



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia  
Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion  
Département des Sciences Financières et Comptabilité

# MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme Master en Sciences Financières  
et Comptabilité

Spécialité : COMPTABILITE, CONTROLE ET AUDIT

THÈME:

LES TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE  
CAS : L'ENTREPRISE MORTERO SPA

Les candidats :

CHALAL YOUNES

RAMDANI MEHREZ

Membres du jury :

Le président : Mr REZKI DJALAL

L'encadrant : Mr ABDELLI AISSA

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023

## Remerciements

Nous remercions en premier lieu DIEU, le tout puissant de nous avoir donné la force et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.

Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu avoir le jour sans l'aide et l'encadrement de **Mr. ABDELLI AISSA**, Nous le remercions pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa patience, sa rigueur et sa disponibilité durant notre préparation de ce mémoire.

Nos sincères considérations et remerciements sont également exprimés aux membres de jury, qui nous font honneur par leur présence, pour avoir accepté d'examiner ce travail et consacrer leur temps pour son évaluation.

Notre reconnaissance et notre estime sont également portées au personnel de l'entreprise **MORTERO SPA** pour leur aide inestimable durant notre stage.

Nous remercions toute personne ayant contribué de près ou de loin au bon déroulement de notre formation, notamment les enseignants qui nous ont accompagné à l'université dès nos premiers pas.

## *Dédicaces*

*Je tiens à dédier ce travail,*

*A mes très chers parents, à mon cher frère, à ma chère sœur, à mon  
cher grand père ainsi qu'à ma chère famille*

*Je vous remercie pour tout le soutien que vous m'avez apporté durant  
cette période*

*Mes salutations*

*Que Dieu vous protège*

**MEHREZ**

## *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail,*

*A mes très chers parents en témoignage de ma reconnaissance envers  
le soutien, les sacrifices et tous les efforts qu'ils ont fait pour mon  
éducation ainsi que ma formation.*

*A mes sœurs pour leurs encouragements permanents, et leur soutien  
moral, pour leur indulgence en ma faveur qu'elles touchent ici  
l'affection la plus intime que je ressens à leur égard.*

*A mes amis et camarades pour leur compagnie et bons moments  
passés ensemble.*

*Et tous ceux qui me sont chers...*

*Merci d'être toujours là pour moi*

*Que Dieu vous garde*

**YOUNES**

## Liste des abréviations

**SPA** : Société par Actions

**DG** : Direction Générale

**SCF** : Système Comptable Financier

**PCG** : Plan Comptable Général

**PCN** : Plan Comptable Algérien

**US GAAP**: United States Generally Accepted Accounting Principles

**ICAEW**: Institute of Chartered Accountants in England and Wales

**Art** : Article

**VMP** : Valeur Mobilière de Placement

**CAF** : Capacité d'Auto Financement

**cf** : Conformément

**CIDTA** : Code des Impôts Directes et Taxes Assimilés

**CNC** : Conseil National de la Comptabilité

**FASB**: Financial Accounting Standards Board

**IAS**: International Accounting Standards

**IASB**: International Accounting Standards Board

**IASC**: International Accounting Standards Committee

**IFRS** : International Financial Reporting Standards

**LFC** : La loi de Finances complémentaire

**IBS** : Impôt sur Bénéfice des Sociétés

**IRG** : Impôt sur le Revenu Global

**TVA** : Taxe sur Valeur Ajouté

**TTC** : Toute Taxe Comprise

**LIFO**: Last In Last Out

**FIFO**: First In First Out

**PEPS**: Premier Entré Premier Sorti

**N** : L'année en cours

**N-1** : L'année précédente

**RRR** : Rabais Remise Ristourne

**VA** : Valeur Actuelle

**AMORT** : Amortissement

**BA** : Base Amortissable

**VO** : Valeur Originale

**VU** : Valeur d'Usage

**VV** : Valeur Vénale

**VNC** : Valeur Nette Comptable

## SOMMAIRE

### Liste des abréviations

<b>Introduction générale.....</b>	<b>p1</b>
<b>Chapitre 1 : Généralités sur la comptabilité.....</b>	<b>p4</b>
Introduction du chapitre.....	p5
Section 01 : Notions générales sur la comptabilité.....	p5
Section 02 : Le système comptable financier.....	p11
Section 03 : Généralités sur les travaux d'inventaires.....	p17
Section 04 : Les états financiers.....	p23
Conclusion du chapitre.....	p32
<b>Chapitre 2 : Les travaux comptables.....</b>	<b>p33</b>
Introduction du chapitre.....	p34
Section 01 : Les amortissements, dépréciations et réévaluations sur les immobilisations.....	p34
Section 02 : Les provisions et pertes de valeurs.....	p43
Section 03 : Les écritures de régularisation.....	p52
Section 04 : La transition du résultat comptable au résultat fiscal.....	p59
Conclusion du chapitre.....	p63
<b>Chapitre 3 : Les travaux de fin d'exercice au sein de MORTERO SPA.....</b>	<b>p65</b>
Introduction du chapitre.....	p66
Section 01 : Présentation de MORTERO SPA.....	p66
Section 02 : L'inventaire extra-comptable au sein de MORTERO SPA.....	p72
Section 03 : Les écritures de régularisation au sein de MORTERO SPA.....	p75
Section 04 : La clôture des travaux de fin d'exercice au sein de MORTERO SPA.....	p79
Conclusion du chapitre.....	p87
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>p88</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>p92</b>
<b>Liste des figures, Liste des illustrations, Liste des tableaux.....</b>	<b>p94</b>
<b>Liste des annexes.....</b>	<b>p95</b>

### Annexes

### Résumé

# **Introduction générale**



## Introduction générale

La comptabilité est une technique au sens de ce que l'homme sait faire. Elle a une portée exclusivement descriptive sans relations de causalité et absence de sous-bassement théorique. Elle est un langage qui permet de traduire la réalité de l'entreprise sans être une fin en soi.

En outre, la comptabilité générale est un système d'organisation dans lequel des flux et opérations sont traduits en termes financiers. Ils reflètent ainsi le patrimoine et les performances d'une entreprise qui peuvent tous les deux être analysés.

L'opération du traitement comptable des flux permet l'enregistrement des opérations comptables en relation avec l'entreprise afin de laisser une traçabilité des informations comptables pour faciliter aux utilisateurs la prise des données comptables.

La comptabilité permet de rassembler,ordonner, analyser, vérifier et communiquer l'ensemble des données comptables liées à l'activité de l'entreprise sur une période donnée, elle assure ainsi un suivi des éléments de la vie de l'entreprise et une évaluation de sa santé financière.

A la clôture de chaque exercice comptable, l'entreprise élabore ce qu'on appelle des travaux de fin d'exercice qui consistent à vérifier la crédibilité des informations, pour voir si il y'a de potentielles lacunes et de les corrigées par la suite, ces travaux comportent des régularisations des comptes afin de confirmé leurs sincérités.

Après les travaux de fin d'exercice, l'entreprise établie des documents de synthèse qui sont : le bilan, le compte de résultat, tableaux de variations de flux trésorerie, tableaux de variation des capitaux propres et les annexes.

La législation oblige toute entreprise à rédiger des travaux de fin d'exercice, selon la loi 07-11 du 25 novembre 2007 : « les actifs et les passifs des entités soumises à la présente loi doivent faire l'objet, au moins une fois par an, d'inventaires en quantité et en valeur sur la base d'examens physiques et de recensements de documents justificatifs. Ces inventaires doivent refléter la situation réelle de ces actifs et passifs ».<sup>1</sup>

Dans notre thème, on s'intéressera précisément aux travaux de fin d'exercice c'est-à-dire les inventaires, les écritures de correction et de régularisation des comptes ainsi que l'élaboration des états financiers.

---

<sup>1</sup> La loi 07-11 du 25/11/2007, journal officiel N°74, Alger, P04.

Dans cette optique nous avons relevé une question principale concernant la problématique de notre recherche :

**« Quelles sont les démarches et les mécanismes à suivre pour réaliser les travaux de fin d'exercice au sein d'une entreprise à travers le cas de l'entreprise MORTERO SPA ? »**

A travers cette question générale plusieurs questions secondaires peuvent être posées :

-Quel est le rôle de la comptabilité ?

-Quelles sont les étapes à suivre pour effectuer les travaux d'inventaires au sein de MORTERO SPA ?

-Comment présenter les états financiers au sein de MORTERO SPA ?

-Comment déterminer le résultat fiscal au sein de MORTERO SPA ?

Afin de répondre à ses interrogations nous avons proposé des hypothèses que nous allons confirmer et affirmer par la suite :

**Hypothèse 01 :** La comptabilité est un outil d'information qui nous conduit à la présentation de documents de synthèses appelées comptes annuelles, elle est utilisées dans toutes les entreprises et nous permet de connaître leurs situations financières.

**Hypothèse 02 :** Les écritures d'inventaires consiste a régularisé et ajusté les comptes afin de présenter l'image fidèle de l'entreprise.

**Hypothèse 03 :** Les états financiers sont des documents comptables qui permettent de donner des informations sur la performance de l'entreprise, et a démontrer la manière dont l'entreprise a obtenu et dépenser ses liquidités.

**Hypothèse 04 :** Pour obtenir un résultat fiscal on ajoute des réintégrations et on soustrait des déductions à partir du résultat net comptable.

Il est donc clair que notre objectif et de mettre en évidence ses hypothèses pour répondre à notre problématique.

Nous avons choisi ce sujet vu la grande importance qu'il a dans le cycle d'activité comptable de l'entreprise car il nous permet de constater toutes les faiblesses afin de les corrigées pour assurer la bonne santé financière de l'entreprise.

Pour élaborer ce travail, nous avons fait une recherche bibliographique pour cerner les aspects théoriques, ainsi qu'une étude de cas à travers l'entreprise MORTERO SPA pour les aspects pratiques.

Le plan de notre travail contient trois chapitres :

Dans le premier chapitre, nous allons aborder les généralités sur la comptabilité, le système comptable financier, les travaux d'inventaires, ainsi que les états financiers.

Dans le second chapitre, nous allons présenter les différentes opérations effectuées lors des travaux comptables.

Enfin dans le dernier chapitre, nous allons mettre en évidence la situation financière de l'entreprise MORTERO SPA en illustrant le déroulement des travaux de fin d'exercice au sein de cette entreprise.

# **Chapitre I**

## **Généralités sur la comptabilité**

**Introduction du chapitre :** On peut considérer la comptabilité comme un moyen pour présenter, expliquer, raconter et analyser ce qu'a été l'activité d'une entreprise au cours d'une certaine période et dans quelle situation financière elle se trouve aujourd'hui par rapport à la période précédente. La comptabilité peut être comparée à un langage et en tant que tel, elle n'est ni neutre, ni intemporelle, ni universelle bien au contraire, comme tout langage, la comptabilité s'inscrit dans une société, dans une histoire, dans une culture. Elle évolue au rythme de l'évolution des entreprises et de la société elle-même.

## **Section 01 : Notions générales sur la comptabilité**

### **1-1 Définition de la comptabilité :**

Selon l'article 3 de la loi n°07-11 «La comptabilité financière est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, évaluer, enregistrer des données de bases chiffrées, et présenter des états reflétant une image fidèle de la situation financière et patrimoniale, de la performance et de la trésorerie de l'entité, à la fin de l'exercice.»<sup>1</sup>

La comptabilité est un système d'information permettant de formaliser les données relatives à l'entreprise, elle fournit une information intangible, significative, fiable et pertinente sur la réalité économique de l'entreprise elle permet notamment de rendre des comptes des relations de l'entreprise avec ces partenaires et de les informer sur les performances de l'entreprise.<sup>2</sup>

La comptabilité est une discipline pratique régie par des normes conventionnelles et codifiées visant à répertorier l'ensemble des flux financiers (recettes et dépenses) d'une entreprise. Elle permet ainsi d'en connaître le patrimoine mais également d'évaluer sa santé économique.

### **1-2 Les utilisateurs de l'information comptable :**

Il y'a deux catégories d'utilisateurs qui emploient pour différentes raisons l'information qui est produite grâce au système comptable d'une entreprise : les utilisateurs internes et externes.

**Les utilisateurs internes :** sont des personnes à l'intérieur de l'entreprise qui ont besoin de l'information comptable pour faire leur travail, on peut citer : Les directeurs, Les employés de production et de service.

<sup>1</sup> La loi 07-11 du 25/11/2007, journal officiel N°74, Alger, P03

<sup>2</sup> BOUVIER Anne marie et Disle Charlotte «Introduction a la comptabilite», 3eme edition Dunod, 2013, P01.

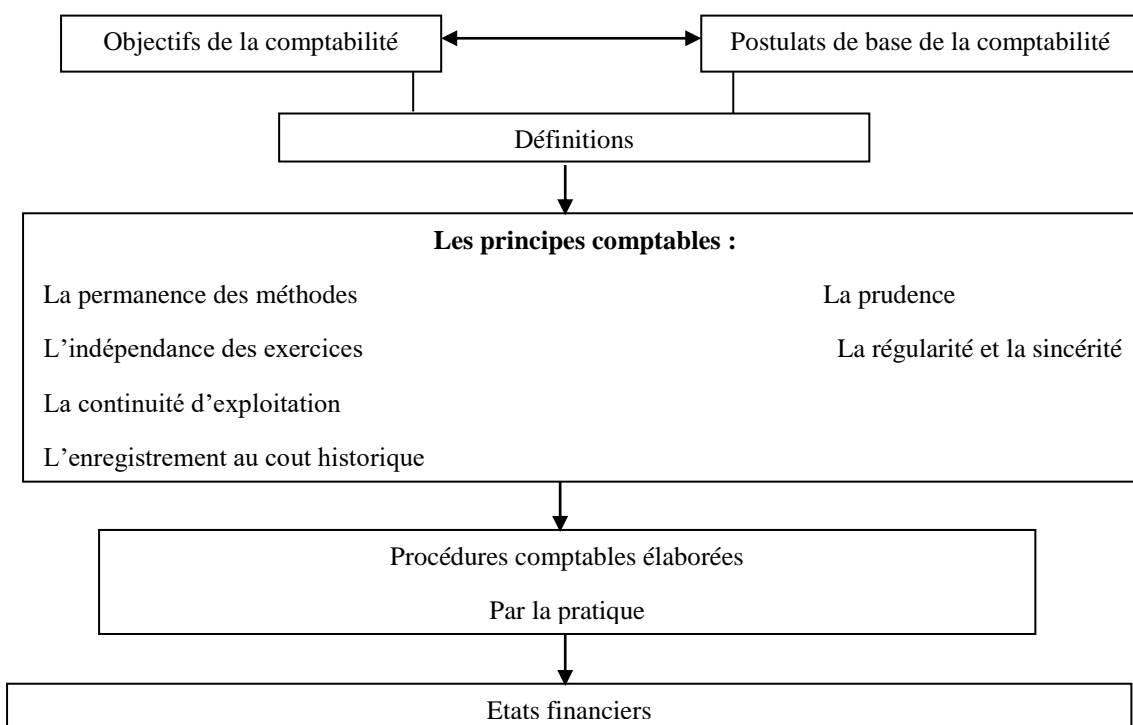
**Les utilisateurs externes :** sont des personnes à l'extérieur de l'entreprise qui n'ont pas un accès direct aux informations financières de l'entreprise, mais qui ont besoin de l'information comptable pour prendre les décisions qui pour différentes raisons ont un rapport avec l'entreprise, on peut citer : Les clients, Les fournisseurs, L'état.

**1-3 Les principes comptables fondamentaux :** Les transformations rapides du monde économique donnent au comptable un rôle de plus en plus important. L'analyse des états financiers est au cœur des activités commerciales et industrielles. Elle concerne un grand nombre d'agents économiques de toute entité économique à but lucratif ou non qui en soit une image fidèle, sincère et complète, permettant d'effectuer toutes les analyses nécessaires

Les fondements théoriques de la comptabilité ont été développés au cours des années. La théorie comptable repose sur les postulats de base (entité, continuité, mesure monétaire, et principe d'autonomie des exercices) à partir desquels ont été élaborés un certain nombre de principes.

L'internationalisation des opérations industrielles et commerciales pousse à l'harmonisation des règles comptables entre pays.

**Schéma N°01 : Elaboration de la théorie de l'information comptable**



Source : Journal des études financières et comptables, Université centrale El-Oued Algérie, Issuel, 2010

## 1-4 Les documents et les livres comptables :

**1-4-1 Le journal :** est un document comptable obligatoire qui enregistre tous les mouvements financiers de l'entreprise avec son environnement. Il est plutôt rare de n'avoir qu'un seul journal étant donné le grand nombre d'écritures comptables à enregistrer, et généralement on parle de journaux puisque pour éviter qu'il ne soit un « fourre-tout », les entreprises divisent le journal en plusieurs journaux en fonction de la nature des opérations à enregistrer (journal des achats et frais, journal des ventes, etc.), journaux qu'on appelle "journaux auxiliaires".

L'entreprise a la possibilité de choisir entre la tenue d'un livre au jour le jour et la tenue d'un livre journal mensuel vue l'importance de la fréquence des opérations qu'elle effectue. Dans le cas de la tenue d'un livre journal mensuel, l'entreprise devra utiliser des journaux auxiliaires pour l'enregistrement des opérations jour par jour. Les journaux auxiliaires les plus utilisés sont ceux de caisse, de banque, d'achats, de ventes, d'effets à recevoir, d'effets à payer, et le surplus des opérations est inscrit dans un journal d'opérations diverses.

Dans le livre journal au "jour le jour", l'entreprise illustre toutes les opérations qu'elle enregistre en une seule journée. Le commerçant peut saisir un livre journal mensuel récapitulant les diverses opérations, le seul report des totaux mensuels n'est admissible que dans la mesure où l'entreprise conserve tous les documents permettant de vérifier les opérations jour par jour. L'entreprise doit mentionner tout ce qui peut augmenter ou diminuer l'actif ou le passif de son patrimoine.

Une entreprise qui n'utilise pas de journaux auxiliaires enregistrera toutes ses opérations au jour le jour directement dans le livre-journal.

Un formalisme particulier est imposé par le droit comptable pour la tenue du journal car celui-ci peut être utilisé comme moyen de preuve.

- Il doit être tenu sans blanc ni ratures, il est interdit d'effacer.

- Les erreurs détectées doivent être corrigées par contrepassation : on passe l'écriture erronée en sens inverse pour l'annuler, puis on passe la bonne écriture.

Le journal doit être composé des éléments suivants :

- La date de la pièce comptable. La règle comptable impose d'enregistrer l'opération à la date qui figure sur la pièce comptable (facture, ...),
- Les comptes mouvementés,
- Le montant de l'opération comptabilisée,
- Le libellé de l'écriture comptable ainsi qu'un numéro de pièce comptable qui, dans la plupart des cas est unique.

Le journal général et chaque journal qui le compose doivent être équilibrés, cela signifie que le total du débit et le total du crédit des comptes présents dans un journal doivent être égaux (le principe de la partie double).

**Tableau N° 01 : La forme d'un journal comptable**

Date de l'opération				
Numéro de compte Débité	Numéro de compte crédité	Nom du compte débité	Somme débité	Somme crédité
		Nom du compte crédité		
		Libellé		

Source : élaboré par nos soins

**1-4-2 Le grand livre** : Le grand livre fait partie des livres comptables obligatoires dans les entreprises. Dans le système de la comptabilité en partie double, chaque événement ayant fait l'objet d'une écriture au journal est reportée au Grand livre sous forme d'écriture présentant une somme associée à un compte au débit (partie gauche du compte) et à un autre compte au crédit (partie droite). Le compte individuel au Grand livre à la forme d'un " T " ; au-dessus de la barre supérieure du T, il doit porter le numéro du plan comptable interne et le nom du compte. À gauche sous la barre s'inscrivent les opérations au débit du compte, l'une sous l'autre dans l'ordre chronologique ; à droite, les opérations au crédit, dans le même ordre. En règle générale, le compte qui reçoit enregistre d'un côté d'un compte en T a donc toujours sa contrepartie de l'autre côté d'un autre compte ou de plusieurs comptes, si l'écriture comporte



plusieurs débits ou plusieurs crédits. Ainsi, sauf erreur de report, la somme des débits au grand livre est en permanence égale à la somme des crédits.

Il fait référence lors de contrôle fiscal par les organismes sociaux et pour l'analyse des comptes, les états financiers sont réalisés grâce aux données incluses dans le grand livre, un associé, un DAF (Directeur Administratif et Financier), doit être en mesure de consulter à tout moment, c'est la raison pour laquelle le grand livre et son contenu doivent représenter de façon fidèle les finances de l'entreprise. Grâce à l'établissement de grand livre on peut déterminer le chiffre d'affaire, calculer le montant des bénéfices, l'état de la TVA, réaliser une balance comptable.

Pour chaque compte du grand livre, on doit mentionner les informations suivantes :

- Numéro de compte et intitulé du compte
- Solde initial au début de l'exercice comptable et solde final
- Opérations au débit et au crédit durant l'exercice
- Date et libellé de l'opération avec la référence du document prouvant l'opération (facture, reçu de paiement, etc.)
- Journal où est enregistrée l'opération (achats, ventes, trésorerie, caisse...)

Le grand livre comptable est un document très important pour l'entreprise, qui doit être conservé pendant 10 ans minimum.

**Tableau N° 02 : La forme d'un grand livre**

Date	Libellé	F°	Débit	Crédit	Solde	
					Débiteur	Créditeur
	<b>Total</b>					

Source : élaboré par nos soins

**1-4-3 La balance** : La balance permet de contrôler la comptabilité d'une entreprise et de s'assurer de l'exactitude du bilan et du compte de résultat de la société. Il s'agit d'un document

comptable qui reprend tous les comptes de la société. Il fait apparaître les soldes créditeurs et débiteurs sur la période de l'exercice. La balance comptable est un tableau qui regroupe tous les comptes du grand livre en réunissant tous les totaux sur les soldes créditeurs et débiteurs. À partir de la balance.

La balance doit être équilibrée, c'est-à-dire que le total des débits doit être égal au total des crédits (ou le total des soldes débiteurs doit égaler le total des soldes créditeurs) en respectant le principe de la partie double. Toutefois, une balance équilibrée ne permet pas de détecter les erreurs d'imputation de compte (utilisation d'un compte inapproprié).

Il existe trois balances comptables :

- **La balance avant inventaire** : La balance avant inventaire propose une vue synthétique des comptes de situation et de gestion avant les travaux d'inventaire, c'est-à-dire l'ensemble des écritures de régularisation de fin d'exercice.

- **La balance après inventaire** : Une balance est établie par reproduction de la balance avant l'inventaire corrigée de l'ensemble des écritures d'inventaire. La constatation de la dépréciation de certains éléments d'actif, la mise à jour des stocks, la régularisation des comptes de gestion permettent d'ajuster la comptabilité à la situation réelle de l'entreprise et d'en proposer une image fidèle. La balance après inventaire présente l'état des comptes après toutes les écritures de régularisations de fin d'exercice.

- **La balance de clôture** : Cette balance ne regroupe pas que les comptes de bilan, résultat net compris, puisque les comptes de gestion ont été soldés. Les comptes de bilan sont soldés à leur tour pour clore définitivement l'exercice tandis que le journal et le grand livre sont fermés après la dernière écriture. Au début de l'exercice suivant, les soldes des comptes de bilan sont reportés lors de la réouverture du journal et du grand livre.

**Tableau N° 03 : La forme d'une balance**

Numéro du compte	Nom des comptes	Somme		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Comptes de la classe 1 Comptes de la classe 2				

	Comptes de la classe 3 Comptes de la classe 4				
	Comptes de la classe 5 Comptes de la classe 6 Comptes de la classe 7				
		Débit =	Crédit	Débit	= Crédeur

Source : élaboré par nos soins

**1-5 Les approches de la comptabilité :** Les approches de la comptabilité se présentent comme suit :

**Approche financière de l'entreprise :**

- L'entreprise est comme un lien de création de richesse.
- L'activité de conduire l'entreprise à augmenter sa richesse nette, par l'accroissement de ses actifs et la maîtrise de ses passifs.
- Approche qui permet d'appréhender la performance financière de l'entreprise.

**Approche patrimoniale de l'entreprise :**

- L'entreprise est évaluée à travers l'analyse juridique de son patrimoine, c'est-à-dire un ensemble des droits (actifs de l'entreprise), et un ensemble des obligations (passifs de l'entreprise).
- La comptabilité traduit l'état des créances (droits de l'entreprise à l'égard des tiers) et des dettes (obligations de l'entreprise à l'égard des tiers et de l'état).

**Approche organisationnelle de l'entreprise :**

- L'entreprise est analysée à travers des processus caractéristiques de l'entreprise.
- Les activités rattachées permettent à l'entreprise de travailler sur les chaînes de valeur et sur la cohérence des diverses opérations entre elles.

**Section 02 : Le système comptable financier**

Actuellement les pratiques comptables sont uniformes presque dans tous les pays du monde, ceci pour permettre une meilleure compréhension des états financiers et donc une meilleure comptabilité, cette uniformisation s'est faite par la normalisation comptable. D'après la loi n°07-11 du 25/11/2007 «Le système comptable financier défini par la présente loi entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009»<sup>3</sup>, et sur demande des utilisateurs, son application,

<sup>3</sup> La loi 07-11 du 25/11/2007, journal officiel N°74, Alger, P06.

reportée au 01/01/2010, selon l'article 62 de l'ordonnance 08-02 du 24/07/2008 «Les dispositions de l'article 41 de la loi n°07-11 du 25 novembre 2007 portant système comptable financier sont modifiées et rédigées comme suit : Le système comptable financier défini par la présente loi entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010»<sup>4</sup>. Ce nouveau référentiel a pour objectif de rendre l'information financière et comptable plus pertinente, d'une grande transparence et très fiable et ce dans l'intérêt d'abord de l'investisseur puis d'autres utilisateurs des états financiers.

**2-1 Définition de système comptable financier** : est un ensemble de procédures, de règles et de normes utilisées pour enregistrer, classer, analyser et présenter les informations financières d'une entreprise ou d'une organisation. Il est conçu pour fournir des informations précises et fiables sur la situation financière et les performances de l'entité, ainsi que pour faciliter la prise de décision et la communication financière. Le SCF repose généralement sur des principes comptables généralement reconnus ou sur des normes comptables internationales telles que les normes IFRS.

Il concerne toutes les entreprises soumises au code de commerce, les entreprises publiques ou parapubliques, ou d'économie mixte, les coopératives et plus généralement les entités produisant des biens ou des services marchands ou non marchands, dans la mesure où elles exercent des activités économiques qui se fondent sur des actes répétitifs. Les très petites entreprises peuvent être autorisées à ne tenir qu'une comptabilité simplifiée.

Le nouveau système comptable et financier comprend 2 parties :

- La première partie traite le cadre conceptuel, de l'organisation, de la comptabilité et des règles d'évaluations, et des états financiers.
- La deuxième partie porte sur la nomenclature et le fonctionnement des comptes.

## 2-2 Le cadre conceptuel :

Le cadre conceptuel à trois objectifs :

-Introduire les concepts qui sont à la base de la préparation et de la présentation des états financiers : conventions et principes comptables à respecter et caractéristiques qualitatives de l'information financières.

-Constitue une référence pour l'établissement de nouvelles normes.

---

<sup>4</sup> L'ordonnance 08-02 du 27 juillet 2008, journal officiel N°42, Alger, P16.

-Facilite l'interprétation des normes comptables et l'appréhension d'opérations ou d'événements non explicitement prévus par la réglementation comptable.

Le cadre conceptuel algérien considère que les utilisateurs des états financiers sont :

-Les dirigeants, les organes d'administration et de contrôle et les différentes structures internes de l'entreprise.

-Les fournisseurs de capitaux (propriétaires, actionnaires, banques et autres bailleurs de fonds.)

-L'administration et autres institutions dotées de pouvoirs de réglementation et de contrôle (administration fiscale, statistiques nationales...)

-Les autres partenaires de l'entité tels que les assureurs, les salariés, les fournisseurs ou les clients.

-Les autres groupes d'intérêts y compris le public de façon générale.

**2-2-1 Les conventions, hypothèses, principes comptables fondamentaux et les caractéristiques qualitatives de l'information financière :** ils forment une base pour l'élaboration des normes comptables et la recherche de solutions appropriées aux problèmes comptables.

**Les hypothèses sous-jacentes à la préparation des états financiers :** Le cadre conceptuel distingue 2 hypothèses à la préparation des états financiers qui sont :

**La comptabilité d'engagement (ou comptabilité d'exercice) :** les effets des transactions et autres événements sont comptabilisés quand ces transactions ou événements se produisent (et non pas lorsque interviennent le versement de trésorerie) et ils sont enregistrés dans les états financiers des exercices auxquels ils se rattachent.

**La continuité d'exploitation :** les états financiers sont normalement préparés selon l'hypothèse qu'une entreprise est en situation de continuité d'exploitation et poursuivra ses activités dans un avenir prévisible sur la base de valeurs de marché. Il est supposé que l'entreprise n'a ni l'intention ni la nécessité de mettre fin à ses activités.<sup>5</sup>

Il distingue aussi 3 conventions qui sont celles :

---

<sup>5</sup> OULD AMER Smail, « La normalisation comptable en Algérie : Présentation du nouveau système comptable et financier », Revue des Sciences Economiques et de Gestion N°10, Faculté des sciences économiques et de gestion Université Ferhat ABBES-Sétif, 2010, P32.

De **l'entité** (l'entreprise est considérée comme étant une entité comptable autonome et distincte de ses propriétaires).

De **l'unité monétaire** (unité de mesure unique le DA).

Et celle du **coût historique** (certains actifs sont évalués à leur juste valeur : actifs biologiques, instruments financiers.)

### **2-2-2 Les principes comptables fondamentaux :**

**Le principe de la périodicité** : un exercice comptable a une durée de douze mois.

**Le principe de l'indépendance des exercices** : le résultat de chaque exercice est indépendant de celui qui le précède et de celui qui le suit.

**Le principe de l'importance relative** : les états financiers doivent mettre en évidence toute information significative).

**Le principe de la prudence** : actifs et produits ne doivent pas être surévalués et les passifs et les charges ne doivent pas être sous évalués. Eviter de transférer sur l'avenir les incertitudes d'aujourd'hui).

**Le principe de la permanence des méthodes** : La permanence dans l'application des règles et procédures relatives à l'évaluation des éléments et à la présentation des informations.

**Le principe de l'intangibilité du bilan d'ouverture** : bilan du 01/01/N correspond au bilan du 31/12/N-1).

**Le principe de la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique** : les opérations sont enregistrées conformément à leur réalité économique et financière.

**Le principe de la compensation** : la compensation est interdite entre éléments d'actifs et éléments de passifs ou entre éléments de charges et éléments de produits dans le compte de résultat).

**Le principe de l'image fidèle** : les états financiers doivent donner une image fidèle de la situation financière de l'entité.

A partir de ces principes on distingue que le S.C.F a introduit un nouveau principe c'est celui de la **prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique**, on peut conclure que le nouveau plan comptable privilégie en quelque sorte les propriétaires et investisseurs concernant l'information financière.

### **2-2-1-3 Les caractéristiques qualitatives :**

Pour les besoins de la prise de décision, les états financiers doivent garantir la transparence sur la réalité de l'entité en présentant une information complète et utile.

Cette information doit répondre aux caractéristiques suivantes :

**La pertinence** : une information est pertinente lorsqu'elle influence les décisions économiques des utilisateurs des comptes en les aidant à évaluer des événements passés, présents ou futurs ou en confirmant ou corrigeant leurs évaluations passées. La pertinence d'une information est influencée par sa nature et son importance relative.

**La fiabilité** : une information est fiable si elle n'est pas entachée d'erreur ni de biais importants.

**La comparabilité** : les états financiers doivent être comparables dans l'espace et dans le temps. La comparabilité dans l'espace signifie que les utilisateurs doivent être en mesure de confronter les états financiers de l'entreprise à ceux d'entreprises semblables. La comparabilité dans le temps signifie la possibilité de comparer les états financiers successifs d'une même entreprise.

**L'intelligibilité** : l'information doit être immédiatement compréhensible par les utilisateurs. Les utilisateurs sont supposés avoir une connaissance raisonnable des activités économiques et de la comptabilité.

### **2-3 La nomenclature et le fonctionnement des comptes du SCF :**

L'existence de la nomenclature de comptes dans le SCF est obligatoire afin de pouvoir obtenir une information financière conforme aux normes internationales.

**2-3-1 Les principes du plan des comptes** : Un plan de comptes est un élément essentiel à établir en fonction de la structure, l'activité, et les besoins de l'entreprise, Le compte est la plus petite unité retenue pour le classement et l'enregistrement des mouvements comptables, il est considéré comme la structure d'information principale de représentation des activités de l'entreprise.

Les comptes sont repartis en deux catégories de classes :

- Des classes de comptes de situation ;

- Des classes de comptes de gestion.<sup>6</sup>

Chaque classe est subdivisée en comptes qui sont identifiés par des numéros à deux chiffres ou plus, dans le cadre d'une codification décimale.

**2-3-2 Le cadre obligatoire des comptes :** Il constitue un résumé du plan de comptes, présentant pour chaque classe à la liste des comptes à deux chiffres. Il représente l'ensemble des règles et des normes comptables qui doivent être suivies par les entreprises quelles que soit leurs tailles et leurs activités lors de l'établissement des états financiers. A l'intérieur de ce cadre, les entités ont la possibilité d'ouvrir toutes les subdivisions nécessaires pour répondre à leurs besoins. Une nomenclature de comptes à trois chiffres ou plus correspondent à une ventilation des charges par nature est également proposée.

Les opérations relatives au bilan sont réparties en cinq classes des comptes qualifiées des comptes de bilan.

Voici ci-dessous un aperçu sur le cadre comptable des comptes du bilan :

- Classe 1 : Comptes de capitaux ;
- Classe 2 : Comptes d'immobilisations ;
- Classe 3 : Comptes de stocks et en-cours ;
- Classe 4 : Comptes de tiers ;
- Classe 5 : Comptes financiers.

Les opérations relatives au compte de résultat sont réparties en deux classes des comptes qualifiées des comptes de gestion.

- Classe 6 : Comptes de charges ;
- Classe 7 : Comptes de produits.

**2-4 Le rôle du système comptable financier :** il permet à une entreprise de collecter des informations financières précises et fiables sur ses activités. Cela comprend des informations sur les revenus, les dépenses, les actifs, les passifs, et les flux de trésorerie. Ces informations sont ensuite enregistrées dans les comptes de l'entreprise, qui sont utilisés pour produire des états financiers tels que le bilan, le compte de résultat, et le tableau des flux de trésorerie. Ces états financiers fournissent une vue d'ensemble de la situation financière de l'entreprise et sont utilisés par les investisseurs, les banques, les créanciers, et les régulateurs, pour prendre des décisions.

---

<sup>6</sup> La loi 07-11 du 25 Mars 2009, journal officiel N°19, Alger, P39.



---

## Section 03 : Généralités sur les travaux d'inventaires

L'inventaire est considéré comme une liste détaillée de tout ce qui appartient à une entreprise (actif) et de tout ce qu'elle doit (passif). L'article 10 du code de commerce prescrit à toute personne physique ou morale, ayant la qualité de commerçant, de faire tous les ans un inventaire des éléments actifs et passifs de son entreprise et arrêter tous les comptes, en vue d'établir son bilan.

L'inventaire a pour rôle essentiel, l'établissement du bilan et la détermination du résultat de l'exercice, en fonction d'une part des écritures comptables, d'autres parts, des constatations matérielles résultant d'audit d'inventaire. L'inventaire permet également à l'entreprise d'avoir une meilleure visibilité sur ces biens afin de faciliter sa comptabilité.

Le bilan et les tableaux annexes doivent être remis chaque année, à l'administration des contributions directes, en vue de l'imposition des bénéfices réalisés.

**3-1 Les travaux d'inventaires :** Les travaux d'inventaires constituent une obligation pour toute entité juridique tenue de suivre une comptabilité. Cette opération consiste à révéler, tous les douze mois ou plus selon la date de clôture, l'existence des éléments d'actif et de passif de l'entreprise, ainsi que la valeur de ces mêmes éléments. Ces travaux subdivisent en deux parties ;

- **Inventaire extracomptable (physique).**
- **Inventaire comptable.**

**3-1-1 L'inventaire extra-comptable (physique) :** C'est le recensement effectué sur tous les lieux où peuvent se trouver des investissements appartenant à l'entreprise, unités de production, chantiers, parc de matériel, ateliers de réparations, magasins et aires de stockage, bâtiments administratifs...etc.

Donc, l'inventaire physique permet de constater l'existence réelle et physique des différents éléments composant le patrimoine de l'entreprise. Il doit être effectué sur tous les lieux où l'entreprise exerce son activité. Il concerne l'ensemble des éléments dont l'entreprise détient la propriété à savoir :

-Les terrains, carrières et gisements.

-Les équipements de production.

-Les équipements sociaux.

-Les investissements en cours.

L'inventaire physique doit être effectué au minimum une fois par un an et dans un délai relativement court pour ne pas perturber l'activité de l'entreprise. En tout état de cause, l'entreprise se doit d'établir une procédure précise, détaillée et adaptée aux équipements possédés. Cette procédure doit concerner les instructions requises quant :

-A la préparation de l'inventaire.

-Au déroulement de l'inventaire.

-A la synthèse des informations recueillies

- L'exploitation des informations recueillies.

### **3-1-1-1 Le déroulement de l'inventaire extra comptable (physique) :**

L'inventaire physique fournit un état détaillé de tous les actifs et passifs, il concerne notamment les éléments suivants :

- Les immobilisations.

- Les stocks.

- Les créances et les dettes.

- Les valeurs mobilières de placement.

- La caisse.

- La banque.

#### **3-1-1-1-1 Les immobilisations :**

**Les immobilisations corporelles :** Une fiche est élaborée au moment de l'acquisition de toute immobilisation. Elle doit comporter :<sup>7</sup>

- La description du bien avec le nom du fournisseur et la facture du fournisseur

---

<sup>7</sup>Ouvrage collectif d'un groupe de travail de l'association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion «Normes IAS/IFRS», Editions d'Organisation», 2004, P145.

- Le prix et la date d'acquisition ;
- La position de l'immobilisation dans l'entreprise et le numéro d'inventaire ;
- Le numéro de compte de l'actif concerné ;
- Le mode d'amortissement ainsi que les amortissements successifs ;
- Les pertes de valeur et les reprises potentielles ;
- La date et les conditions de cession ou de mise hors service ;

Lors de l'inventaire il est nécessaire ;

- D'établir des états par catégorie de toute l'immobilisation recensée en veillant à reproduire leurs N° d'inventaire et leur localisation
- De s'assurer de l'existence effective de ces immobilisations et de l'exactitude des fiches, on vérifie les acquisitions et les cessions récentes d'immobilisation ;
- De déterminer les amortissements et les pertes de valeur éventuelles en vue de leur comptabilisation

**Les immobilisations incorporelles :** La nature de l'inventaire extra-comptable des immobilisations incorporelles est similaire de celle des immobilisations corporelles, en raison de non existence physique des immobilisations incorporelles. Ainsi que l'inventaire extra-comptable de ces actifs est représentée par le lien entre les comptes comptables des immobilisations incorporelles et les documents comptables et justifiant l'existence de ces actifs (contrat d'exploitation d'une licence, d'une marque ou d'un contrat d'acquisition).

**Les immobilisations financières :** Il s'agit de titres de participation qui permettent à l'entité d'exercer un contrôle sur les sociétés émettrices. Leur inventaire extra-comptable diffère selon leur type :

- **Les titres matérialisés par un document écrit :** l'inventaire est réalisé physiquement soit par observation directe lorsque ces titres sont remis directement à la caisse de l'entité, soit par demande de confirmation auprès des organismes chargés de leur conservation (généralement, il s'agit des institutions financières).
- **Titres non matérialisés par un document écrit (actions détenues dans d'autres sociétés) :** l'inventaire est réalisé par comparaison entre la comptabilité et les documents justifiant que l'entreprise est propriétaire de ces titres (statuts de la société)

émettrice, procès-verbaux relatifs aux assemblées constitutives, aux hausses et aux diminutions du capital, contrats de cession de titres, etc.).

**3-1-1-1-2 Les stocks :** Les stocks et productions sont constitués de l'ensemble des biens ou des services qui interviennent dans le cycle d'exploitation de l'entreprise pour être :

- Soit vendus en état ou au terme d'un processus de production à venir ou en cours ;
- Soit consommés au premier usage dans le processus de production ou de prestation de services.

**Détermination des quantités en stock :** Il est établi des états retraçant les marchandises composant le stock en procédant à leur recensement rayon par rayon. Les références et les quantités sont annotées pour chaque catégorie de stock. Il faut prendre le soin de soustraire du stock existant :

- Les marchandises détenues par l'entreprise à titre de dépôt ;
- Les emballages prêts ou consignés à restituer aux fournisseurs ;
- Les marchandises vendues aux clients mais non encore livrées ;

Les stocks mis en dépôt ou en consignation ou qui sont en voie d'acheminement sont comptabilisées au débit du compte 37 (stocks à l'extérieur). Le compte 37 sera soldé au moment de la réception des stocks en magasin ou de leur vente en cas de dépôt-vente

#### **Valorisation des stocks physiques :**

A la clôture de l'exercice, l'inventaire physique quantitatif est valorisé selon l'une des méthodes autorisées par le SCF à savoir :

- Le cout moyen pondéré
- La méthode d'équipement des lots, en l'occurrence la méthode FIFO (ou PEPS) car la méthode LIFO est désormais exclue

**3-1-1-1-3 Les créances et les dettes :** L'inventaire des créances est effectué par le pointage des comptes débiteurs qu'il est souhaitable de rapprocher des comptes du grand livre de l'entreprise. Cette démarche a pour but de veiller à ce que des erreurs ou omissions n'ont pas été commises dans la comptabilité de la firme (Exemple : Omission d'une facture de vente ou d'un paiement, imputation erronée d'une facture de vente ou d'un paiement, etc.).

Les créances commerciales incertaines ou litigieuses sont transférées dans le compte approprié (créances douteuses) par le crédit du compte de créances commerciales correspondant.

---

A propos des dettes, le travail consiste à rapprocher le solde du compte fournisseurs figurant sur la balance avec les comptes individuels en vue de s'assurer de l'exactitude des soldes et que des factures fournisseurs n'ont pas été omises.

**3-1-1-1-4 Les valeurs mobilières de placement :** Les valeurs mobilières de placement sont des titres (actions ou parts sociales) acquis par l'entreprise dans le but de générer une plus-value en les revendant à court terme.

La comparaison entre la valeur comptable des VMP et leur inventaire extra comptable permet de détecter quelques anomalies qui peuvent être dues à plusieurs raisons :

- Des erreurs comptables qui nécessitent d'être rectifiées en fonction de leur nature.
- Des pièces justificatives qui n'ont pas été transmises au service comptable et qui doivent être recherchées et comptabilisées.

**3-1-1-1-5 La caisse :** Le comptage du compte caisse à l'inventaire est identique à celui qui est opéré chaque jour. Le caissier vérifie que le montant des espèces en caisse est bien égal solde de ce compte

Un bordereau des espèces en caisse est établi, indiquant les quantités et les montants d'espèces par catégorie de pièces et de billets.

Les écarts doivent être régularisés selon un rapport entre le caissier et le contrôleur de la caisse et l'écart est imputé :

- soit au compte du caissier ;
- soit au compte de résultat exceptionnel.

**3-1-1-1-6 La banque :** Le solde du compte bancaire que détient la société à la date de l'inventaire est comparée au solde du même compte que détient la banque et qui est communiqué à la société selon le relevé de compte.

Ces différences peuvent provenir :

- Du décalage temporel entre la comptabilisation des mêmes transactions chez l'entreprise d'une part et chez la banque d'autre part ;

-Des erreurs matérielles réalisées par la banque (inversion du chiffre, écritures omises, double facturation, compte bancaire inadéquat, etc.) ;

-Erreurs ou absences dans la comptabilité de l'entreprise.

En raison de ces différences, le compte "Banque" détenu par l'entreprise présente rarement le même solde à la même date que le compte détenu par la banque. L'état de rapprochement permet de s'assurer de la concordance des deux comptes en déterminant les erreurs éventuelles.

**3-1-2 L'inventaire comptable :** Avant d'entamer l'inventaire comptable on élabore une balance provisoire ou balance avant l'inventaire qui offrira une vision synthétique des comptes de situation et de gestion avant les travaux d'inventaire. L'inventaire comptable consiste à réaliser les travaux suivant :<sup>8</sup>

**3-1-2-1 Le déroulement de l'inventaire comptable :** afin de réaliser l'inventaire comptable on doit passer par plusieurs étapes :

-Les écritures de redressement et de régularisation.

-La correction des erreurs.

-L'établissement de la balance après l'inventaire.

-La détermination de résultat de l'exercice.

-L'établissement du bilan et de documents annexes.

-La clôture des comptes et journaux.

-La réouverture des livres et la contre passation des comptes de régularisation.

**3-1-2-1-1 Les écritures de redressement et de régularisation :** Les écritures de régularisation en fin d'exercice concernent l'analyse comptable des :

-Dépréciations supportées par certains éléments d'actif (amortissement et provision)

-Elimination des frais préliminaires étalements dans le temps des charges imputées dans le compte.

---

<sup>8</sup> GRAZEM Abdelghafour «Travaux de fin d'exercice», édition CRCECC, 2009, P05.

- Charge restante à payer à la date de l'inventaire.
- Charges intéressant d'autres exercices et qui ont été rattachées à cet exercice (charge comptabiliser d'avance).
- Produits intéressant l'exercice mais pas encore comptabilisés.
- Produits n'intéressant pas l'exercice et qui doivent être reportés sur le prochain exercice

**3-1-2-1-2 La correction des erreurs :** Le redressement des écritures incorrectes ou contenant des erreurs de montant ou d'imputation peut s'effectuer selon les méthodes prévues à cet effet, telles que le complément à zéro préconisé par le PCN, la contre-passation intégrale...Etc.

**3-1-2-1-3 L'établissement de la balance après l'inventaire :** Une balance est établie par renouvellement de la balance avant inventaire corrigée de l'ensemble des écritures d'inventaire. Elle présente l'état des comptes en fin d'exercice, qui sert à contrôler l'existence des avoirs et des éléments de passif appartenant à l'entreprise.

**3-1-2-1-4 La détermination du résultat de l'exercice :** Il s'agit de regrouper les comptes des charges et produits et de solder les comptes de résultats jusqu'à détermination du résultat net qui nous permettra de déterminer le résultat fiscal

**3-1-2-1-5 L'établissement du bilan et documents annexes :** Cette étape permet de fournir des informations essentielles sur la situation financière de l'entreprise, de prendre des décisions éclairées, de respecter les obligations légales, de démontrer la transparence et la responsabilité et de faciliter l'analyse financière.

**3-1-2-1-6 La clôture des comptes et journaux :** Elle consiste à finaliser les enregistrements comptables de l'exercice comptable avec exactitude afin de permettre un passage en douceur vers le nouvel exercice.

**3-1-2-1-7 La réouverture des livres et la contre passation des comptes de régularisation :** Ces étapes permettent de remettre à zéro les comptes de résultat et de préparer les livres pour les transactions à effectuer durant l'exercice à venir.

## **Section 04 : Les états financiers**

---

Selon le paragraphe 210-1 de la loi 07-11 «Toute entité entrant dans le champ d'application du présent système comptable établit annuellement des états financiers»<sup>9</sup>

Le paragraphe 7 de la première partie de la norme comptable générale définit les états financiers comme étant «Une représentation financière structurée des événements affectant une entreprise et des transactions réalisées par elle.»

**4-1 Définition des états financiers :** Les états financiers sont une structure qui représente la situation financière de l'entreprise et de la performance financière. Le processus comptable abouti à l'élaboration des tableaux appelés états comptables financiers à savoir, le bilan et l'annexe, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, et le tableau de variation des capitaux propres. Tous les états financiers sont constitués à la base du système comptable financier (SCF)

**4-2 Les objectifs de l'établissement des états financiers :**

- ✓ Fournir des données concernant la situation financière de l'entreprise.
- ✓ Fournir des résultats de la gestion par la direction des ressources qu'ils lui sont confiés.
- ✓ Un outil de décision qu'utilise le dirigeant d'une entité comme support afin de faciliter la prise de décision.
- ✓ Réaliser des analyses précises dans le cadre d'opération de reprise des entreprises, d'évaluation des sociétés, de fusion et d'apport partiel d'actif.

**4-3 Le champ d'application :** Les états financiers doivent être établis par toute personne physique ou morale chargée à la tenue d'une comptabilité financière en monnaie nationale

(Les sociétés commerciales, agricoles, immobilières...etc.) et de fournir des informations permettant d'effectuer les comparaisons avec l'exercice précédent.

Les petites entreprises peuvent tenir une comptabilité simplifiée en ne fournissent pas l'ensemble des états financière mais en gardant les critères du chiffre d'affaire et d'effectifs, les documents à fournir sont :

-Le bilan.

---

<sup>9</sup> La loi 07-11 du 25/03/2009, journal officiel N°19, Alger, P19.



-Le compte de résultat.

-Tableau de flux trésorerie.

**4-3-1 Le bilan :** Selon le paragraphe 220-2 de la loi 07-11 «Le bilan décrit séparément les éléments d'actif et les éléments de passif». Il présente un instantané de la situation financière de l'entreprise à une date précise.

Il fait apparaître de façon distincte au moins les rubriques suivantes lorsqu'il existe des opérations concernant ces rubriques :

- **A l'actif :**

-les immobilisations incorporelles ;

-les immobilisations corporelles ;

-les amortissements ;

-les participations ;

-les actifs financiers ;

-Les stocks ;

-Les actifs, les autres débiteurs et autres actifs assimilés (charges constatées d'avance) ;

-la trésorerie positive et équivalente de trésorerie positive.

- **Au passif :**

Les capitaux propres avant distributions décidées ou proposées après la date de clôture, en distinguant le capital émis (dans le cas de sociétés), les réserves, le résultat net de

L'exercice et les autres éléments

-les passifs non courants portants intérêts ;

-les fournisseurs et autres créditeurs ;

-les passifs d'impôts (en distinguant les impôts différés) ;

-les provisions pour charges et passifs assimilés (produits constatés d'avance) ;

- la trésorerie négative et équivalente de trésorerie négative.<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup> La loi 07-11 du 25/03/2009, journal officiel N°19, Alger, P20.

**Tableau N°04 : Bilan actif**

<b>LIBELLE</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMO/PROV</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en concession				
<b>Immobilisations encours</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>				
<b>ACTIF COURANT</b>				
<b>Stocks et encours</b>				
<b>Créances et emplois assimilés</b>				
Clients				
Autres débiteurs				
Impôts et assimilés				
Autres créances et emplois assimilés				
<b>Disponibilités et assimilés</b>				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie				
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>				

Source : Conseil national de la comptabilité (CNC) -Modèles d'états financiers-

**Tableau N°05 : Bilan Passif**

<b>LIBELLE</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis		
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)		
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
<b>Part de la société consolidante (1)</b>		
<b>Part des minoritaires (1)</b>		
<b>TOTAL I</b>		
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		

Fournisseurs et comptes rattachés		
Impôts		
Autres dettes		
Trésorerie passif		
<b>TOTAL III</b>		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>		

Source : Conseil national de la comptabilité (CNC) -Modèles d'états financiers-

**4-3-2 Le compte de résultat :** Selon le paragraphe 230-1 de la loi 07-11 «le compte de résultat est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entité au cours de l'exercice. Il ne tient pas compte de la date d'encaissement ou de décaissement. Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfice/profit ou perte.»<sup>11</sup>

Il existe deux façons de présenter le compte de résultat :

- soit en ventilant les charges par nature (consommations de matières, charges de personnel, amortissements, etc....)
- soit en les regroupant par fonction (charges de distribution, charges administratives, etc....), Le compte de résultat par fonction s'il est établi doit être présenté dans l'annexe.

Les éléments du compte de résultat par nature sont présentés en éléments ordinaires et éléments extraordinaires.

**Tableau N°06 : Compte de résultats**

<b>LIBELLE</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
Ventes et produits annexes		
Variation stocks produits finis et en cours		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		
Achats consommés		
Services extérieurs et autres consommations		
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>		
Charges de personnel		
Impôts, taxes et versements assimilés		
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		
Autres produits opérationnels		
Autres charges opérationnelles		
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		
Reprise sur pertes de valeur et provisions		
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>		
Produits financiers		
Charges financières		
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>		
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>		

<sup>11</sup> La loi 07-11 du 25/03/2009, journal officiel N°19, Alger, P21.

Impôts exigibles sur résultats ordinaires		
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		
Eléments extraordinaires (produits)		
Eléments extraordinaires (charges)		
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>		
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		

Source : Conseil national de la comptabilité (CNC) -Modèles d'états financiers-

**4-3-3 L'état de variation des capitaux propres** : Selon le paragraphe 250-1 de la loi 07-11 «L'état de variation des capitaux propres constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice.»<sup>12</sup>

**Tableau N°07 : Etat de variation des capitaux propres**

<b>LIBELLE</b>	<b>Note</b>	<b>Capital social</b>	<b>Prime d'émission</b>	<b>Ecart d'évaluation</b>	<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>Réserves et résultat</b>
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>						
Changement de méthode comptable						
Correction d'erreurs significative						
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat						
Dividendes payées						
Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>						
Changement de méthode comptable						
Correction d'erreurs significatives						
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat						
Dividendes payées						
Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>						

Source : Conseil national de la comptabilité (CNC) -Modèles d'états financiers-

<sup>12</sup> La loi 07-11 du 25/03/2009, journal officiel N°19, Alger, P22

**4-3-4 Tableau de flux de trésorerie** : Selon le paragraphe 240-1 de la loi 07-11 «Le tableau de flux de trésorerie a pour but d’apporter au utilisateurs des états financiers une base d’évaluation de la capacité de l’entité à générer de la trésorerie, ainsi que des informations sur l’utilisation de ces flux de trésorerie». <sup>13</sup> Il est généralement divisé en trois catégories :

- Les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d’investissement.
- Les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

**Tableau N°08 : Tableau de flux de trésorerie**

<b>LIBELLE</b>	<b>NOTE</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Encaissements reçus des clients			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			
Intérêts et autres frais financiers payés			
Impôts sur les résultats payés			
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires			
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières			
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières			
Intérêts encaissés sur placements financiers			
Dividendes et quote-part de résultats reçus			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectuées			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>			
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi liquidités			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>			
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période</b>			
<b>Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période</b>			
<b>Variation de la trésorerie de la période</b>			

Source : Conseil national de la comptabilité (CNC) -Modèles d'états financiers-

**4-3-5 L’annexe des états financiers**: Selon le paragraphe 260-1 de la loi 07-11 « l’annexe des états financiers comporte des informations sur les points suivants, dès lors que ces

<sup>13</sup> La loi 07-11 du 25/03/2009, journal officiel N°19, Alger, P22.

informations présentent un caractère significatif ou sont utiles pour la compréhension des opérations figurantes sur les états financiers.»<sup>14</sup>

En général l'annexe des états financiers inclut ces éléments suivants :

- **Les politiques comptables :** Les annexes précisent les méthodes et les principes comptables appliqués par l'entreprise pour préparer ses états financiers, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des revenus, l'évaluation des actifs et des passifs ainsi que les estimations comptables.
- **Les informations complémentaires :** Elles peuvent contenir des informations détaillées sur les éléments spécifiques des états financiers tels que les écarts de change, les provisions, les stocks et les engagements hors bilan.
- **Les engagements et les risques :** L'annexe des états financiers fournissent des détails sur les engagements contractuels de l'entreprise tels que les contrats de location, les garanties données ou reçues, les litiges en cours et le risques financiers.
- **Les parties liées :** Elles révèlent les transactions et les relations avec des parties liées telles que les actionnaires, les dirigeants, les sociétés affiliées afin de mettre en évidence tout conflit d'intérêt potentiel ou toute influence significative sur les opérations de l'entreprise.
- **Les évènements post-clôture :** Les annexes mentionnent les évènements significatifs survenues entre la date de clôture des états financiers et la date de leur approbation tels que des acquisitions, des cessions et des modifications importantes des conditions financières.

Les modèles de tableaux pouvant figurés dans l'annexe des états financiers sont comme suit :

**Tableau N°09 : Evaluations des informations et des actifs financières non courants**

Rubrique et poste	Note	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Détermination de l'exercice	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisation incorporelle					
Immobilisation corporelle					

<sup>14</sup> La loi 07-11 du 25/03/2009, journal officiel N°19, Alger, P23.

<b>Autres actifs financiers non courants</b>					
--	--	--	--	--	--

**Tableau N°10 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice**

Rubrique et postes	Note	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Créance					
Prêts					
Client					
Impôts					
Autres débiteurs					
<b>Total</b>					
Dettes					
Emprunts					
Autres dettes					
Fournisseurs					
Impôts					
Autres créditeurs					
<b>Total</b>					

**Tableau N°11 : Tableau des participations (filiales et entités associés)**

Filiale et entités associés	Note	Capitaux propres	Don capital	Quote-part du capital détenu %	Résultats dernier exercice	Prêts et avances accordées	Dividendes encaissés	Valeur comptable du titre détenu
Filiale								
Entité A								
Entité B								
Entités associées								
Entité 1								
Entité 2								

**Tableau N°12 : Tableau des amortissements**

Rubrique et poste	Note	Amortissements cumulés en début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminutions éléments sortis	Amortissements cumulés en fin d'exercice
<b>Goodwill</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
<b>Participations</b>					
<b>Actifs financiers non courants</b>					

**Tableau N°13 : Tableau des provisions**

Rubrique et poste	Note	Provisions cumulés en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	Provisions cumulées
<b>Provision passifs non courants</b>					
Provisions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour litige					
<b>Total</b>					
<b>Provisions passifs courants</b>					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Autres Provisions liées au personnel					
Provisions pour impôts					
<b>Total</b>					

**Conclusion du chapitre :** La comptabilité est un système d'information fournissant une information intelligible, significative, fiable et pertinente sur la réalité économique de l'entreprise. Elle permet notamment de rendre compte des relations de l'entreprise avec ses partenaires et d'informer sur la situation patrimoniale et les performances de l'entreprise. L'information comptable est une donnée quantitative monétaire retraçant un événement affectant la situation financière ou la performance de l'entreprise à une date donnée et justifiée par un document.



# **Chapitre II**

## **Les travaux comptables**

**Introduction du chapitre :** A la fin de chaque exercice comptable, l'entreprise est tenue d'effectuer un ensemble d'opérations comptables afin de réaliser l'inventaire des éléments de l'entreprise. Pour mieux gérer sa fin d'exercice l'entreprise doit recenser les amortissements, les dépréciations et les provisions, ainsi que des régularisations à effectuer sur les produits et charges, les achats et les ventes ou encore la situation de l'entreprise vis-à-vis de la banque. Après le calcul du résultat comptable, l'entreprise procédera à des déductions et des réintégrations afin de déterminer un résultat fiscal.

## **Section 01 : Les amortissements, dépréciations et réévaluations sur les immobilisations**

### **1-1 Les amortissements :**

Lorsqu'une entreprise veut investir dans un bien, une machine ou un véhicule, il est indispensable d'évaluer sa valeur à travers les années pour le suivi comptable de l'entreprise, il peut paraître complexe de calculer l'amortissement des immobilisations.

#### **1-1-1 Définition des amortissements :**

D'après le paragraphe 121-7° de l'arrêté comptable, «l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques liés à un actif corporel ou incorporel. Il est comptabilisé en charges à moins qu'il soit incorporé dans la valeur comptable d'un actif produit par l'entité pour elle-même.

Les raisons de la constatation de l'amortissement sont au nombre de 3 :

- L'usure physique qui dépend de facteurs opérationnels attendus comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé et le programme de maintenance.
- L'obsolescence technique ou commerciale découlant de changement dans la production ou d'une évolution de la demande du marché pour le produit fourni par l'actif
- Les limites juridiques sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location, de concession de licences,... »<sup>1</sup>

En principe, toutes les immobilisations corporelles sont amortissables, à l'exception des terrains (sauf carrière et gisement) et des œuvres d'art.

---

<sup>1</sup> L'arrêté comptable du 26/07/2008, Ministère des finances, Alger, P08.

Certaines immobilisations incorporelles sont amortissables tels que les brevets d'inventions et les licences, par contre d'autres ne le sont pas.

Enfin les immobilisations financières ne sont pas amortissables. Elles peuvent toutes fois faire l'objet d'une dépréciation.<sup>2</sup>

### **1-1-2 Les notions liées à l'amortissement :**

**La base amortissable :** est le cout d'un actif, ou tout autre montant substitué au cout, diminué de sa valeur résiduelle.

$$\text{Base amortissable} = \text{Valeur brute de l'actif} - \text{la valeur résiduelle}$$

**La valeur brute :** est la valeur d'entrée dans le patrimoine ou sa valeur après réévaluation.

**La valeur résiduelle :** est le montant estimé qu'une entreprise obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif, après déduction des couts de sortie estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité.

**La valeur nette comptable :** est le montant par lequel un actif est comptabilisé au bilan après déduction du cumul des amortissements et des pertes de valeurs relatives à cet actif.

**La durée d'utilité :** elle correspond à la période d'utilisation d'un actif qui servira au déroulement de l'activité de l'entreprise.

**L'annuité d'amortissement :** c'est le montant d'amortissement réalisé à la clôture d'un exercice donné. L'annuité ne concerne qu'un seul exercice et la durée qui ne dépasse pas 12 mois

$$\text{Annuité} = \text{valeur d'origine} / \text{la durée d'utilisation}$$

Ou

$$\text{Annuité} = \text{base amortissable} * \text{taux d'amortissement}$$

**Le taux d'amortissement :** on calcul l'annuité d'amortissement on multipliant la valeur d'origine par un pourcentage nommé taux d'amortissement.

<sup>2</sup> HUGUES Jenny, comptabilité générale «Travaux comptables de fin d'exercice» édition CEACG, Paris, 2013, P127.

$$\text{Taux d'amortissement} = 100 / \text{la durée d'utilisation}$$

### 1-1-3 La durée d'amortissement des immobilisations :

#### Immobilisations incorporelles :

- Frais d'établissement (sur 5 ans)
- Frais de recherche (sur 5 ans)
- Brevets, licences (sur 5 ans)

#### Immobilisations corporelles :

- Constructions (20 à 50 ans)
- Installations techniques (10 à 15 ans)
- Outillage (5 à 10 ans)
- Agencements, aménagements (10 à 20 ans)
- Matériel de transport (4 à 5 ans)
- Matériel de bureau, mobilier (5 à 10 ans)
- Micro-ordinateurs (3 ans)
- Les emballages récupérables (3 ans)

Toutefois, il existe des immobilisations corporelles et incorporelles non amortissables tels que les terrains, œuvre d'art, ainsi que les fonds de commerce et le droit au bail.

### 1-1-4 La présentation du plan d'amortissement :

Tableau N°14 : Le plan d'amortissement

Les années	Base amortissable	Annuité/dotation	Annuité/dotation cumulée	VNC
N				
N+1				
N+2				
N+3				

**1-1-5 Les différents types d'amortissements :**

**L'amortissement linéaire :** L'amortissement linéaire est une méthode qui consiste à classer de manière égale la base amortissable sur la durée de vie du bien. Le calcul de l'annuité d'amortissement s'effectue en divisant la base amortissable par la durée probable d'utilisation du bien. L'annuité d'amortissement est constante pendant toute la durée de vie du bien.

La première étape de calcul de la première annuité est la date de début de consommation des avantages économiques. Qui est aussi appelée la date de mise en service du bien. Selon le principe prorata temporis c'est-à-dire en nombre de jours, on calcule la première annuité proportionnellement à partir de la date de mise en service jusqu'à la clôture de l'exercice comptable.

L'amortissement linéaire ou constant comporte à déterminer annuellement une dotation (Montant) égale à la valeur d'acquisition X taux d'amortissement. Il répartit de manière égale les dépréciations sur la durée de vie du bien.<sup>3</sup>

$$\text{Dotation aux amortissements} = \text{Valeur d'origine} / \text{Durée}$$

Ou

$$\text{Dotation aux amortissements} = \text{valeur d'origine} * \text{taux}$$

$$\text{Taux} = 100 / \text{Durée}$$

**L'amortissement dégressif :** Le mode dégressif est un système qui ne peut s'appliquer qu'aux biens amortissables remplissant ces trois critères :

- Le bien doit être acheté neuf
- Sa durée de vie doit être supérieure ou égale à 3 ans
- Il ne doit pas faire l'objet d'une exclusion par l'administration fiscale

Lorsque l'annuité dégressive devient inférieure à l'annuité qui correspond à la valeur résiduelle, on divise cette dernière sur le nombre d'années restantes et l'amortissement dégressif va basculer vers le mode constant.

<sup>3</sup> GRANDGUILLOT Beatrice et Francis, «La comptabilité générale» 18ème édition, Paris, 2015, p240-242.

### Calcul de l'amortissement = VO \* taux d'amortissement

Le taux d'amortissement dégressif est obtenu en multipliant le taux d'amortissement linéaire par l'un des coefficients suivants :

**Tableau N°15 : Coefficient d'amortissement dégressif**

Durée d'utilisation	Coefficients
3-4 ans	1.5
5-6 ans	2
Supérieur à 6 ans	2.5

**L'amortissement par composants :** Selon l'IAS16 lorsqu'une immobilisation corporelle est composée de parties ayant des durées d'utilité différentes, les composants des immobilisations doivent être inscrits séparément à l'actif. Ils seront par la suite amortis selon leurs propres durées d'utilité. Donc l'approche par composants consiste à décomposer un actif en un nombre non restreint d'éléments immobilisables individuellement, dès lors que leur valeur est significative, leur durée de vie ou rythme d'amortissements sont distincts. La méthode doit être appliquée dans les cas suivants :

- ❖ **Acquisition de tout ou partie d'un actif immobilisé :** Les éléments dont la durée de vie et le plan d'amortissement sont différents doivent être inscrits séparément à l'actif, si leur valeur unitaire est significative et peut être estimée de manière fiable, on peut prendre l'exemple des immeubles et leurs terrains.
- ❖ **Renouvellement d'une partie d'un actif :** Lors du remplacement d'un élément d'actif, ce dernier est sorti par l'entrée du nouvel élément.
- ❖ **Contrats de révision d'un actif :** S'il existe au moment de l'acquisition du bien un programme gradué d'entretien et de révision du bien, une immobilisation doit être créée et amortie sur la période entre deux entretiens ou révisions.

**L'amortissement selon les unités d'œuvre de production :** on doit considérer la capacité de production prévue, pour l'immobilisation et sa durée d'utilisation en production. Le taux d'amortissement qui correspond à la quantité prévisionnelle d'unité d'œuvre produite dans l'année sur le nombre prévisionnel total d'unité d'œuvre produites sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

$$\text{Annuité d'amortissement} = \text{base amortissable} * \text{taux d'amortissement annuel}$$

**Taux d'amortissement annuel = nombre d'UO de l'exercice / nombre total d'unité  
d'œuvre**

### 1-1-6 L'enregistrement comptable des amortissements :

Les amortissements sont comptabilisés pendant l'inventaire qui a lieu à chaque clôture de l'exercice comptable. Les amortissements sont des charges calculées, ce qui signifie qu'elles ne provoquent pas de sortie d'argent, donc on débite le compte 68 (compte de charge) par le crédit du compte 28 (compte de bilan).

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
68		Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur	XXX	
	28	Amortissement des immobilisations		XXX

## 1-2 Les dépréciations :

**1-2-1 Définition de la dépréciation :** Une dépréciation d'immobilisation représente la constatation occasionnelle de la perte de valeur d'un bien, et plus particulièrement la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable (VNC). Cette perte de valeur peut être définitive ou réversible. La norme IAS 36 exige que soit estimée la valeur recouvrable d'un actif s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur, et que soit constatée une perte de valeur lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La perte de valeur doit être constatée dans le compte de résultat pour les actifs comptabilisés au coût historique et traité comme une réévaluation négative pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué. L'objectif de la norme IAS 36 est de définir les démarches à effectuer pour s'assurer que les actifs sont comptabilisés pour une valeur qui ne dépasse pas la valeur recouvrable. Elle traite de la comptabilisation de la dépréciation des actifs et donne la méthodologie d'évaluation de cette dépréciation.<sup>4</sup>

### 1-2-2 Les notions liées à la dépréciation :

<sup>4</sup> Ouvrage collectif d'un groupe de travail de l'association nationale directeurs financiers et de contrôle de gestion, «Normes IAS/IFRS», Editions d'Organisation, 2004, P172.

---

**La valeur recouvrable :** est considérée comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

**La valeur vénale :** est le montant que l'on veut obtenir de la vente du bien dans les conditions actuelles du marché.

**La valeur d'usage :** est la valeur que l'entreprise peut retirer de la possession et de l'usage du bien. Pour une immobilisation, la valeur d'usage peut être définie comme une somme actualisée des flux à recevoir (proche de la VAN) et dans ce cas il est difficile d'évaluer car une immobilisation ne peut être isolée de l'ensemble des immobilisations de l'entreprise (le capital productif).

**Les indices de perte de valeur :**

Une entité apprécie à chaque date clôture s'il existe un quelconque indice interne ou externe montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur.

**Les indices externes :**

-Baisse significative de la valeur de marche (impact sur le prix de vente nette).

-Obsolescence.

-Augmentation du prix des matières premières.

**Les indices internes :**

-Performances dégradées.

-Restaurations.

-Arrêt d'activité.

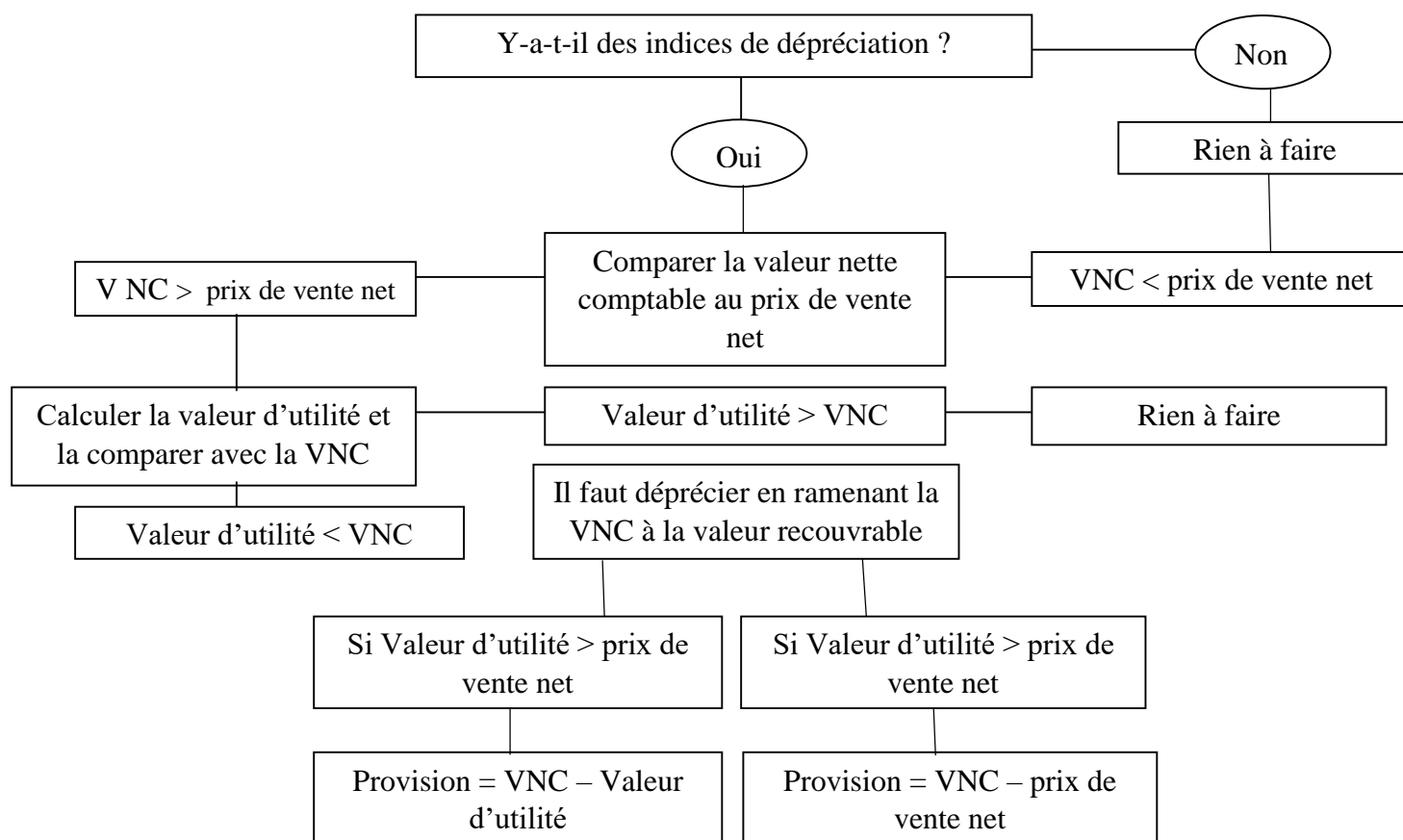
Pour effectuer un test de dépréciation on suit les étapes suivantes :<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup>GRANDGUILLOT Beatrice et Francis «Comptabilité générale», 16eme édition Lextenso, France, 2012, P265-266-267.



**Schéma N°02 : Un test de dépréciation**



Source : Réalisé par nos soins

**1-2-3 L'enregistrement comptable de la dépréciation :**

Après la constatation d'une perte de valeur, l'entité doit déterminer, à chaque date de clôture, la valeur recouvrable de l'actif.

-Si la perte de valeur a augmenté : constatation d'une dotation complémentaire.

-Si la perte de valeur a diminué : reprise de la perte de valeur sans toutefois dépasser la valeur nette comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des exercices antérieurs.

Constatations de la perte de valeur

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
681		Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur	XXX	
	29	Perte de valeur sur immobilisations		XXX

Diminution ou annulation de la perte de valeur

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
29	78	Perte de valeur sur immobilisations. Reprise sur perte de valeur	XXX	XXX

### 1-3 Les réévaluations :

**1-3-1 La réévaluation des immobilisations :** Une immobilisation corporelle après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif est comptabilisée à son cout diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Chaque catégorie d'immobilisations peut faire l'objet d'une réévaluation, on peut citer : les terrains, constructions, matériel de transport...

La réévaluation consiste à remplacer la valeur nette comptable d'une catégorie par sa juste valeur.

La valeur nette comptable ultérieure d'un bien réévalué doit rester proche de sa juste valeur. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normale.

Après une première réévaluation, des réévaluations doivent donc être effectuées avec une régularité suffisante. Lors des réévaluations, le juste des terrains et constructions est habituellement leur valeur de marché. Cette valeur est déterminée sur la base d'une estimation effectuée par des experts professionnels ayant des qualités requises. La juste valeur des installations de production est également leur valeur de marche.

En l'absence d'indications sur leur valeur de marche, elles sont évaluées à leur cout de remplacement net d'amortissement.

### 1-3-2 L'enregistrement comptable de la réévaluation :

Lorsque la valeur comptable d'un actif augmente à la suite d'une réévaluation, l'augmentation est créditée directement en capitaux propres sous le libellé écart réévaluation.

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
2 0/1		Immobilisation corporelle ou incorporelle	XXX	
	28	Amortissement des immobilisations		XXX
	105	Ecart de réévaluation		XXX

Lorsque la réévaluation d'un actif fait apparaître une perte de valeur (réévaluation négative), cette perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart de réévaluation antérieur comptabilisé en capitaux propres au titre de ce même actif

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
105		Ecart de réévaluation	XXX	
	2 0/1	Immobilisation corporelle ou incorporelle		XXX

## Section 2 : Les provision et pertes de valeurs

En règle générale les provisions constituent une partie du bilan plus précisément du poste passif et elles sont situées en dessous des capitaux propres. Les provisions représentent des charges probables qu'une entreprise aura à subir dans un futur proche et pour une valeur quelconque mais non connue définitivement.

**2-1 Définition des provisions :** Selon le paragraphe 125-1 de l'arrêté comptable, « Une provision pour charges est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Elle est comptabilisée lorsque ;

- Une entité à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation ;
- Une estimation fiable du montant de cette obligation peut être fait.»<sup>6</sup>

<sup>6</sup> L'arrêté comptable du 26/07/2008, Ministère des finances, Alger, P12.

A l'occasion de la révision des comptes les provisions sont généralement recensés, évaluées et comptabilisées lors de l'établissement du bilan comptable elles sont notamment regroupées dans un dossier de travail annuel.

Il est très important pour une entreprise de comptabiliser une provision comptable afin d'anticiper des risque dans ces comptes pour ne pas être pris au dépourvu. La comptabilisation d'une provision permet le respect des principes de prudence et d'image fidèle que doivent reflétées des comptes.

**2-2 La classification des provisions :** Le SCF distingue nettement les provisions pour risques et charges des provisions pour dépréciation d'actifs courants et non courants.

**Tableau N°16 : Classification des provisions**

Provisions pour dépréciations	Provisions pour charges	Provision pour risques
-Les immobilisations financières (Titres, VMP). -Les stocks -Les créances	-Provisions pour pensions et obligations similaires (153) -Provisions pour impôts (155) -Provision pour renouvellement des immobilisations (156)	-Provisions pour litiges (1511) -Provisions pour garanties données aux clients (1512) - Provisions pour perte sur marchés à terme (1513) -Provisions pour amendes et pénalités (1514) -Provisions pour pertes de change (1515) -Provisions pour pertes sur contrats (1516)

Source : réalisé par nous-même.

### 2-2-1 Les provisions pour dépréciations :

**La dépréciation des titres :** Lors de leur acquisition, les titres constituent un portefeuille et sont comptabilisés au débit de l'un des quatre comptes suivants : « 261 Titres de participation », « 271 Titres immobilisés (droit de propriété) », « 272 Titres immobilisés (droit de créance) », « 50 Valeur mobilières de placement ».

Lors de l'inventaire, les titres en portefeuille sont évalués et comparés à leur cours d'acquisition. Trois cas peuvent alors apparaître :

- ❖ Dans le premier cas, la valeur unitaire d'inventaire des titres est égale à leur valeur unitaire d'acquisition. La situation patrimoniale n'est pas affectée. Aucun enregistrement comptable n'est effectué.

- ❖ Dans le deuxième cas, la valeur unitaire d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur unitaire d'acquisition. Il y a une perte latente qu'il convient de constater par une provision pour dépréciation.
- ❖ Dans le troisième cas, la valeur unitaire d'inventaire des titres est supérieure à leur valeur d'acquisition. Il y'a une plus-value latente. Aucun enregistrement comptable n'est effectué.

### L'enregistrement comptable :

L'ajustement consiste à enregistrer une augmentation de la dépréciation ou à effectuer une reprise sur provision selon que la situation se détériore ou s'améliore.

L'augmentation de la dépréciation est constatée par un enregistrement de même nature que celui de la première dotation

Constatation de la dépréciation des titres :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
685		Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur élément financier	XXX	
	59	Perte de valeur des actifs financiers courants		XXX

La diminution ou l'annulation de la dépréciation est constatée au débit du compte de provision concerné afin de le solder par le crédit du compte «786 Reprises sur provision financières ». Ce compte de produit est utilisé lorsque la provision a été enregistrée dans le compte de charge « 686 Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur élément financier ».

Reprise dépréciations des titres d'années :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
59		Perte de valeur des actifs financiers courants	XXX	
	786	Reprise sur pertes de valeur et provisions		XXX

**Dépréciation des stocks :** Lors de l'inventaire, les valeurs des stocks en général peuvent être inférieures à leurs couts d'entrée en stock à la suite de détériorations de vols ou d'obsolescence. Il convient alors de constater la perte de valeur par une provision.

**Enregistrement comptable :**

La charge supportée par chaque exercice est inscrite au débit du compte « 6853 dotations aux amortissements et aux provisions » ou au débit du compte « 687 Dotations aux amortissements et aux provisions, charges exceptionnelles » si la dépréciation revêt un caractère exceptionnel. L'incidence de la diminution de la valeur des stocks est constatée au crédit d'un compte de provision en classe 3.

Constatation des provisions pour dépréciation des stocks :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
6853		Dotations aux provisions et perte de valeur sur compte de stock	XXX	
	39	Perte de valeur sur stocks et encours		XXX

Diminution ou annulation des provisions pour dépréciation des stocks :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
39		Perte de valeur sur stocks et encours	XXX	
	7853	Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provision sur les comptes de stock		XXX

**La dépréciation des comptes de clients :**

Lorsque la solvabilité des clients devient incertaine (cessation de paiement, redressement judiciaire, faillite...), une dépréciation est estimée afin de constater ses incidences sur la valeur patrimoniale de l'entreprise. Il convient alors de distinguer les créances devenues douteuses des créances devenues irrécouvrables.<sup>7</sup>

<sup>7</sup> BARUCH Philippe, MIRVAL Gerald «Comptabilité générale», édition Ellipses, 32 rue de Bague, Paris (15<sup>e</sup>), 1996, P210-212-213.

**L'enregistrement comptable :**

Les créances douteuses entraînent l'enregistrement d'une dépréciation probable. Au plan comptable, l'opération s'effectue en deux étapes :

La première étape consiste à dissocier les créances. Les créances devenues incertaines dans l'exercice sont alors transférées des créances régulières aux créances douteuses. Le compte « 416 Clients douteux ou litigieux » est débité par le crédit du compte « 411 clients »

Au cours de la deuxième étape, le compte « 685 Dotations aux amortissements et aux provisions et perte de valeur sur actif courant » est débité et le compte « 49 perte de valeur sur clients », est crédité, du montant de la dépréciation. Comme on peut constater aussi une reprise, le compte « 49 perte de valeur sur clients » est débité par le crédit « 785 Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provision actif courant »

Pour les créances irrécouvrables, les débiteurs se trouvent juridiquement dans l'incapacité d'honorer leurs dettes. Les pertes hors taxe sont alors enregistrées au débit du compte « 654 Perte sur créances irrécouvrables dans l'exercice » et crédité par le compte « 416 clients douteux »

Constatation des clients douteux :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
416		Clients douteux (litigieux)	XXX	
	411	Clients		XXX

Constatation de la perte de valeur sur créance et augmentation :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
685		Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur sur actif courant	XXX	
	4916	Perte de valeur sur clients		XXX

Reprise sur perte de valeur créance client :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
4916		Perte de valeur sur clients	XXX	
	785	Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provision actif courant		XXX

Enregistrement d'une perte sur créance irrécouvrable :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
654		Perte sur créance irrécouvrable	XXX	
	416	Clients douteux (litigieux)		XXX

**2-2-2 Les provisions pour charges :** La réglementation comptable énumère également les principales provisions pour charges :

**Provisions pour pensions et obligations similaires :** Ces provisions couvrent les charges engendrées par l'obtention par le personnel de droits à la retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (assurance-vie, couverture médicale).

**Enregistrement comptable :**

Constations de la provision :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
6863		Dotations aux provisions pour pensions et obligations de retraite	XXX	
	153	Provisions pour pensions et obligations similaires		XXX

Paiement des charges durant l'exercice suivant :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
63		Charges du personnel	XXX	
	421	Personnel rémunérations dues		XXX



Reprise de la provision :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
153	7863	Provisions pour pension et obligation similaires Reprise sur provisions pour pensions et obligations similaires	XXX	XXX

**Provision pour impôts :** Elles correspondent aux charges probables d'impôts concernant l'exercice mais reportées dans le temps car dépendant les résultats futurs.

**Enregistrement comptable :**

Constatation de la provision :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
6865	155	Dotation aux provisions pour risques et charges financières Provision pour impôts	XXX	XXX

Paiement de la charge durant l'exercice suivant

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
69	444	Impôts sur les résultats et assimilés Etat impôt sur résultat	XXX	XXX

Reprise de la provision :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
155	785	Provisions pour impôts Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provision actif courant	XXX	XXX

**Provisions pour renouvellement des immobilisations :** Provisions particulières constatées par les entreprises concessionnaires

- **Provisions pour renouvellement des immobilisations en concession :** Ce compte enregistre les provisions pour renouvellement des immobilisations constituées par les concessionnaires de service public.

**Enregistrement comptable :**

Constatation de la provision :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
6822	1560	Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations en Concession Provision pour renouvellement d'immobilisation en concession	XXX	XXX

Reprise de la provision :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
1560	7812	Provision pour renouvellement d'immobilisation en concession Reprise sur provisions d'immobilisation en concession	XXX	XXX

- Provision pour reconstitution de gisements :** Selon l'article 4 de la loi n° 14-05 «disposition qui permet au titulaire d'un permis d'exploitation de mines ou de carrières de soustraire à l'impôt une partie de son bénéfice, à condition de réutiliser les sommes correspondantes pour effectuer des travaux de recherche minière aux fins de mettre en évidence de nouvelles réserves minières ou de nouveaux gisements».<sup>8</sup>

**Enregistrement comptable :**

Constatation de la provision

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
68	1562	Dotations aux provisions pour reconstitution de gisement minier Provision pour reconstitution de gisement minier	XXX	XXX

<sup>8</sup> La loi 14-05 du 30/03/2014, journal officiel N°18, Alger, P05.

Constatation des frais de recherche engagés pour un nouveau gisement :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
61/62 44566	401	Service Etats, TVA déductible Fournisseur de bien et service	XXX	XXX

Reprise de la provision :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
1562	785	Provision pour reconstitution de gisement minier Reprise d'exploitation sur perte de valeur et provision actifs courants	XXX	XXX

### 2-2-3 Les provisions pour risques :

**Provisions pour litiges :** Elles sont destinées à couvrir les risques pécuniaires encourus par les entreprises à propos des litiges dans lesquels elle est impliquée. Le montant de la provision est égal à la somme que l'entreprise risque de devoir payer à l'issue de ce litige, ce montant doit comprendre en plus des indemnités prévues, les couts annexes tels que les honoraires d'avocats et les frais de procédure. La provision est maintenue jusqu'au règlement du litige ou tant que le délai d'action en justice n'est pas prescrit.

**Provisions pour garanties données aux clients :** L'entreprise doit tenir compte, à la fin de chaque exercice des dépenses susceptibles d'être engagées du fait de garanties jouant sur les produits vendus ou les travaux réalisés durant cet exercice. L'évaluation de cette provision repose le plus souvent sur des calculs statistiques bases sur les retours pour remplacement ou réparation par types de produits et sur la durée des garanties accordées.

**Provisions pour perte sur marche à terme :** Il s'agit des provisions constituées pour faire face à des risques de pertes lies a des opérations d'achat et de vente de marchandises ou matières premières à terme. Une opération d'achat ou de vente à terme est une opération dont la livraison et le paiement n'interviendront pas qu'à l'exercice suivant et dont le prix est fixe au préalable par un engagement (contrat), cet engagement à terme peut donc induire des pertes.

**Provisions pour amendes et pénalités :** L'entreprise enregistre ce type de provisions lorsqu'elle a contrevenu à la loi et elle sait qu'elle sera condamnée pour les infractions commises, mais l'échéance et/ou le montant ne sont pas encore fixes.

**Provisions pour pertes de changes :** Ces provisions sont liées aux variations des cours de de devises qui peuvent générer des pertes latentes sur des opérations réalisées en devises ou sur des comptes détenus en devises.

**Provisions pour pertes sur contrat :** Souvent, elles se rapportent à un contrat à long terme, contrat a raison duquel on craint de dégager une perte. L'entreprise se heurte à des difficultés qu'elle n'avait pas anticipées et qui lui engendrent des surcouts. Elle doit provisionner les éventuelles pertes avec l'approximation la plus exacte possible.<sup>9</sup>

### Section 3 : Les écritures de régularisations comptables

Généralement, avant d'appliquer les règles comptables et l'établissement des documents annuels, l'entreprise doit respecter les principes comptables parmi eux le principe de l'indépendance des exercices, cela signifie que les écritures des régularisations sert à tenir compte l'ajustement de toutes les charges et produits durant chaque période comptable qui lui sont propres, qui la concernent.

**3-1 La régularisation de charges et produits :** Au cours de l'exercice, les charges et les produits sont enregistrés au fur et à mesure de leur constatation. La plupart d'entre eux concernant effectivement l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés. Cependant, il peut exister des décalages dans le temps entre le moment où une opération est effectuée et celui où la pièce comptable correspondante est enregistrée. A l'inverse, certains produits ou charges sont enregistrés, alors qu'ils concernent pour tout ou partie l'exercice suivant.

En vertu du principe d'indépendance des exercices, il sera donc nécessaire d'effectuer des ajustements dans le temps, afin de :

- Retrancher à l'exercice certains produits ou charges le concernant, mais qui n'ont pas été enregistrés ;
- Exclure de l'exercice certains produits ou charges qui ont été enregistrés, mais qui ne concernent pas cet exercice.

Ces ajustements seront effectués à la clôture de l'exercice, lors des opérations d'inventaire.

---

<sup>9</sup> DISLE Charlotte, FARGEIX Alexis, MEYER Audrey «Comptabilité», 3ème édition Dunod, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff, France, 2021, P314-315.

**Les charges à payer et les produits à recevoir :** Ils correspondent à des éléments non enregistrés à la clôture de l'exercice.

**3-1-1 Les charges à payer :** les charges non comptabilisées à la réception de la facture. Mais, il peut arriver que la facturation ne survienne que sur l'exercice suivant.

Lorsque la charge est certains, mais que l'on ne dispose pas de la pièce comptable afférente (facture, bon de livraison, etc.), elle doit apparaître dans un compte de « charges à payer », rattacher au compte du créancier. Il en est de même si la pièce comptable existe, mais qu'elle est datée de l'exercice suivant.

### Enregistrement comptable :

Charges à payer à la clôture de l'exercice N :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
6...		Compte d'achat et de charges concernées	XXX	
44586		TVA à régulariser sur factures non parvenus	XXX	
	408	Fournisseurs- factures non parvenus		XXX
	4286	Personnels- charges à payer		XXX
	4386	Organismes sociaux-charges à payer		XXX
	4486	Etat-charges à payer		XXX
	1688	Intérêts courus		XXX

**3-1-2 Les produits à recevoir :** ce sont des produits non encore facturés ou échus mais qui ont été livrés ou achevés et qu'il faut prendre en considération dans le compte de résultat : c'est une créance sur les exercices suivantes.

Ce sont des produits qui ne sont pas encore comptabilisés nécessitent également un ajustement, au même titre que les charges. Leurs régularisations suivent un processus symétrique à celui des charges à payer.

**Enregistrement comptable :**

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
418		Clients - factures à établir	XXX	
4287		Personnel - produits à recevoir	XXX	
4387		Organismes sociaux - produits à recevoir	XXX	
4487		Etat - produits à recevoir	XXX	
2768		Intérêts courus	XXX	
	7...	Compte de vente concernée		XXX
	44587	TVA à régulariser sur factures à établir		XXX

**Les charges et les produits constatés d'avance :** il arrive parfois qu'une opération soit enregistrée en comptabilité avant que le bien ne soit livré ou que le service ne soit réalisé. Il s'agira alors d'ajuster en conséquence les comptes de charges et de produits concernés. Cette opération nécessitera l'utilisation de compte de régularisation (actif ou passif), destinés à reporter le montant de la charge ou du produit concerné sur l'exercice correspondant.

**3-1-3 Les charges constatées d'avance :** Les pièces comptable (facture, etc.) sont enregistrées avant la clôture de l'exercice, alors qu'elles concernant une livraison ou une prestation de services d'avant intervenir pour tout ou partie au cours de l'exercice suivant. A titre d'exemples, nous pouvons citer les abonnements à une revue, les loyers, les primes d'assurance, etc.<sup>10</sup>

**Enregistrement comptable :**

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
486		Charges constatées d'avances	XXX	
	6	Charges par natures		XXX

**3-1-4 Les produits constatés d'avance :** Ce sont à l'inverse des produits qui ont été facturés et comptabilisés au cours de l'exercice, mais qu'il faut transférer sur l'exercice ou les exercices suivantes parce qu'ils les concernent.

**Enregistrement comptable :**

<sup>10</sup> BELDI Adel, BUTIN Guy, LACROIX Ewa «Comptabilité générale», édition Pearson, 74rue de Lagny, 93100 Montreuil, France, 2014, P151-154.

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
7	487	Comptes de produits concernés Produits constatés d'avances	XXX	XXX

### 3-2 La régularisations des achats et ventes :

**3-2-1 La régularisation des achats :** Le compte « 38 » doit toujours être soldée en fin de période, si il n'est pas soldé deux cas se présente :

- Marchandise reçues sans facture (l'achat est comptabilisé mais la facture pas encore parvenus).

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
38		Achats stocké	XXX	
44586		TVA sur facture non parvenue	XXX	
	408	Fournisseur facture non parvenue		XXX

- Facture reçues sans marchandise

**Enregistrement comptable :**

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
37		Stocks à l'extérieur	XXX	
	38	Achats stocké		XXX

**3-2-2 La régularisation des ventes :** on peut avoir deux cas :

- Marchandises envoyées mais non encore facturées.

**Enregistrement comptable :**

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
478		Facture à établir	XXX	
	70	Ventes de produits		XXX

- Factures envoyées sans les marchandises.

**Enregistrement comptable :**

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
72	35	Production stockée ou déstockée Produits finis	XXX	XXX

**3-3 La régularisation des rabais, remises, et ristournes :** Les trois notions rabais, remise, ristourne font parties des réductions font parties des réductions commerciales et sont comptabilisées de la même manière, mais elles se distinguent d'un point de vue économique.

**La remise :** La remise est une réduction habituelle du prix de vente accordée notamment de manière ponctuelle à des fins commerciales. Il s'agit d'un geste commercial couramment pratique lorsqu'un client passe une grande commande.

**Le rabais :** Le rabais est un geste commercial qui revêt un caractère d'exception dans le cas où il s'agit une réduction sur le prix de vente initial pour compenser un défaut du produit ou sa non-conformité.

**La ristourne :** La ristourne est une réduction globale sur des transactions faites avec un même client pendant une période déterminée (mois, trimestre, semestre...). Elle se calcule à partir du chiffre d'affaires réalisé avec le client durant cette période.

**3-3-1 RRR à obtenir :** Le fournisseur décide d'accorder des réductions commerciales sur achat de l'année N mais la facture d'avoir ne parviendra pas qu'en N+1.

**Enregistrement comptable :**

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
4098		RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	XXX	
	609	RRR obtenus sur achats		XXX
	44586	TVA à régulariser sur factures non parvenues		XXX

**3-3-2 RRR a accordé :** L'entreprise accorde des réductions commerciales aux clients qui concernent l'exercice N mais la facture d'avoir ne parviendra pas qu'en N+1.



**Enregistrement comptable :**

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
709		RRR accordés par l'entreprise	XXX	
44587		TVA à régulariser sur factures à établir	XXX	
	4198	RRR à accorder et autres avoirs à établir		XXX

**3-4 L'état de rapprochement bancaire :**

On constate généralement, des divergences entre le compte bancaire tenu par l'entreprise et l'extrait du compte envoyé par cette même banque, parmi ces différences là on peut citer :

- Des erreurs sur les sommes pouvant être commises par le banquier ou par l'entreprise.
- Des chèques émis et comptabilisés par l'entreprise, ne sont comptabilisés, par le banquier qu'après encaissement par le bénéficiaire du chèque.
- L'enregistrement de virement se fait par le banquier, puis il avertit l'entreprise.
- Des frais ou intérêts sont enregistrés par l'entreprise. <sup>11</sup>

Il est donc important d'établir un état de rapprochement qui nous permettra de justifier les différents soldes.

**3-4-1 Définition :** l'état de rapprochement bancaire est un document interne établi afin de vérifier la concordance des soldes, entre le compte banque tenu par l'entreprise et le compte de l'entreprise tenu par la banque et de justifier les écritures de régularisations.

**3-4-2 L'établissement de l'état de rapprochement :**

- ❖ On place côte à côte le compte banque tenu par l'entreprise et l'extrait de compte adressé par le banquier
- ❖ On pointe les soldes de départ, en cas de différences, on recherche et on pointe les sommes identiques en procédant par croisement pour équilibrer les soldes de départ
- ❖ On construit l'état de rapprochement qui va récapituler les sommes non pointées et rapprocher les soldes en fin de période.

<sup>11</sup> GRAZEM Abdelghafour «TRAVAUX FIN D'EXERCICE», édition CRCECC, 2009, P30.

On enregistre les régularisations nécessaires dans la comptabilité de l'entreprise. En reprenant les sommes ajoutées dans l'état du côté de l'entreprise.

### 3-4-3 La présentation du tableau de rapprochement bancaire :

**Tableau N°17 : Tableau de rapprochement bancaire**

Compte de banque à l'entreprise					La banque (relevé de compte)				
Date	N° de document	Libellé	Débit	Crédit	Date	N° de document	Libellé	Débit	Crédit
	-	-	-	-		-	-	-	-
	-	-	-	-		-	-	-	-
	-	-	-	-		-	-	-	-
<b>Solde</b>			-	-	<b>Solde</b>			-	-

Source : Extrait d'un cours de comptabilité deuxième années licence

Donc un état de rapprochement établi régulièrement entre l'entreprise et sa banque, permet aux deux parties de tenir une comptabilité saine, comme il leur permet de ne pas accumuler trop d'erreurs que s'ils sont laissés jusqu'à la fin de l'exercice vont causer des difficultés aux parties.

**L'enregistrement comptable :** Il faut comptabiliser les opérations portées dans les colonnes de l'entreprise. Deux opérations à présenter :

- Opérations relatives aux encaissements :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
512		Banque	XXX	
	411	Clients		XXX
	76	Produits financiers		XXX
	511	Effets à l'encaissement		XXX
	5114	Effets à l'escompte		XXX
	413	Client-effets à recevoir		XXX

- Opérations relatives aux décaissements :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
627		Services bancaires	XXX	
403		Effets à payer	XXX	
661		Charges d'intérêts	XXX	
	512	Banque		XXX

### 3-5 La régularisation des intérêts :

**3-5-1 Sur prêts :** l'entreprise accorde un prêt à une entreprise au 31/12, elle doit enregistrer les intérêts courus.

**Enregistrement comptable :**

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
2768	76	Intérêt courus Produits financiers « Inclure les produits de N »	XXX	XXX

**3-5-2 Sur emprunts :** l'entreprise à emprunter de l'argent à une autre entreprise au 31/12, elle enregistre les charges d'intérêts.

**Enregistrement comptable :**

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
661	1688	Charge d'intérêt Intérêt courus sur emprunt « Inclure les charges de N »	XXX	XXX

## Section 04 : La transition du résultat comptable au résultat fiscal

Après la détermination du résultat comptable toutes les entreprises sont tenues de calculer un résultat fiscal en déduisant des produits non imposable et en réintégrant des charges non déductibles qui ont été comptabilisées.

**4-1 Le résultat comptable :** le résultat comptable montre la somme que l'entreprise a gagnée ou perdue grâce à son cycle d'exploitation. Le résultat comptable représente pour une

période donnée le chiffre d'affaire de l'entreprise diminue de toutes les charges liées à son activité.

L'état de résultat retrace les revenus et gains et les charges et pertes découlant d'un exercice comptable complet engendrent le résultat net de l'exercice et reflétant ainsi la performance financier et la rentabilité de l'entreprise.

Le résultat d'une entreprise est égal à la différence entre les ventes réalisées, auxquelles s'ajoutent d'autres produits, et l'ensemble des charges supportées par l'activité de l'entreprise.

Un résultat positif est un bénéfice pour l'entreprise tandis qu'un résultat négatif est un déficit pour l'entreprise.

En clair, le résultat comptable correspond aux ressources restantes à l'entreprise une fois les charges déduites de chiffre d'affaires.

## 4-2 Le résultat fiscal :

**4-2-1 Définition :** Il est calculé à partir d'une base qui n'est pas le résultat comptable proprement dit, mais le résultat qui découle lui-même du résultat comptable. La différence de résultat de rectifications dites extracomptables qui permettent le passage de l'un à l'autre, avec réintégration de certaines charges et déduction de certains produits.

### 4-2-2 Les étapes de la détermination du résultat fiscal :

- La détermination du résultat comptable
- Réintégration des charges comptabilisées mais qui du point de vue fiscale ne sont pas admises en déduction du résultat imposable.
- Déduire du résultat comptable les produits non imposables ou bénéficiant de régime de faveur, ou l'étalement d'une imposition dans le temps.<sup>12</sup>

Le résultat fiscal est ainsi obtenu comme le montre la formule :

$$\text{Résultat fiscal} = \text{Résultat comptable} + \text{Réintégration} - \text{Déduction}$$

### 4-2-3 Les réintégrations et les déductions :

<sup>12</sup> BELAMIR Karim «impôt sur les bénéfices des sociétés», guide fiscal, version 2012.

**Les réintégrations :** Les réintégrations extracomptables sont des opérations ayant pour but de neutraliser une dépense qui en comptabilité représente une charge, mais n'est pas considérée comme telle par l'administration fiscale.

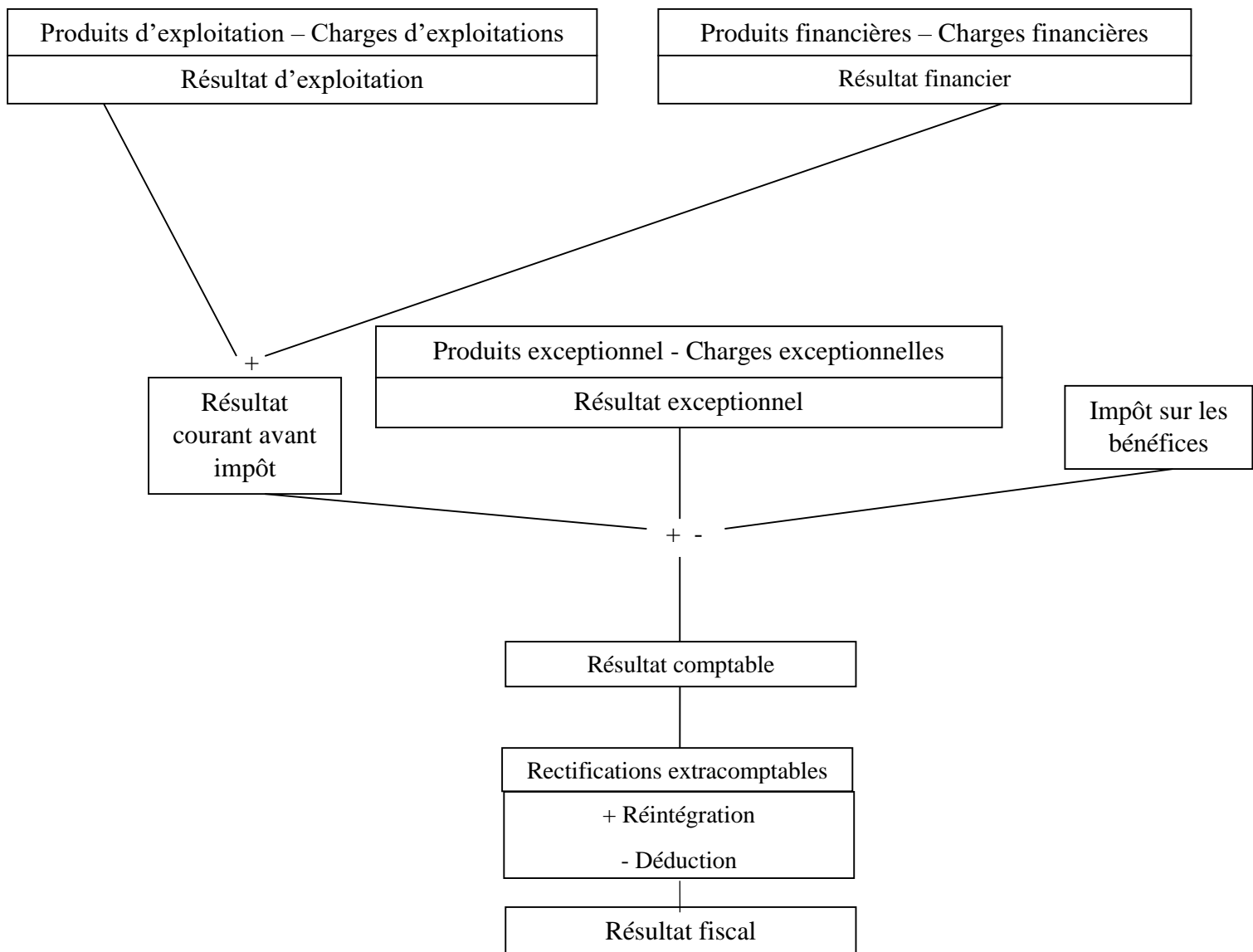
Les charges non déductibles suivantes doivent être réintégréées dans le résultat fiscal :

- Charges des immeubles non affectés directement à l'exploitation.
- Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles.
- Quote-part du sponsoring et parrainage non déductibles.
- Frais de réception non déductibles.
- Cotisations et dons non déductibles.
- Impôts et taxes non déductibles.
- Provisions non déductibles.
- Amortissements non déductibles.
- Quote-part des frais de recherche développement non déductibles.
- Amortissements non déductibles liés aux opérations du crédit-bail.
- Loyers hors produits financiers.
- Impôts sur les bénéfices des sociétés.
- Pertes de valeurs non déductibles.
- Amendes et pénalités.

**Les déductions :** Les déductions extracomptables correspondent à des produits qui sont enregistrés en comptabilité, mais qui ne sont pas imposables fiscalement ou qui ont été imposés antérieurement (reprise de provision réintégréée lors d'un exercice précédent).

Les éléments déductibles dans le résultat fiscal est suivantes :

- Plus-values sur cession d'éléments d'actif immobilisés
- Les produits et les plus values de cession des actions et titre assimilés ainsi que ceux des actions ou part d'OPCVM cotées en bourse.
- Les revenus provenant de la distribution des bénéfices ayant été soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou expressément exonérés
- Loyers hors charges financières (Preneur)
- Complément d'amortissements
- Autres déductions

**Schéma N°03 : Le passage de résultat comptable au résultat fiscal**

Source : réalisé par nous-même

**4-2-4 Le tableau du résultat fiscal :** Le résultat fiscal est calculé à la base d'un tableau utilisé par les entreprises, il constitue d'un résultat net, les réintégrations, et les déductions, il s'appelle aussi le tableau 9 ou tableau de détermination du résultat fiscal.

La forme du tableau est comme suite :

**Tableau N°18 : Tableau du résultat fiscale (tableau 09)**

<b>I. Résultat net de l'exercice</b>	<b>Bénéfice</b>	-
	<b>Perte</b>	-
<b>II. Réintégrations</b>		
Charges des immeubles non affectées directement à l'exploitation		-
Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles		-
Quote-part de sponsoring et parrainage non déductibles		-
Frais de réception non déductibles		-
Cotisations et dons non déductibles		-
Impôts et taxes non déductibles		-
Provisions non déductibles		-
Amortissement non déductibles		-
Quote-part des frais de recherche et développement non déductibles		-
Amortissement non déductible liés aux opérations de crédit-bail (preneur) (cf art 27 de la LFC 2010)		-
Loyers hors produits financier (bailleurs) (cf art 27 de LFC 2010)		-
Impôt sur le bénéfice des sociétés	Impôt exigible sur le résultat	-
	Impôt différé (variation)	-
Pertes de valeur non déductibles		-
Amande et pénalités		-
Autres réintégrations		-
<b>Total des réintégrations</b>		-
<b>III. Déductions</b>		
Plus-values sur cession d'éléments d'actif immobilisés (cf art 173 CIDTA)		-
Les produits et les plus-values de cession des actions et titres assimilées ainsi que des actions ou part d'OPCVM cotées en bourse		-
Les revenus provenant de la distribution des bénéfices ayant été soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou expressément exonérés (cf art 147 bis du CIDTA)		-
Amortissement liés aux opérations de crédit-bail (bailleur) (cf art 27 de LFC 2010)		-
Loyers hors charges financières (preneur) (cf art 27 de LFC 2010)		-
Complément d'amortissement		-
Autres déductions		-
<b>Total des déductions</b>		-
<b>IV. Déficit antérieur à déduire (cf.art 147 de CIDTA)</b>		
Déficit de l'année 20		-
Déficit de l'année 20		-
Déficit de l'année 20		-
<b>Total déficit à déduire</b>		-
<b>Résultat fiscal (I+II+III+VI)</b>	<b>Bénéfice</b>	-
	<b>Déficit</b>	-

Source : réalisé par nous-même

**Conclusion du chapitre :** Les travaux de fin d'exercice sont des travaux périodiques effectués par l'entreprise à la fin de chaque exercice comptable, il est obligatoire en raison de leur importance pour donner une image fidèle du bon fonctionnement de l'entreprise. Le comptable collecte, analyse et s'assure de la clarté des informations comptables relatives à l'entreprise tout en prévoyant les possibles entrées et sortis des liquidités financières avec l'organisation de toutes les parties de l'institution pour préparer plus confortablement l'exercice à venir. Après

la clôture de ces travaux l'entreprise établie les documents de synthèses ainsi que les états financiers dans le but de déterminer le résultat de l'entreprise.



## **Chapitre III**

**Les travaux de fin d'exercice  
au sein de MORTERO SPA**

**Introduction du chapitre :** Dans ce chapitre, nous présenterons brièvement l'entreprise MORTERO SPA afin de fournir une vue d'ensemble claire et concise de l'activité, la structure et des performances de cette dernière. Nous accentuerons la grande partie de ce chapitre sur les travaux de fin d'exercice de l'entreprise en examinant les différentes étapes du processus notamment les ajustements comptables et l'établissement des principaux états financiers. Afin de rester dans la continuité des chapitres 1 et 2, nous présenterons tous les chiffres, opérations, résultats réalisés par l'entreprise sous forme comptable (états financiers, ajustements comptables), dont nous avons abordé en amont de manière théorique.

## **Section 01 : La présentation de MORTERO SPA**

Le secteur du bâtiment et des travaux public est un des secteurs clé de la nouvelle politique de gouvernement qui vise à booster la croissance et à réduire la crise du logement par l'auto-construction, logements sociaux et promotionnels tel que L'ADL, ce qui a fait accroître la demande en matériaux de construction en général et en mortier prêt à l'emploi en particulier.

**1-1 Historique :** Fonder par MADAOUI Abdelaziz, MORTERO SPA est entrée en fabrication en 2012 avec une gamme variée de mortiers colle sous licence PAREX un acteur mondial dans le domaine des mortiers industrielles, ayant à son actif 35 ans d'expérience, une présence dans 23 pays, 74 sites industrielles, et deux centre R&D internationaux, MORTERO SPA a su faire de cette association un tremplin en Algérie.

MORTERO SPA s'est concentré sur la recherche et le développement de gammes de mortiers adaptée pour l'Algérie a la base d'intrant locaux, atteignant ainsi 82% de taux d'intégration nationale, plus de 18 références produits variés 9 000 000 m<sup>2</sup> d'enduits et 8 000 000 de colles ont été appliqués depuis 2012

Une croissance solide a permis à MORTERO SPA de se hisser au premier rang des marques commercialisées en Algérie et ainsi intégrer PAREX, leader mondial des mortiers industriels, qui est devenu actionnaire en 2017

SIKA nouveau propriétaire de PAREX depuis 2019 fait profiter MORTERO SPA de son expertise dans les gammes de produits liquides, SIKA dispose de plus de 100 ans d'expérience, d'une présence dans 76 pays, de 120 sites de productions et de distributions, et

de 13 500 collaborateurs, cette nouvelle association perpétue le développement du savoir-faire de MORTERO SPA.

Aujourd'hui MORTERO SPA compte plus de 70 collaborateurs directs, et est présenté sur plus de la moitié des départements du pays avec plus de 500 points de vente

2020 signe l'année de l'exportation pour MORTERO SPA, à travers la plateforme SIKA les premières opérations débutent en février vers la Tunisie, un accompagnement complet de formations est dispensé annuellement par le service technique de MORTERO SPA.

2022 signe l'année l'intégration du groupe SIKA, au du rattachement organique, par le rachat de cette dernière des actions restantes.

Un service technique et formation unique en Algérie, développé de plusieurs formations techniques, assistance chantiers. Une multitude de services fournis pour accompagner et préconiser les clients à une utilisation optimale de nos produits ainsi que les modes opératoires en vigueur.

Soucieuse de la qualité des produits, les certifications de MORTERO SPA en Algérie et à l'étranger garantissent l'engagement de toujours satisfaire les attentes des clients.

## 1-2 Secteur d'activité :



MORTERO SPA est un spécialiste des mortiers industriels (mortiers en poudre prêt à l'emploi), avec en particulier un fort développement dans les solutions spécifique et liquide. L'entreprise élabore, formule, produit et vend des solutions pour protection et la décoration des façades (sous enduits et enduit monocouche), pour le carrelage et revêtements de sols (mortiers colles et joints), et apporte pour le secteur de la construction et du génie civile un support d'accompagnement et conseille

## Gamme de produit :

Disposant d'une large gamme de produits, MORTERO SPA les réparties en trois principales catégories :

- Mortiers de façades
- Mortiers colles et joints
- Mortiers spéciaux

**Façades :**



**Illustration (01) : les 07 références fabriquées pour les façades**

**Colles et joints :**



**Illustration (02) : les 08 références fabriquées pour les colles et joints**

**Mortiers spéciaux :**

**Illustration (03) : les 06 références fabriquées  
en Mortiers spéciaux**

**1-3 Localisation et contacts :**

**MORTERO SPA est implantée à  
l'arrière port de BEJAIA**

**CONTACT : (+212) 34 16 80 27**

**[ USINE ]**

*Mortero spa, Rue de lille, Béjaïa 06000  
contact@mortero-dz.com  
Bejaia 06000  
Algerie  
Tel 0555 61 39 57*

Elle dispose principalement, en plus de la vente directe de 05 régions de vente qui sont représentées comme suite :

**[ BEJAIA ] Nassim Hassaini**

*nhassaini@mortero-dz.com  
Bejaia  
Algerie  
Tel 0550 47 20 71*

**[ Tizi-Ouzou ] Faredj Sadat**

*fsadat@mortero-dz.com  
Tizi-Ouzou  
Algerie  
Tel 0561 70 78 89*

**[ CENTRE ] Nassim Meklat**

*nmeklat@mortero-dz.com  
Alger  
Algerie  
Tel 0560 19 47 60*

**[ EST ] Yanis Bakouri**

*ybakouri@mortero-dz.com  
Constantine  
Algerie  
Tel 0560 13 58 96*

**[ OUEST ] Walid Mohdeb**

*wmohdeb@mortero-dz.com  
80 RUE SAINT JOSEF HAI KHEMISTI BIR ELDJIR  
ORAN  
Algerie  
Tel 0560 57 73 09*



**Service Technique : 0555 61 39 60 | Service Clients : 0555 61 39 57**

**Illustration (04) : Implantation d’usine et représentation de zone  
sur carte géographique**

**Tableau N°19: Principales étapes d’évolution de MORTERO SPA**

Années	Effectifs	Capacité de production
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2008-2009</li> <li>• 2010-2011</li> <li>• 2013-2014</li> <li>• 2015-2016(PAREXpartenariat)</li> <li>• 2020-2022(intégrationSIKAGroupe)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20</li> <li>• 50</li> <li>• 60</li> <li>• 70</li> <li>• 86</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essaie de lancement</li> <li>• 50tonnes/jour</li> <li>• 100tonnes/jour</li> <li>• 150tonnes/jour</li> <li>• 300tonnes/jour</li> </ul>

**1-4 Dimension actuelle de l’entreprise :**

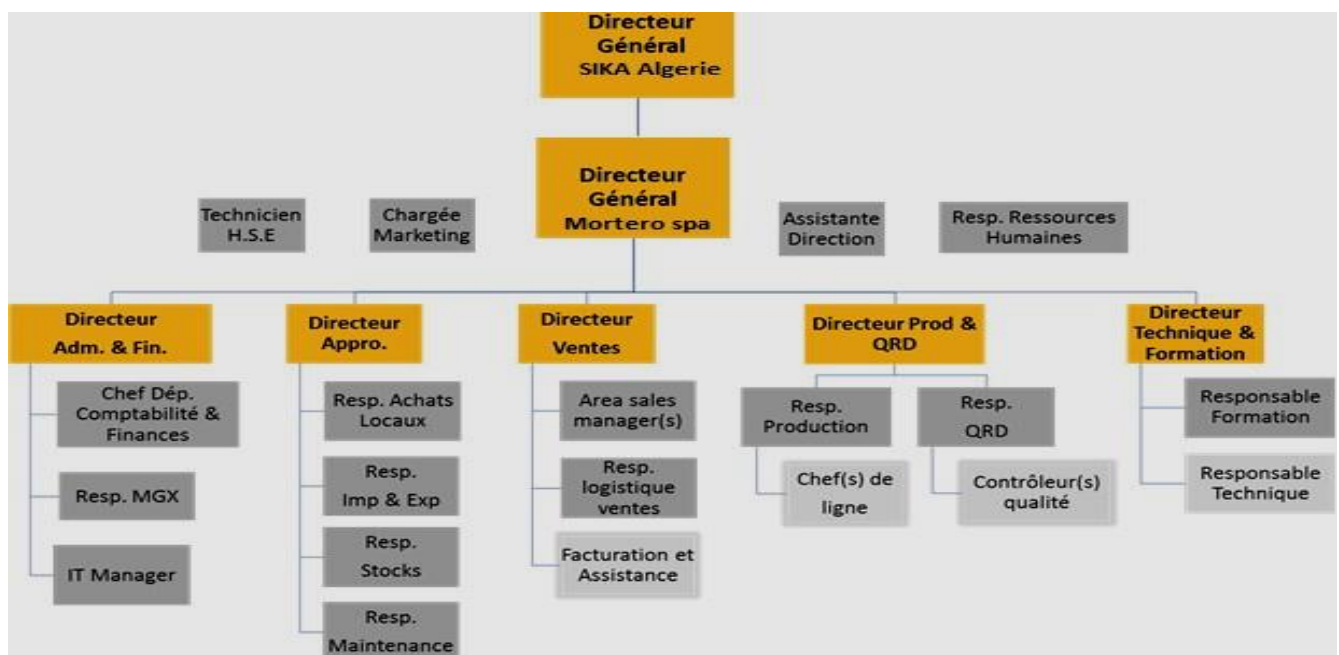
Armée de volonté, de dynamisme et en évolution continue, l’entreprise ne cesse de croitre et atteint aujourd’hui une dimension importante.

**Tableau N°20 : Dimension actuelle de MORTERO SPA**

Les elements	Aujourd'hui	Avec extension
Emplois directs	60Familles	120Familles
Emplois indirects	120Familles	250Familles
Salaires	40.000.000,00DZD	80.000.000,00DZD
Formation	1.000.000,00DZD	3.000.000,00DZD
Transfert technique français	3Formations/An	<b>Centre de formation local</b>
Transfert technologique et Industriel	50%desinstallationsfaites Localement	2 nouvelles installations Produit et liquid locale
Transfert recherche et developpement	1Laboratoires, 15formulations, mise à niveau en France	30formulations, recherche intégrées, accompagnement universitaire
Agents de maîtrise et cadres forms en collaboration avec PAREXGROUP	40Personnes	100personnes+20Stagiairesparan

Source : Donné par MORTERO

### 1-5 Organigramme de MORTERO SPA :



Source : Donné par MORTERO SPA

**Illustration (05) : Organigramme de l'entreprise**

## Section 02 : L'inventaire extra-comptable au sein de l'entreprise MORTERO SPA

**2-1 La balance avant l'inventaire :** La balance avant inventaire est un document de synthèse qui offre une vision générale des comptes de situation et de gestion avant les travaux d'inventaire, il s'agit entre autre de l'ensemble des écritures de régularisation de fin d'exercice.

Présentation de la balance avant l'inventaire arrêté au Décembre 2021 de l'entreprise MORTERO SPA

**Tableau N°21 : La balance avant l'inventaire 2021**

Compte	Libellé	Solde débiteur	Solde créditeur
10	Capital, réserves et assimilés		74 193 042,35
11	Report à nouveau		94 396 335,91
13	Produits et charges différés	7 273 367,98	
<b>1</b>	<b>Comptes de Capitaux</b>		<b>161 316 010,28</b>
20	Immobilisations incorporelles	1 715 571,75	
21	Immobilisations corporelles	291 332 030,58	
23	Immobilisations encours	2 239 015,58	
27	Autres immobilisations financières	150 000,00	
28	Amortissement des immobilisations		162 464 186,35
<b>2</b>	<b>Comptes d'immobilisations</b>	<b>132 972 431,56</b>	
31	Matières premières et fournitures	76 658 674,42	
32	Autres approvisionnements	22 626 855,56	
35	Stocks de produits	45 411 109,01	
37	Stocks à l'extérieur(en cours de route, en dépôt ou en consignation)	23 059 761,08	
39	Pertes de valeur sur stocks et encours		8 715 553,34
<b>3</b>	<b>Comptes de stocks et en-cours</b>	<b>159 040 846,73</b>	
40	Fournisseurs et comptes rattachés		148 245 213,05
41	Clients et comptes rattachés	92 269 256,33	
42	Personnel et comptes rattachés		38 421 698,03
43	Organismes sociaux et comptes rattachés		18 554 317,28
44	Etat, collectivités publiques, organismes internationaux et comptes rattachés		8 911 927,04
45	Groupe et associés		13 364 562,00
46	Débiteurs divers et créditeurs divers	15 233 058,29	
49	Pertes de valeur sur comptes de tiers		5 926 227,37
<b>4</b>	<b>Comptes de tiers</b>		<b>125 921 630,15</b>
51	Banque, établissements financiers et Assimilés	656 024 121,08	



53	Caisse	4 704,75	
<b>5</b>	<b>Comptes financiers</b>	<b>656 028 825,83</b>	
60	Achats consommés	622 024 819,25	
61	Services extérieurs	35 932 572,21	
62	Autres services extérieurs	93 444 067,32	
63	Charges de personnel	154 770 356,45	
64	Impôts, taxes et versements assimilés	12 300 518,84	
65	Autres charges opérationnelles	6 235 985,14	
66	Charges financières	2 310 779,82	
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	47 953 624,37	
69	Impôts sur les résultats et assimilés	50 654 691,02	
<b>6</b>	<b>Comptes de charges</b>	<b>1 025 627 414,42</b>	
70	Ventes de marchandises et de produits fabriqués,		1 154 259 630,60
72	Production stockée ou déstockée		35 783 183,71
75	Autres produits opérationnels		9 380 470,47
76	Produits financiers		990 925,31
78	Reprises sur pertes de valeurs/provisions		19 169 778,50
<b>7</b>	<b>Comptes de produits</b>		<b>1 219 583 988,59</b>
<b>TOTAL GENERALE</b>		<b>1 827 807 965,48</b>	<b>1 827 807 965,48</b>

Source : Réalisé par nos soins à partir de la balance avant l'inventaire 2021 données par MORTERO SPA.

**Concernant l'absence de l'inventaire des immobilisations, lors de la création de l'entreprise les dirigeants avaient négligé cette tâche-là, vu le grand nombre d'immobilisations acquises par l'entreprise depuis sa création, il est impossible actuellement d'effectuer un recensement et une évaluation de ces biens-là.**

## **2-2 L'inventaire des stocks :**

L'inventaire des stocks se définit comme une opération comprenant le comptage des produits d'une entreprise ainsi que leur valorisation à la clôture de l'exercice comptable.

L'entreprise MORTERO SPA suit un processus composé de plusieurs étapes afin d'effectuer l'inventaire des stocks :

- Etablir un plan des zones de stockage décomposé en sous zones si nécessaire.
- Définir la liste de personnes impliquées dans l'inventaire et leurs tâches.
- Etablir un listing des articles par zone de stockage.
- Eviter tout mouvement de stocks pendant la durée du comptage.

- Compter les quantités pour les articles existants dans la zone de stockage à l'aide du listing de comptage établi pour les inventaires.

### Récapitulation générale au 31/12/2021 comme suit :

#### 2-2-1 L'état théorique des stocks :

- EMBALLAGE : **22 626 855,56 DA**
- MATIERES PREMIERES : **76 658 674,42 DA**
- PRODUITS FINIS : **45 411 109,01 DA**

#### 2-2-2 L'état physique des stocks :

- EMBALLAGE : **21 294 478,31 DA**
- MATIERES PREMIERES : **75 968 619,67 DA**
- PRODUITS FINIS : **45 479 206,39 DA**

#### 2-2-3 Les écarts obtenus :

- EMBALLAGE : **-1 332 377,25 DA**
- MATIERES PREMIERES : **-690 054,75 DA**
- PRODUITS FINIS : **68 097,38 DA**

**Les enregistrements comptables :** Tous les écarts sont non justifiés, sachant que le montant des écarts ne dépasse pas les 10% de la valeur totale des stocks donc ces derniers ne seront pas comptabilisés en tant que charges et produits exceptionnels.

EMBALLAGE :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
602		Achats stockés autres approvisionnements	1 332 377,25	
	32	Autres approvisionnements		1 332 377,25

MATIERES PREMIERES :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
601		Achats stockés Matières premières et fournitures	690 054,75	
	31	Matières premières et fournitures		690 054,75

PRODUITS FINIS :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
35		Stocks de produits	68 097,38	
	724	Variation de stocks de produits		68 097,38

### Section 03 : les écritures de régularisations au sein de MORTERO SPA

Après l'inventaire physique, l'entreprise réalisera des travaux comptables toutes en commençant par des régularisations suivantes :

#### 3-1 L'amortissement :

**CAS :** MORTERO SPA a acquis le 06/05/2021 un vis convoyeur de la SARL WAM ALGERIE avec un prix unitaire HT : 1 687 500 DA, accompagné d'une TVA 19%, Ce matériel sera amorti sur 4 ans avec un taux de 25%, son mode d'amortissements est linéaire ainsi que sa mise en service est le 02/06/2021.

#### Solution :

$$\text{TVA} = 1\,687\,500 \times 0.19 = 320\,625 \text{ DA}$$

$$\text{TTC} = 1\,687\,500 + 320\,625 = 2\,008\,125 \text{ DA}$$

#### L'enregistrement comptable :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
2182		Matériel transport	1 687 500	
4456		TVA déductible	320 625	
	404	Fournisseurs d'immobilisations		2 008 125

#### L'amortissement :

Le taux d'amortissement = 25%

$$\text{Amortissement 2021} = 1\,687\,500 \times 0.25 \times \frac{7}{12} = 246\,093.75 \text{ DA}$$

Amortissement 2022= 1 687 500×0.25= 421 875 DA

Amortissement 2025= 1 687 500×0.25× $\frac{5}{12}$ = 175 781.25 DA

VNC= Base amortissable-Cumulé des amortissements

**Tableau N°22 : Le tableau d'amortissement**

Les années	Base amortissable	Amortissement	Cumulé des amortissements	VNC
2021 (7 mois)	1 687 500	246 093,75	246 093,75	1 441 406,25
2022	1 687 500	421 875	667 968,75	1 019 531,25
2023	1 687 500	421 875	1 089 843,75	597 656,25
2024	1 687 500	421 875	1 511 718,75	175 781,25
2025(5 mois)	1 687 500	175 781,25	1 687 500	00

Source : Tableau d'amortissement MORTERO SPA

### L'enregistrement comptable :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
681		Dotations d'amortissements, provisions	246 093,75	
	28182	Amortissements Matériel transport		246 093,75

### 3-2 La cession des investissements :

**CAS :** MORTERO SPA a cédée le 01/12/2021 3 véhicules Peugeot de type «PARTNER» avec un prix total de 1 417 500,00 DA, ces véhicules sont totalement amortis à la date de cession, leurs montant d'achat HT est de 2 740 961,54 DA.

**L'enregistrement comptable :** La sortie des 3 Partner Peugeot :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
2818		Amortissement des autres immobilisations corporelles	2 740 961,54	
	2182	Matériel de transport		2 740 691,54

La cession :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
462		Créance cession d'actif	1 417 500,50	
	752	Plus-values sur sorties d'actif		1 417 500,50

Le règlement :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
512		Banque	1 417 500,50	
	462	Créance cession d'actif		1 417 500,50

**Tableau N°23 : Tableau des immobilisations cédées (plus ou moins-values)**

Nature des immobilisations cédées	Date acquisition	Montant Net figurant à l'actif	Amortissements pratiqués	Valeur nette comptable	Prix de cession	Plus ou moins-values	
						Plus-value	Moins-value
ENGIN MUSTANG STEER	31/12/11	2 175 000,00	2 175 000,00	-	753 750,00	753 750,00	-
MELANGEUR	15/10/09	1 367 127,06	1 367 127,06	-	412 500,00	412 500,00	-
ELEVATEUR ELECTRO-HYD TYPEEC	24/05/09	1 195 750,88	1 195 750,88	-		0	-
PEUGEOT PARTNER	27/05/13	913 653,85	913 653,85	-	462 000,00	462 000,00	-
PEUGEOT PARTNER	27/05/13	913 653,85	913 653,85	-	483 000,00	483 000,00	-
PEUGEOT PARTNER	27/05/13	913 653,85	913 653,85	-	472 500,00	472 500,00	-
K-PIPE C36 048 « MOTO »	31/12/18	138 655,46	57 773,11	80 882,36	42 000,00	-	38 882,36
SCOOTER CUKI	11/03/20	109 033,61	38 161,76	70 871,85	-	-	70 871,85
<b>TOTAL</b>		<b>7 726 528,55</b>	<b>7 574 774,35</b>	<b>151 754,21</b>	<b>2 625 750,00</b>	<b>2 583 750,00</b>	<b>109 754,21</b>

Source : Tableau n°7 des immobilisations cédées (plus aux moins-values) de MORTERO SPA.

**3-3 Les provisions :** l'entreprise MORTERO SPA présente son tableau des provisions et pertes de valeur durant l'exercice 2021 comme suite :

**Tableau N°24 : Tableau des provisions et pertes de valeurs**

Rebique et postes	Provisions cumulées en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise sur l'exercice	Provisions cumulées en fin d'exercice
Pertes de valeurs sur stocks	4 912 474,21	8 715 553,34	4 912 474,21	8 715 553,34
Pertes de valeurs sur créances	12 486 771,80	3 894 247,50	12 486 771,80	3 894 247,50
Pertes valeurs sur actions et parts sociales	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions sur litiges	-	-	-	-
Autres provisions liées au personnel	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Autres provisions à détaillés sur état annexes	2 031 979,87	-	-	2 031 979,87
<b>TOTAL</b>	<b>19 431 225,87</b>	<b>12 609 800,84</b>	<b>17 399 246,00</b>	<b>14 641 780,70</b>

Source : Tableau n°8 des provisions et pertes de valeur de MORTERO SPA.

### L'enregistrement comptable sur les stocks :

Constatation de la perte :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
685		Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur	8 715 553,34	
	391	Perte de valeur des stocks		8 715 553,34

La reprise :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
391		Perte de valeur des stocks	4 912 474,21	
	785	Reprises d'exploitation sur pertes de valeur et provisions - actifs courants		4 912 474,21

### L'enregistrement comptable sur les créances :

Constations de la perte :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
685		Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur	3 894 247,50	
	491	Perte de valeur des créances		3 894 247,50

La reprise :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
491		Perte de valeur des créances	12 486 771,80	
	785	provision sur les comptes de créances		12 486 771,80

**3-4 L'état de rapprochement bancaire :** L'entreprise effectue un rapprochement bancaire avec deux banques différentes l'une pour la devise étrangère au niveau de la banque NATIXIS et l'autre pour le dinar algérien au niveau de la banque BNP PARIBAS

Présentation de deux états de rapprochement bancaire :

**Tableau N°25 : Etat de rapprochement bancaire en devise étrangère**

DATE	LIBELLE	MORTERO SPA		DATE	LIBELLE	NATIXIS	
		DEBIT	CREDIT			DEBIT	CREDIT
31/01/2021	SOLDE AU 31/01/2021	2 086 133,24		31/01/2021	SOLDE AU 31/01/2021		2 086 133,24
	TOTAL	2 086 133,24	-		TOTAL	-	2 086 133,24
	SOLDE RAPPROCHE	2 086 133,24	-		SOLDE RAPPROCHE	-	2 086 133,24

Source : Etat de rapprochement bancaire en devise étrangère de MORTERO SPA.

**Tableau N°26 : Etat de rapprochement bancaire en dinar algérien**

DATE	LIBELLE	MORTERO SPA		DATE	LIBELLE	BNP PARIBAS	
		DEBIT	CREDIT			DEBIT	CREDIT
31/01/2021	SOLDE AU 31/01/2021	12 987 154,25		31/01/2021	SOLDE AU 31/01/2021		12 987 154,25
	TOTAL	12 987 154,25	-		TOTAL	-	12 987 154,25
	SOLDE RAPPROCHE	12 987 154,25	-		SOLDE RAPPROCHE	-	12 987 154,25

Source : Etat de rapprochement bancaire en dinar algérien de MORTERO SPA.

L'état de rapprochement bancaire n'a révélé aucun écart, donc il n'y aura pas d'écritures de rapprochement envers les fournisseurs, les clients et l'état.

## Section 04 : La clôture des travaux de fin d'exercice au sein de MORTERO SPA

Après avoir établi les inventaires ainsi que les régularisations nécessaires nous arrivons à la clôture des travaux de fin d'exercice, pour finaliser ses travaux nous devons passer par plusieurs étapes :

- La balance après l'inventaire
- Le bilan
- Les écritures de regroupements
- Le compte de résultat
- Le résultat fiscal
- Les écritures de clôture

**4-1 La balance après l'inventaire :** La balance après l'inventaire reflète les soldes finaux des différents comptes de l'entreprise tels que les actifs, les passifs et les capitaux propres. Elle permet de déterminer le résultat de l'entreprise c'est-à-dire si elle a réalisé un bénéfice ou une perte pendant la période considérée.

La balance après l'inventaire de MORTERO SPA se présente comme suit :

**Tableau N°27 : La balance après l'inventaire 2021**

Compte	Libellé	Solde débiteur	Solde créditeur
10	Capital, réserves et assimilés		74 193 042,35
11	Report à nouveau		94 396 335,91
13	Produits et charges différés	7 273 367,98	
<b>1</b>	<b>Comptes de Capitaux</b>		<b>161 316 010,28</b>
20	Immobilisations incorporelles	1 715 571,75	
21	Immobilisations corporelles	291 332 030,58	
23	Immobilisations encours	2 239 015,58	
27	Autres immobilisations financières	150 000,00	
28	Amortissement des immobilisations		<b>162 464 186,35</b>
<b>2</b>	<b>Comptes d'immobilisations</b>	<b>132 972 431,56</b>	
31	Matières premières et fournitures	75 968 619,67	
32	Autres approvisionnements	21 294 478,31	
35	Stocks de produits	45 479 206,40	
37	Stocks à l'extérieur(en cours de route, en dépôt ou en consignation)	23 059 761,08	
39	Pertes de valeur sur stocks et encours		<b>8 715 553,34</b>



<b>3</b>	<b>Comptes de stocks et en-cours</b>	<b>157 086 512,12</b>	
40	Fournisseurs et comptes rattachés		148 245 213,05
41	Clients et comptes rattachés		92 269 256,33
42	Personnel et comptes rattachés		38 421 698,03
43	Organismes sociaux et comptes rattachés		18 554 317,28
44	Etat, collectivités publiques, organismes internationaux et comptes rattachés		8 911 927,04
45	Groupe et associés		13 364 562,00
46	Débiteurs divers et créditeurs divers	15 233 058,29	
49	Pertes de valeur sur comptes de tiers		5 926 227,37
<b>4</b>	<b>Comptes de tiers</b>		<b>310 460 142,81</b>
51	Banque, établissements financiers et Assimilés	189 176 231,54	
53	Caisse	4 704,75	
<b>5</b>	<b>Comptes financiers</b>	<b>189 180 936,29</b>	
60	Achats consommés	624 047 251,25	
61	Services extérieurs	659 979 823,46	
62	Autres services extérieurs	93 444 067,32	
63	Charges de personnel	154 770 356,45	
64	Impôts, taxes et versements assimilés	12 300 518,84	
65	Autres charges opérationnelles	6 235 985,14	
66	Charges financières	2 310 779,82	
68	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	47 953 624,37	
69	Impôts sur les résultats et assimilés	50 654 691,02	
<b>6</b>	<b>Comptes de charges</b>	<b>1 651 697 097,67</b>	
70	Ventes de marchandises et de produits fabriqués,		1 154 259 630,60
72	Production stockée ou déstockée		35 851 281,09
75	Autres produits opérationnels		9 380 470,47
76	Produits financiers		990 925,31
78	Reprises sur pertes de valeurs/provisions		19 169 778,50
<b>7</b>	<b>Comptes de produits</b>		<b>1 219 652 085,97</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 827 876 062,87</b>	<b>1 827 876 062,87</b>

Source : Réalisé par nos soins à partir de la balance après l'inventaire 2021 données par MORTERO SPA.

**4-2 Le bilan :** La situation financière de l'entreprise durant l'exercice 2021 est comme suite :

L'actif du bilan se présente comme suit :

**Tableau N°28 : Bilan Actif 2021 de MORTERO SPA**

<b>LIBELLE</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMO/PROV</b>	<b>NET 2021</b>	<b>NET 2020</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	-	-	-	-
<b>Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif</b>	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 715 571,75</b>	<b>1 097 247,68</b>	<b>618 324,08</b>	<b>910 125,89</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments	258 211 555,01	136 119 259,35	122 092 295,66	94 097 091,79
Autres immobilisations corporelles	33 120 475,58	25 247 679,32	7 872 796,25	13 328 653,07
Immobilisations en concession	-	-	-	-
<b>Immobilisations encours</b>	<b>2 239 015,58</b>		<b>2 239 015,58</b>	<b>26 452 304,78</b>
<b>Immobilisations financières</b>	-	-	-	-
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres actifs financiers non courants	150 000,00	150 000,00	-	150 000,00
Impôts différés actif	7 273 367,98		7 273 367,98	11 233 585,43
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>302 709 985,88</b>	<b>162 464 186,35</b>	<b>140 245 799,54</b>	<b>146 171 760,96</b>
<b>ACTIF COURANT</b>	-	-	-	-
<b>Stocks et encours</b>	<b>165 802 065,45</b>	<b>8 715 553,34</b>	<b>157 086 512,12</b>	<b>153 114 936,47</b>
<b>Créances et emplois assimilés</b>	-	-	-	-
Clients	92 487 829,61	3 894 247,50	88 593 582,11	31 102 410,52
Autres débiteurs	33 435 252,08	2 031 979,87	31 403 272,22	18 761 248,33
Impôts et assimilés	14 598 622,97		14 598 622,97	40 485 551,64
Autres créances et emplois assimilés	-	-	-	-
<b>Disponibilités et assimilés</b>	-	-	-	-
Placements et autres actifs financiers courants	-	-	-	-
Trésorerie	189 180 936,29	-	189 180 936,29	67 536 583,04
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>495 504 706,40</b>	<b>14 641 780,70</b>	<b>480 862 925,70</b>	<b>311 000 729,99</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>798 214 692,29</b>	<b>177 105 967,05</b>	<b>621 108 725,24</b>	<b>457 172 490,95</b>

Source : Donné par MORTERO SPA.

Le passif du bilan se présente comme suit :

**Tableau N°29 : Bilan Passif 2021 de MORTERO SPA**

<b>LIBELLE</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis	60 000 000,00	60 000 000,00
Capital non appelé	-	-
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	14 193 042,35	14 193 042,35
Ecart de réévaluation	-	-
Ecart d'équivalence (1)	-	-
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	192 002 239,56	134 851 908,44
Autres capitaux propres - Report à nouveau	94 396 335,91	-
<b>Part de la société consolidante (1)</b>	-	-
<b>Part des minoritaires (1)</b>	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>360 591 617,81</b>	<b>209 044 950,78</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>	-	-
Emprunts et dettes financières	-	-

Impôts (différés et provisionnés)	-	-
Autres dettes non courantes	-	-
Provisions et produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL II</b>	-	-
<b>PASSIFS COURANTS</b>	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	151 962 344,84	157 688 395,94
Impôts	34 466 869,02	40 407 813,37
Autres dettes	74 087 893,57	50 031 330,87
Trésorerie passif	-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>260 517 107,42</b>	<b>248 127 540,17</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>621 108 725,24</b>	<b>457 172 490,95</b>

Source : Donné par MORTERO SPA.

**Les écritures de regroupements des comptes de gestion :** Appelées aussi écritures de reclassement ou d'ajustement, sont des opérations comptables réalisées pour réorganiser les informations financières dans les comptes de résultat. L'objectif principal est présenter les résultats consolidés et abrégés des comptes de charges et des comptes de produits, cela permet de présenter les résultats financiers de manière plus claire est significative.

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
60		Achat consommés	624 047 251,25	
	601	Achat consommés matières premières		446 033 591,23
	602	Autres approvisionnements		175 413 319,46
	607	Achats non stocké de matière		2 600 340,57
61		Services extérieures	36 590 549,68	
	611	Sous-traitance général		7 780 189,22
	613	Locations		22 555 899,10
	615	Entretien, réparations et maintenance		4 865 339,99
	616	Prime d'assurances		1 389 121,37
62		Autres services extérieurs	93 444 067,32	
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraire		2 973 649,50
	623	Publicité, publications, relation publiques		4 413 381,00
	624	Transports de biens et transports collectifs du personnel		79 577 204,51
	625	Déplacements, missions et réceptions		2 326 257,31
	626	Frais postaux et de télécommunications		2 647 557,62
	627	Services bancaires et assimilés		1 506 017,38
63		Charges de personnel	154 770 356,45	
	631	Rémunérations du personnel		127 058 720,67
	635	Cotisations aux organismes sociaux		24 883 166,50
	638	Autres charges de personnel		2 828 469,28
64		Impôts, taxes et versements assimilés	12 300 518,84	
	641	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		674 799,14
	642	Impôts et taxes non récupérables sur chiffre d'affaire		11 516 176,86
	645	Autres impôts et taxes (hors impôts sur les résultats)		109 542,84
65		Autres charges opérationnelles	6 235 985,14	
	652	Moins-values sur sortie d'immobilisations non financières		109 754,21
	656	Amendes et pénalités, subventions accordés		2 665 918,08
	657	Charges exceptionnelles de gestion courante		3 460 312,85
66		Charges financières	2 310 779,82	
	661	Charges d'intérêts		955 165,71
	666	Pertes de change		1 355 614,11

68		Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur-actifs non courantes	47 953 624,38	
	681	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur		33 400 693,54 12
	685	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur-actifs courantes		609 800,84
	687	Provisions		1 943 130,00
69		Participation des salariés-impôts sur les bénéfices et assimilés	50 654 691,02	
	692	Imposition différé actif		3 960 217,46
	695	Impôt sur les bénéfices basés		46 694 473,56
701		Vente de produits finis	1 154 259 630,60	
	70	Vente de marchandise et produits fabriqués, ventes de prestations de services et annexes		1 154 259 630,60
724		Variations de stocks	35 851 281,09	
	72	Productions stockée		35 851 281,09
752		Plus-value sur sortie d'actifs immobilisés non financier	2 583 750,00	
757		Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 796 720,47	
	75	Autres produits opérationnels		9 380 470,47
766		Gains de change	990 925,31	
	76	Produits financiers		990 925,31
785		Reprise sur créances douteuses	12 486 771,80	
787		Reprise provisions	6 683 006,71	
	78	Reprise sur pertes de valeur et provisions		19 169 778,50

**4-3 Le compte de résultat :** Le compte de résultat de MORTERO SPA de l'exercice 2021 est établi comme suit :

**Tableau N°30 : Le compte de résultats de MORTERO SPA 2021**

<b>LIBELLE</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Ventes et produits annexes	1 154 259 630,60	984 284 047,29
Variation stocks produits finis et en cours	35 851 281,09	-23 181 611,63
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>1 190 110 911,69</b>	<b>961 102 435,67</b>
Achats consommés	-624 047 251,25	-482 832 861,92
Services extérieurs et autres consommations	-129 376 639,53	-118 728 282,66
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	<b>-753 423 890,78</b>	<b>-601 561 144,58</b>
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>436 687 020,91</b>	<b>359 541 291,09</b>
Charges de personnel	-154 770 356,45	-131 944 916,84
Impôts, taxes et versements assimilés	-12 300 518,84	-11 826 963,46
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>269 616 145,63</b>	<b>215 769 410,79</b>
Autres produits opérationnels	9 380 470,47	1 711 528,50
Autres charges opérationnelles	-6 235 985,14	-5 776 303,04
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-47 953 624,37	-52 426 780,37
Reprise sur pertes de valeur et provisions	19 169 778,50	14 136 410,99
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>243 976 785,09</b>	<b>173 414 266,88</b>
Produits financiers	990 925,31	523 150,11
Charges financières	-2 310 779,82	-7 457 740,75
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 319 854,52</b>	<b>-6 934 590,64</b>
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>	<b>242 656 930,58</b>	<b>166 479 676,24</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-46 694 473,56	-36 575 132,27
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-3 960 217,46	4 947 364,46
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>1 219 652 085,97</b>	<b>977 473 525,26</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>-1 027 649 846,41</b>	<b>-842 621 616,83</b>
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>192 002 239,56</b>	<b>134 851 908,44</b>

Eléments extraordinaires (produits)		
Eléments extraordinaires (charges)		
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>		
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>192 002 239,56</b>	<b>134 851 908,44</b>

Source : Donné par MORTERO SPA.

**4-5 Le résultat fiscal :** Le tableau de résultat fiscal de MORTERO SPA se présente comme suit :

**Tableau N°31 : Tableau de détermination du résultat fiscal 2021 de MORTERO SPA**

<b>I. Résultat net de l'exercice</b>	<b>Bénéfice</b>	<b>192 002 239,56</b>
	<b>Perte</b>	-
<b>II. Réintégrations</b>		
Charges des immeubles non affectées directement à l'exploitation		-
Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles		-
Quote-part de sponsoring et parrainage non déductibles		-
Frais de réception non déductibles		-
Cotisations et dons non déductibles		-
Impôts et taxes non déductibles		1 970 707,04
Provisions non déductibles		272 601,56
Amortissement non déductibles		-
Quote-part des frais de recherche et développement non déductibles		-
Amortissement non déductible liés aux opérations de crédit-bail (preneur) (cf art 27 de la LFC 2010)		-
Loyers hors produits financier (bailleurs) (cf art 27 de LFC 2010)		-
Impôt sur le bénéfice des sociétés	Impôt exigible sur le résultat	46 694 473,56
	Impôt différé (variation)	3 960 217,46
Pertes de valeur non déductibles		-11 938 389,00
Amande et pénalités		839 824,30
Autres réintégrations		15 675 427,49
<b>Total des réintégrations</b>		<b>57 474 862,40</b>
<b>III. Déductions</b>		
Plus-values sur cession d'éléments d'actif immobilisés (cf art 173 CIDTA)		1 679 437,50
Les produits et les plus-values de cession des actions et titres assimilées ainsi que des actions ou part d'OPCVM cotées en bourse		-
Les revenus provenant de la distribution des bénéfices ayant été soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou expressément exonérés (cf art 147 bis du CIDTA)		-
Amortissement liés aux opérations de crédit-bail (bailleur) (cf art 27 de LFC 2010)		-
Loyers hors charges financières (preneur) (cf art 27 de LFC 2010)		-
Complément d'amortissement		-
Autres déductions		1 472 174,18
<b>Total des déductions</b>		<b>3 151 611,68</b>
<b>IV. Déficit antérieur à déduire (cf.art 147 de CIDTA)</b>		
Déficit de l'année 20		-
Déficit de l'année 20		-
Déficit de l'année 20		-
<b>Total déficit à déduire</b>		-
<b>Résultat fiscal (I+II+III+VI)</b>	<b>Bénéfice</b>	<b>246 325 490,29</b>
	<b>Déficit</b>	-

Source : Donné par MORTERO SPA

Le résultat fiscal est égal à 246 325 490,29 DA

Le calcul de l'IBS : nous avons un taux approximatif de 19%

IBS= 246 325 490,29×19% = 46 694 473,56 DA

### Les écritures comptables de passage du résultat comptable au résultat fiscal

La constatation de l'impôt différé :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
133		Impôts différés actif	3 960 217,46	
	692	Impositions différées (variation)		3 960 217,46

La constatation de l'impôt sur le bénéfice :

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
695		Impôts sur les bénéfices des sociétés	46 694 473,56	
	4515	Etat, Impôt IBS		46 694 473,56

**4-6 Les écritures de clôture :** Les écritures de clôture font partie du processus comptable qui consiste à clôturer les comptes de revenus, de dépenses et de dividendes à la fin d'une période comptable généralement à la fin de l'exercice financier. L'objectif principal de ces écritures est de transférer les soldes des comptes de revenus et de dépenses vers le compte de résultat, ainsi que de transférer les dividendes vers le compte des capitaux propres.

Débit	Crédit	Désignations	Débit	Crédit
70		Vente de marchandise	1 154 259 630,60	
71		Ventes de prestation service	35 851 281,09	
	60	Achat consommés		624 047 251,25
	61	Service extérieur		129 376 639,53
	122	Valeur ajouté		436 687 020,91
122		Valeur ajouté	436 687 020,91	
	63	Charges de personnels		154 770 356,45
	64	Impôts et taxes et versement assimilés		12 300 518,84
	123	Excédent brut d'exploitation		269 616 145,63
123		Excédent brut d'exploitation	269 616 145,63	
75		Autres produits opérationnels	9 380 470,47	
78		Reprise sur pertes de valeur et provision	19 169 778,50	
	65	Autres charges opérationnels		6 235 985,14
	68	Dotations aux amortissements et provisions et pertes de valeurs		47 953 624,37
	124	Résultat opérationnels		243 976 785,09

124 76		Résultat opérationnels	243 976 785,09	
	66	Produits financiers	990 925,31	
	125	Charges financières		2 310 779,82
		Résultat avant l'impôt		242 656 930,58
125 692		Résultat avant l'impôt	243 976 785,09	
	695	Impositions différée (variation)	3 960 217,46	
		Impôts sur les bénéfices des sociétés (taux approximatif de 19%)		46 694 473,56
	120000	Résultat net de l'exercice 2021		192 002 239,56

**Conclusion du chapitre :** Au cours de ce chapitre, nous avons exploré les différentes étapes des travaux de clôture, de la préparation des reclassements comptables à l'établissement des états financiers. La clôture de l'exercice offre l'occasion de faire le bilan de la situation financière de l'entreprise MORTERO SPA avec précision et transparence. Grace aux informations fournies par les travaux de fin d'exercice, les parties prenantes de l'entreprise (les dirigeants, les actionnaires et les investisseurs) pourront analyser les performances réalisées durant l'exercice 2021/2022 afin d'évaluer la santé financière de l'entreprise et prendre des décisions stratégiques dans le but de mieux performer lors des exercices à venir.

# **Conclusion générale**



## Conclusion générale

La comptabilité décrit le processus d'enregistrement et de consolidation des transactions financières dans l'entreprise. Il s'agit d'analyser, de rapporter et de résumer les opérations financières pour les organisations, les entreprises, les organismes fiscaux et réglementaires. Elle est généralement présentée sous la forme d'un état financier, résumé conçu de tous les mouvements financiers effectués pendant une période donnée. Il fournit des informations claires et documentées sur les opérations, les flux de trésorerie et la situation financière actuelle d'une entreprise.

Le système d'information comptable de l'entreprise est caractérisé par sa structure, son activité et sa finalité. Il est composé de matériels, de logiciels et de personnels, les systèmes d'information ont comme fonctions principales la collecte, la mémorisation, le traitement, et la diffusion d'information.

La comptabilité est une discipline qui consiste à enregistrer, classer et interpréter les opérations financières d'une entreprise. Les travaux de fin d'exercice font partie intégrante de la comptabilité et consistent à clôturer les comptes annuels d'une entreprise. Cela implique de vérifier la validité des opérations enregistrées au cours de l'exercice, de faire les ajustements nécessaires pour tenir compte des dépenses et des revenus qui ont été comptabilisés, et de préparer les états financiers tels que le bilan, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie. Les travaux de fin d'exercice sont essentiels pour permettre aux dirigeants de l'entreprise de prendre des décisions éclairées en matière de gestion financière, ainsi que pour satisfaire aux obligations légales de reporting et de présentation des résultats aux parties prenantes telles que les actionnaires, les partenaires commerciaux et les autorités fiscales.

Les travaux de fin d'exercice sont une étape cruciale dans le processus comptable des entreprises, Ils permettent de régulariser les comptes, de constater les provisions nécessaires pour faire face aux risques et incertitudes, et de déterminer le résultat fiscal à partir du résultat comptable calculé au préalable. Parmi les travaux de fin d'exercice, nous avons étudié plus particulièrement les amortissements, les provisions et les écritures de régularisation.

Les amortissements permettent de constater la perte de valeur des immobilisations, tandis que les provisions permettent de constater les risques et les incertitudes de l'entreprise. Les écritures de régularisation quant à elles permettent de constater des charges ou produits qui n'ont pas encore été comptabilisés à la fin de l'exercice.

Le résultat fiscal de l'entreprise est calculé en fonction des règles fiscales en vigueur. Il peut différer du résultat comptable en raison des régimes fiscaux particuliers ou des déductions fiscales accordées par l'administration fiscale.

En somme, les travaux de fin d'exercice sont une étape primordiale qui permet de produire des états financiers fiables et conformes aux normes comptables et fiscales en vigueur. Il est donc obligatoire que les entreprises veillent à réaliser ces travaux avec rigueur et précision afin de garantir la fiabilité de leurs états financiers.

Lors de ce stage d'un mois, au sein de l'entreprise MORTERO SPA nous avons pu mettre en pratique nos connaissances théoriques acquises durant notre formation à l'université Abderrahmane Mira de Bejaia, tout en étant confrontés aux difficultés réelles du monde du travail.

Notre stage dans le domaine des travaux de fin d'exercice a été une expérience enrichissante qui nous a permis de développer de solides compétences en matière de comptabilité et de finance ainsi que d'approfondir notre compréhension sur le processus comptable au sein d'une entreprise. Tout au long de notre parcours, nous avons pu observer de près l'importance cruciale de ces travaux dans la gestion et la prise de décision éclairée.

Les travaux de fin d'exercice nous ont permis de consolider les données et d'analyser les performances financières de l'entreprise. Nous avons participé activement à la collecte, à la vérification et à l'organisation des données, ce qui nous a donné une perspective concrète sur l'ampleur du travail requis pour établir des états financiers précis et complets.

Grace à ces travaux, nous avons également pu vérifier les hypothèses formulées dans notre mémoire. Les chiffres obtenus ont confirmé l'impact positif des politiques de gestion mises en place par l'entreprise sur ces performances financières. Cela a renforcé notre confiance dans les recommandations que nous avons formulées en soulignant l'importance d'adopter des stratégies de gestion solides pour atteindre des résultats probants.

En évaluant les résultats obtenus, nous avons pu constater les avantages tangibles des actions recommandées. Les travaux de fin d'exercice nous ont permis de mesurer l'efficacité des recommandations et de constater les améliorations significatives dans les résultats financiers de l'entreprise. Cette réalité nous a convaincu de l'importance de baser les décisions sur des données réelles et de mettre en œuvre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs fixés.

## Conclusion générale

---

En effet, notre stage sur les travaux de fin d'exercice a également contribué à la littérature existante en fournissant des données empiriques et des résultats concrets. Nous avons pu constater comment ces travaux peuvent enrichir le corpus de connaissances et servir de base pour de futures études dans le domaine de la comptabilité et de la finance.

En conclusion, notre expérience de stage sur les travaux de fin d'exercice a été une étape considérable et influente dans notre formation. Nous avons développé des compétences pratiques en matière d'analyse financière, de collecte de données et de prise de décision éclairée. Nous sommes convaincus que ces connaissances seront précieuses dans notre carrière future, ou nous pourrions contribuer de manière significative à l'amélioration des performances et à la croissance des entreprises grâce à des travaux de fin d'exercice rigoureux et pertinents.

## Références bibliographiques

### Ouvrage :

- BELAMIR Karim «impôt sur les bénéfices des sociétés», guide fiscal, version 2012.
- BELDI Adel, BUTIN Guy, LACROIX Ewa «Comptabilité générale», édition Pearson, 74rue de Lagny, 93100 Montreuil, France, 2014, 281p.
- BOUVIER Anne marie et Disle Charlotte «Introduction à la comptabilité», 3eme édition Dunod, Paris, 2013, 472p.
- BARUCH Philippe, MIRVAL Gerard « Comptabilité générale», édition Ellipses, Paris, 1998, 320p.
- Berk Jonathan et DEMARZO Peter « Finance d'entreprise », édition Nouvea Horizons, Paris, 2020, 1136p.
- BORG Cécile, « Toute la fonction comptabilité » édition DUNOD, Paris, 2017, 416p.
- BRUN Stéphane, « IAS/IFRS : Les normes internationales d'information financière », édition Gualino, Paris, 2006, 190p.
- COLLETTE Christine, RICHARD Jaques «Comptabilité générale», édition Dunod, Paris, 2008, 648p.
- DAVASSE.H, PARRUITTE.M, SADOU.A, «Manuel de comptabilité » édition Berti, Alger, 2008, 383p.
- DISLE Charlotte, FARGEIX Alexis, MEYER Audrey «Comptabilité», 3ème édition Dunod, 11rue Paul Bert, 92240 Malakoff, France, 2021, 567p.
- DUMALANEDE Éric, « Comptabilité générale » ; 9ème édition, Foucher, Paris, 2009, 255p.
- DURAFOUR Noëlle «Comptabilité les travaux d'inventaire», édition Ellipses, Paris 2001, 63p.
- FOLL Christiane, BAETCHE Alexandre « Comptabilité financière », édition Archétype, Paris, 2015, 584p.
- GRANDGUILLOT Béatrice Et Francis, « L'essentiel de la comptabilité générale», édition Gualino, Paris, 2015, 136p.
- GRANDGUILLOT Beatrice et Francis «Comptabilité générale», 16eme édition Lextenso, France, 2012, 383p.
- GRAZEM Abdelghafour «Travaux de fin d'exercice», édition CRCECC, Alger, 2009, 36p.
- HUGUES Jenny, comptabilité générale «Travaux comptables de fin d'exercice» édition CEACG, Paris, 2013, 280p.
- HAMINI Allal « Bilan comptable, Travaux de clôture», édition BERTI, Alger, 2013, 187p.
- LANGLOIS George, FRIÉDÉRICH Micheline «Comptabilité financière, Comptabilité générale», édition Foucher, Paris, 2014, 479p.

- MERZOUK.A, BECHKIR.A « Initiation à la comptabilité selon le SCF », édition Pages bleues, Alger, 2010, 110p.
- OULD AMER Smail, « La normalisation comptable en Algérie : Présentation du nouveau système comptable et financier», Revue des Sciences Economiques et de Gestion N°10, Facultés des sciences économiques et de gestion Université Ferhat ABBES-Sétif, 2010, 43p.
- Ouvrage collectif d'un groupe de travail de l'association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion «Normes IAS/IFRS», Editions d'Organisation», 2004.
- OBERT Robert, « Pratique des normes IFRS : comparaison avec les règles Françaises et les US GAAP », édition DUNOD, Paris, 2008, 611p.
- PERRIN Maguy, GOUPIL Christophe« Fiches de comptabilité générale», édition Ellipses, Paris, 2013, 144p.
- RAFFOURNIER Bernard «Les normes comptables internationales (IAS/IFRS)», édition economica, Paris, 2010, 553p.
- TAZDAIT Ali, « maitrise du système comptable et financier », 1ere édition ACG, Alger 2009.
- TONDEUR Hubert et TOURON Philippe « Comptabilité en IFRS », éditions d'organisation, Paris, 2004, 430p.

**Site web :**

[www.l-expert-comptable.com](http://www.l-expert-comptable.com)

[www.hrimag.com](http://www.hrimag.com)

[www.compta-facile.com](http://www.compta-facile.com)

[www.comptabilite.ooreka.fr](http://www.comptabilite.ooreka.fr)

## **Liste des figures**

**Schéma N°01** : Elaboration de la théorie de l'information comptable

**Schéma N°02** : Un test de dépréciation

**Schéma N°03** : Le passage du résultat comptable au résultat fiscal

## **Liste des illustrations**

**Illustration N°01** : Les 07 références fabriquées pour les façades

**Illustration N°02** : Les 08 références fabriquées pour les colles et joints

**Illustration N°03** : Les 06 références fabriquées en mortiers spéciaux

**Illustration N°04** : Implantation d'usine et représentation de zone sur carte géographique

**Illustration N°05** : Organigramme de l'entreprise

## **Liste des tableaux**

**Tableau N°01** : La forme d'un journal comptable

**Tableau N°02** : La forme d'un grand livre

**Tableau N°03** : La forme d'une balance

**Tableau N°04** : Bilan actif

**Tableau N°05** : Bilan passif

**Tableau N°06** : Compte de résultats

**Tableau N°07** : Etat de variation des capitaux propres

**Tableau N°08** : Tableau de flux de trésorerie

**Tableau N°09** : Evaluations des informations et des actifs financières non courants

**Tableau N°10** : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

**Tableau N°11** : Tableau des participations (filiales et entités associés)

**Tableau N°12** : Tableau des amortissements

**Tableau N°13** : Tableau des provisions

**Tableau N°14** : Le plan d'amortissement

**Tableau N°15** : Coefficient d'amortissement dégressif

**Tableau N°16** : Classification des provisions

- Tableau N°17** : Tableau de rapprochement bancaire
- Tableau N°18** : Tableau du résultat fiscale (tableau 09)
- Tableau N°19** : Principales étapes d'évolution de MORTERO SPA
- Tableau N°20** : Dimension actuelle de MORTERO SPA
- Tableau N°21** : La balance avant l'inventaire 2021
- Tableau N°22** : Le tableau d'amortissement
- Tableau N°23** : Tableau des immobilisations cédées (plus aux moins-values)
- Tableau N°24** : Tableau des provisions et pertes de valeurs
- Tableau N°25** : Etat de rapprochement bancaire en devise étrangère
- Tableau N°26** : Etat de rapprochement bancaire en Dinar Algérien
- Tableau N°27** : La balance après l'inventaire 2021
- Tableau N°28** : Bilan Actif 2021 de MORTERO SPA
- Tableau N°29** : Bilan Passif 2021 de MORTERO SPA
- Tableau N°30** : Le compte de résultats de MORTERO SPA 2021
- Tableau N°31** : Tableau de détermination du résultat fiscal 2021 de MORTERO SPA

### **Liste des annexes**

- Annexe N°01** : Tableau des immobilisations cédées (plus aux moins-values)
- Annexe N°02** : Tableau des provisions et pertes de valeurs
- Annexe N°03** : Etat de valorisation des inventaires des stocks
- Annexe N°04** : Etat de rapprochement bancaire
- Annexe N°05** : Balance avant inventaire
- Annexe N°06** : Balance après inventaire
- Annexe N°07** : Bilan Actif 2021 de MORTERO SPA
- Annexe N°08** : Bilan Passif 2021 de MORTERO SPA
- Annexe N°09** : Compte de résultats 2021 de MORTERO SPA
- Annexe N°10** : Tableau de détermination du résultat fiscal 2021 de MORTERO SPA

# **Annexes**



## Annexe N°01 : Tableau des immobilisations cédées (plus ou moins-values)

Nature des immobilisations cédées	Date acquisition	Montant Net figurant à l'actif	Amortissements pratiqués	Valeur nette comptable	Prix de cession	Plus ou moins-values	
						Plus-value	Moins-value
ENGIN MUSTANG STEER	31/12/11	2 175 000,00	2 175 000,00	-	753 750,00	753 750,00	-
MELANGEUR	15/10/09	1 367 127,06	1 367 127,06	-	412 500,00	412 500,00	-
ELEVATEUR ELECTRO-HYD TYPEEC	24/05/09	1 195 750,88	1 195 750,88	-		0	-
PEUGEOT PARTNER	27/05/13	913 653,85	913 653,85	-	462 000,00	462 000,00	-
PEUGEOT PARTNER	27/05/13	913 653,85	913 653,85	-	483 000,00	483 000,00	-
PEUGEOT PARTNER	27/05/13	913 653,85	913 653,85	-	472 500,00	472 500,00	-
K-PIPE C36 048 « MOTO »	31/12/18	138 655,46	57 773,11	80 882,36	42 000,00	-	38 882,36
SCOOTER CUXI	11/03/20	109 033,61	38 161,76	70 871,85	-	-	70 871,85
<b>TOTAL</b>		<b>7 726 528,55</b>	<b>7 574 774,35</b>	<b>151 754,21</b>	<b>2 625 750,00</b>	<b>2 583 750,00</b>	<b>109 754,21</b>

## Annexe N°02 : Tableau des provisions et pertes de valeurs

Rebique et postes	Provisions cumulées en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise sur l'exercice	Provisions cumulées en fin d'exercice
Pertes de valeurs sur stocks	4 912 474,21	8 715 553,34	4 912 474,21	8 715 553,34
Pertes de valeurs sur créances	12 486 771,80	3 894 247,50	12 486 771,80	3 894 247,50
Pertes valeurs sur actions et parts sociales	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions sur litiges	-	-	-	-
Autres provisions liées au personnel	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Autres provisions à détaillés sur état annexes	2 031 979,87	-	-	2 031 979,87
<b>TOTAL</b>	<b>19 431 225,87</b>	<b>12 609 800,84</b>	<b>17 399 246,00</b>	<b>14 641 780,70</b>

## Annexe N°03 : Etat de valorisation des inventaires des stocks

ÉTAT DE VALORISATION DES INVENTAIRES 2021													
			ÉTAT THÉORIQUE DES STOCKS AU 31/12/2021				ÉTAT PHYSIQUE DES STOCKS AU 31/12/2021				ECARTS AU 31/12/2021		
N°	CODE ARTICLE	DÉSIGNATION	UM	QTE	PMP	MOTANT	UM	QTE	PMP	MOTANT	QTE	PMP	MOTANT
3	ECB5	BOITE PATE A JOINT 5 KG	UN	12 370,00	31,79	393 273,23	UN	12 543,00	31,79	398 773,33	173,00	31,79	5 500,10
6	ECCJ20	CAISSE PATE A JOINT 20 KG	UN	4 207,00	57,13	240 352,12	UN	4 139,00	57,13	236 467,18	68,00	57,13	- 3 884,94
7	EFE23	FILM ETIRABLE 23 MICRONS	KG	2 340,73	209,07	489 371,16	KG	2 340,41	209,07	489 304,26	- 0,32	209,07	- 66,90
9	EFOPPJS	FILM OPP/PE JOINT 5 KG SPOTE	KG	1 538,65	281,06	432 450,24	KG	1 410,60	281,06	396 460,73	- 128,05	281,06	- 35 989,51
10	EFOPPL	FILM OPP/PE LANKOLIT	KG	482,50	255,00	123 037,50	KG	482,50	255,00	123 037,50	-	255,00	-
11	EFPRE	FILM PRE-COUPÉ 1600 mm/1300 mm	KG	367,98	153,75	56 576,93	KG	410,45	153,75	63 106,69	42,47	153,75	6 529,76
12	EP102100	PALETTE 102*100	UN	1 505,00	769,98	1 158 812,90	UN	1 402,00	769,98	1 079 505,44	- 103,00	769,98	- 79 307,46
13	EP110110	PALETTE 110*110	UN	93,00	697,50	64 867,50	UN	114,00	697,50	79 515,00	21,00	697,50	14 647,50
18	ESK10	SAC EN KRAFT 10 KG	UN	23 160,00	39,22	908 411,05	UN	23 018,00	39,22	902 841,34	- 142,00	39,22	- 5 569,71
20	ESK510P	SAC EN KRAFT 25 KG 510 PLUS	UN	26 346,00	19,02	501 077,21	UN	19 898,00	19,02	378 442,05	- 6 448,00	19,02	- 122 635,16
21	ESK510	SAC EN KRAFT 25 KG 510 GRISE	UN	36 043,00	18,90	681 207,29	UN	42 210,00	18,90	797 762,67	6 167,00	18,90	116 555,37
22	ESK511	SAC EN KRAFT 25 KG C511	UN	147 723,00	21,06	3 111 323,36	UN	128 147,00	21,06	2 699 016,10	- 19 576,00	21,06	- 412 307,27
23	ESK520	SAC EN KRAFT 25 KG 520	UN	49 632,00	18,38	912 449,58	UN	50 068,00	18,38	920 465,13	436,00	18,38	8 015,55
24	ESK522	SAC EN KRAFT 25 KG C522	UN	127 612,00	21,00	2 680 225,27	UN	128 142,00	21,00	2 691 356,82	530,00	21,00	11 131,55
25	ESKCCP	SAC EN KRAFT 25 KG CCP+	UN	4 110,00	18,26	75 060,42	UN	4 173,00	18,26	76 210,98	63,00	18,26	1 150,56
26	ESK571	SAC EN KRAFT 25 KG C571	UN	8 000,00	18,26	146 103,00	UN	8 267,00	18,26	150 979,19	267,00	18,26	4 876,19
27	ESKOC3	SAC EN KRAFT 25 KG MONOMAX	UN	71 911,00	22,03	1 584 364,73	UN	53 267,00	22,03	1 173 594,52	- 18 644,00	22,03	- 410 770,20
28	ESKOC3EXP	SAC EN KRAFT 25 SIKAWALL-570	UN	29 760,00	22,03	655 741,51	UN	29 760,00	22,03	655 741,51	-	22,03	-
30	ESKTRAI	SAC EN KRAFT 25 KG TRADIDUR IMPERMEABLE	UN	11 314,00	18,72	211 822,69	UN	10 209,00	18,72	191 134,68	- 1 105,00	18,72	- 20 688,00
34	ESKBL	SAC EN KRAFT BLANC	UN	1 420,00	14,25	20 235,00	UN	1 454,00	14,25	20 719,50	34,00	14,25	484,50
37	EPJOE10	JERRICAN OPAQUE EMPILABL 10L	UN	4 563,00	122,87	560 633,34	UN	4 645,00	122,87	570 708,27	82,00	122,87	10 074,94
38	EFGE950350	GAINÉ ETIRABLE TRANSPARENT LAIZE 950 MM	KG	21 437,00	355,43	7 619 459,56	KG	20 255,00	355,43	7 199 335,42	- 1 182,00	355,43	- 420 124,14
		<b>EMBALLAGE</b>		<b>585935,86</b>		<b>22 626 855,56</b>		<b>546354,96</b>		<b>21 294 478,31</b>	<b>- 39 580,90</b>		<b>-1 332 377,25</b>
2	MPCARPWC500	ARBOCEL PWC 500	KG	1 950,00	315,00	614 250,00	KG	1 950,00	315,00	614 250,00	-	315,00	-
3	MPCAXI100	AXILAT 100 XP	KG	575,00	2944,82	1 693 272,94	KG	575,00	2944,82	1 693 272,94	-	2944,82	-
8	MPCFORCAL	FORMIATE DE CALCIUM	KG	22 050,00	105,65	2 329 571,48	KG	21 900,00	105,65	2 313 724,05	- 150,00	105,65	- 15 847,43

## Suite de l'annexe N°03 :

9	MPCMET228	METHOCEL 228	KG	4 500,00	718,14	3 231 623,25	KG	4 480,00	718,14	3 217 260,48	- 20,00	718,14	- 14 362,77
10	MPCMEHC40000	CULMINAL MHEC 40000PF	KG	31 325,00	538,67	16 873 763,35	KG	31 325,00	538,67	16 873 763,35	-	538,67	-
12	MPCNEOP4400T	NEOLITH P4400 T	KG	475,00	285,00	135 375,00	KG	475,00	285,00	135 375,00	-	285,00	-
13	MPCOLESOD	OLEATE DE SODIUM	KG	5 390,00	382,16	2 059 830,41	KG	5 705,00	382,16	2 180 210,11	315,00	382,16	120 379,70
14	MPCSTEZN	STEARATE DE ZINK	KG	18 300,00	234,98	4 300 087,79	KG	18 140,00	234,98	4 262 491,40	- 160,00	234,98	- 37 596,40
15	MPCVIN5010	VINNAPAS 5010 N	KG	500,00	343,31	171 656,25	KG	500,00	343,31	171 656,25	-	343,31	-
17	MPCSEA80	ELOTEX SEAL 80	KG	920,00	985,74	906 883,22	KG	900,00	985,74	887 168,36	- 20,00	985,74	- 19 714,85
21	MPGBLEU54	PIGMENT BLEU OUTRE MER 54	KG	5 000,00	832,23	4 161 171,38	KG	5 425,00	832,23	4 514 870,94	425,00	832,23	353 699,57
22	MPGJ420	PIGMENT JAUNE 420 (F5300)	KG	59 300,00	165,01	9 785 336,13	KG	59 300,00	165,01	9 785 336,13	-	165,01	-
23	MPGJ910	PIGMENT JAUNE 910 (F5015)	KG	3 400,00	196,70	668 770,14	KG	3 400,00	196,70	668 770,14	-	196,70	-
24	MPGN318	PIGMENT NOIR 318 (F9000)	KG	46 700,00	120,06	5 606 868,55	KG	44 300,00	120,06	5 318 721,13	- 2 400,00	120,06	- 288 147,42
25	MPGR110	PIGMENT ROUGE 110 (F2121)	KG	7 400,00	173,29	1 282 376,34	KG	7 400,00	173,29	1 282 376,34	-	173,29	-
26	MPGR130	PIGMENT ROUGE 130 (F3300)	KG	12 450,00	163,00	2 029 349,69	KG	12 080,00	163,00	1 969 039,70	- 370,00	163,00	- 60 309,99
27	MPGCR510	PIGMENT RUTILE TITANIUM	KG	21 150,00	390,12	8 250 942,83	KG	21 125,00	390,12	8 241 189,94	-25,00	390,12	- 9 752,89
29	MPGVM100	PIGMENT VERT M100	KG	375,00	348,93	130 850,47	KG	375,00	348,93	130 850,47	-	348,93	-
34	MSF50V	ALCAL F50 VRAC	TN	127,68	1339,25	170 990,60	TN	55,00	1 339,25	73 658,97	- 72,68	1 339,25	- 97 331,63
35	MSG0815V	ALCAL G0815 VRAC	TN	164,17	2430,42	399 001,66	TN	107,00	2 430,42	260 054,68	-57,17	2 430,42	- 138 946,97
36	MSCFD200800V	CFD 200/800 VRAC	TN	10,73	3057,65	32 808,60	TN	-	3 057,65	-	-10,73	3 057,65	- 32 808,60
37	MSCFD50V	CFD 50 VRAC	TN	111,06	1872,85	207 999,17	TN	90,00	1 872,85	168 556,86	-21,06	1 872,85	- 39 442,31
38	MSCFD082V	CFD08/2 VRAC	TN	206,46	2189,99	452 146,16	TN	140,00	2 189,99	306 599,16	-66,46	2 189,99	- 145 547,00
39	MCB52MV	CIMENT BLANC 52.2 MALAKI VRAC	TN	193,05	8384,32	1 618 592,31	TN	190,00	8 384,32	1 593 020,14	- 3,05	8 384,32	- 25 572,17
41	MCHEB	CHAUX ETEINTE BIG BAG	TN	813,77	10500,00	8 544 576,36	TN	813,77		8 544 576,36	-	10 500,00	-
42	MSB	SABLE 0-500	TN	23,45	2 280,74	53 487,92	TN	-	2 280,74	-	- 23,45	2 280,74	- 53 487,92
44	MSO	SABLE 0-2000	TN	54,00	2 326,98	125 657,09	TN	-	2 326,98	-	- 54,00	2 326,98	- 125 657,09
45	MSCB02	SABLE CALCAIRE BLANC 0-20 VRAC	TN	706,25	1 163,09	821 435,35	TN	655,00	1 163,09	761 826,77	- 51,25	1 163,09	- 59 608,58
		<b>Matière première</b>		<b>244 170,62</b>		<b>76 658 674,42</b>		<b>241405,77</b>	<b>10 500,00</b>	<b>75 968 619,67</b>	<b>- 2 764,85</b>		<b>- 690 054,75</b>
1	148	571 LANKO MAXI BLANC 25 KG	SAC	83,00	511,75	42 474,96	SAC	83,00	511,75	42 474,96	-	511,75	-
5	CS10	510 ECO PLUS BLANC 25KG	SAC	112,00	118,27	13 245,96	SAC	109,00	118,27	12 891,16	- 3,00	118,27	- 354,80
7	CS11	COLLE AMELIOREE 511 PLUS 25 KG	SAC	69,00	139,63	9 634,56	SAC	114,00	139,63	15 917,97	45,00	139,63	6 283,41
11	CS20	COLLE IMPERMIABLE 520 MAX 25KG	SAC	255,00	186,82	47 638,46	SAC	255,00	186,82	47 638,46	-	186,82	-
12	CS22	522 LANKO EXTRA BLANC 25KGS	SAC	133,00	203,61	27 080,44	SAC	115,00	203,61	23 415,42	- 18,00	203,61	- 3 665,02
17	J543ANT5	543 LANKO JOINT ANTRACITE S K	SAC	1 568,00	150,88	236 577,57	SAC	1 546,00	150,88	233 258,24	-22,00	150,88	- 3 319,33
19	J543ARD5	543 LANKO JOINT GRIS ARDOISE S	SAC	1 322,00	127,80	168 951,20	SAC	1 322,00	127,80	168 951,20	-	127,80	-

## Suite de l'annexe N°03 :

20	J543B5	543 LANKO JOINT BLANC 5 KG	SAC	2 925,00	87,81	256 840,08	SAC	3 080,00	87,81	270 450,41	155,00	87,81	13 610,33
21	J543B10	543 LANKO JOINT BLANC 10 KG	SAC	105,00	72,54	7 616,35	SAC	105,00	72,54	7 616,35	-	72,54	-
22	J543BG5	543 LANKO JOINT BEIGE 5 KG	SAC	1 880,00	89,00	167 316,10	SAC	1 879,00	89,00	167 227,10	-1,00	89,00	-89,00
25	J543BG10	543 LANKO JOINT BEIGE10 KG	SAC	78,00	73,40	5 725,24	SAC	77,00	73,40	5 651,84	-1,00	73,40	-73,40
26	J543GRI5	543 LANKO JOINT GRIS 5 KG	SAC	381,00	93,90	35 776,30	SAC	384,00	93,90	36 058,00	3,00	93,90	281,70
28	J543MAR5	543 LANKO JOINT MARRON 5 KG	SAC	644,00	151,06	97 284,70	SAC	800,00	151,06	120 850,56	156,00	151,06	23 565,86
29	J543PG5	543 LANKO JOINT PERGAMON 5 KG	SAC	200,00	129,41	25 881,89	SAC	200,00	129,41	25 881,89	-	129,41	-
30	J543ROU5	543 LANKO JOINT ROUGE 5 KG	SAC	913,00	101,65	92 805,47	SAC	882,00	101,65	89 654,35	-31,00	101,65	-3 151,12
31	L323	323 LANKOLITE 360 G	SAC	139,00	24,43	3 395,88	SAC	132,00	24,43	3 224,87	-7,00	24,43	- 171,02
33	MB68	MONOMAX GRIS ARDOISE B68	SAC	1 919,00	183,58	352 294,43	SAC	1 937,00	183,58	355 598,92	18,00	183,58	3 304,48
	MB68D	MONOMAX GRIS ARDOISE B68 DECLASSE	SAC		-	-	SAC	48,00	183,33	8 799,80	48,00	137,50	6 599,85
35	MBL10	MONOMAX BLANC BL10*	SAC	73 837,00	198,64	14 666 642,03	SAC	73 766,00	198,64	14 652 538,92	-71,00	198,64	-14 103,11
36	MBL10D	MONOMAX BLANC BL10* DECLASSE	SAC	28,00	198,64	5 561,79	SAC	-	198,64	-	-28,00	198,64	-5 561,79
37	MG10	MONOMAX BLANC LUMIERE G10	SAC	57 308,00	148,54	8 512 623,45	SAC	57 443,00	148,54	8 532 676,56	135,00	148,54	20 053,12
38	MG10D	MONOMAX BLANC LUMIERE G10 DECLASSE	SAC	104,00	148,54	15 448,33	SAC	243,00	148,54	36 095,61	139,00	148,54	20 647,29
43	MG50	MONOMAX GRIS CENDRE G50	SAC	745,00	151,69	113 010,60	SAC	748,00	151,69	113 465,67	3,00	151,69	455,08
44	MG50D	MONOMAX GRIS CENDRE G50 DECLASSE	SAC	2 412,00	151,69	365 881,28	SAC	2 412,00	151,69	365 881,28	-	151,69	-
45	MG60	MONOMAX G60	SAC	2,00	177,60	355,20	SAC	2,00	177,60	355,20	-	177,60	-
47	MG84	MONOMAX G84	SAC	378,00	191,86	72 522,14	SAC	378,00	191,86	72 522,14	-	191,86	-
48	MG84D	MONOMAX G84 DECLASSE	SAC	64,00	191,86	12 278,88	SAC	64,00	191,86	12 278,88	-	191,86	-
49	MG95	MONOMAX GRIS ANTRACITE G95	SAC	2 912,00	241,21	702 390,78	SAC	3 371,00	241,21	813 104,16	459,00	241,21	110 713,38
50	MG95D	MONOMAX GRIS ANTRACITE G95 DECLASSE	SAC	3 852,00	240,86	927 786,46	SAC	3 547,00	240,86	854 324,66	-305,00	240,86	-73 461,80
51	MG108	MONOMAX G108	SAC	416,00	164,38	68 381,04	SAC	416,00	164,38	68 381,04	-	164,38	-
53	MG162	MONOMAX G162	SAC	214,00	164,24	35 147,90	SAC	192,00	164,24	31 534,56	-22,00	164,24	-3 613,34
55	MJ10	MONOMAX J10	SAC	3 582,00	152,02	544 541,73	SAC	3 577,00	152,02	543 781,62	-5,00	152,02	- 760,11
56	MJ10D	MONOMAX J10 DECLASSE	SAC	549,00	152,02	83 459,91	SAC	558,00	152,02	84 828,11	9,00	152,02	1 368,20
57	MJ15	MONOMAX BLANC PERLE J15	SAC	427,00	149,02	63 632,49	SAC	399,00	149,02	59 459,87	-28,00	149,02	-4 172,62
58	MJ15D	MONOMAX BLANC PERLE J15 DECLASSE	SAC	350,00	149,03	52 158,75	SAC	345,00	149,03	51 413,63	-5,00	149,03	-745,13
59	MJ29	MONOMAX J29	SAC	2 565,00	153,21	392 986,54	SAC	2 499,00	153,21	382 874,60	-66,00	153,21	-10 111,93
60	MJ29D	MONOMAX J29 DECLASSE	SAC	513,00	153,21	78 597,31	SAC	559,00	153,21	85 645,02	46,00	153,21	7 047,71
61	MJ30	MONOMAX JAUNE OPALE J30	SAC	555,00	150,02	83 258,70	SAC	555,00	150,02	83 258,70	-	150,02	-

## Suite de l'annexe N°03 :

62	MJ30D	MONOMAX JAUNE OPALE J30 DECLASSE	SAC	1 335,00	150,02	200 270,93	SAC	1 277,00	150,02	191 570,02	-58,00	150,02	- 8 700,91
63	MJ70	MONOMAX J70	SAC	749,00	161,47	120 944,49	SAC	684,00	161,47	110 448,64	-65,00	161,47	-10 495,85
64	MJ70D	MONOMAX J70 DECLASSE	SAC	247,00	161,47	39 884,23	SAC	320,00	161,47	51 671,88	73,00	161,47	11 787,65
67	MO60D	MONOMAX O60 DECLASSE	SAC	15,00	152,32	2 284,87	SAC	8,00	152,32	1 218,60	- 7,00	152,32	- 1 066,27
68	MO70	MONOMAX OCRE CLAIR O70	SAC	429,00	155,91	66 887,13	SAC	346,00	155,91	53 946,26	-83,00	155,91	-12 940,87
69	MO70D	MONOMAX OCRE CLAIR O70 DECLASSE	SAC	306,00	171,72	52 546,50	SAC	307,00	171,72	52 718,22	1,00	171,72	171,72
70	MO74	MONOMAX O74	SAC	1 844,00	174,25	321 311,84	SAC	1 968,00	174,25	342 918,49	124,00	174,25	21 606,65
71	MO74D	MONOMAX O74 DECLASSE	SAC	95,00	174,25	16 553,48	SAC	-	174,25	-	-95,00	174,25	- 16 553,48
73	MO80D	MONOMAX O80 DECLASSE	SAC	8,00	171,68	1 373,44	SAC	36,00	171,68	6 180,50	28,00	171,68	4 807,05
76	MO90	MONOMAX BRIQUE NATURELLE O90	SAC	1 298,00	168,29	218 444,25	SAC	1 305,00	168,29	219 622,30	7,00	168,29	1 178,05
77	MO90D	MONOMAX BRIQUE NATURELLE O90 DECLASSE	SAC	3 640,00	168,29	612 584,70	SAC	3 658,00	168,29	615 613,97	18,00	168,29	3 029,27
78	MPRO	MONOMAX PROTECT 10 L	SAC	2 527,00	495,01	1 250 893,43	SAC	2 538,00	495,01	1 256 338,55	11,00	495,01	5 445,12
82	MR70D	MONOMAX R70 DECLASSE	SAC	91,00	158,57	14 429,93	SAC	91,00	158,57	14 429,93	-	158,57	-
83	MR90	MONOMAX BRIQUE ROUGE R90	SAC	1 151,00	180,78	208 081,32	SAC	954,00	180,78	172 467,05	-197,00	180,78	- 35 614,27
84	MR90D	MONOMAX BRIQUE ROUGE R90 DECLASSE	SAC	1 769,00	180,78	319 805,26	SAC	1 957,00	180,78	353 792,48	188,00	189,74	35 671,17
85	MT10	MONOMAX T10	SAC	5 061,00	149,87	758 488,02	SAC	5 062,00	149,87	758 637,89	1,00	149,87	149,87
86	MT10D	MONOMAX T10 DECLASSE	SAC	217,00	149,87	32 521,62	SAC	209,00	149,87	31 322,66	- 8,00	149,87	- 1 198,95
87	MT20	MONOMAX T20	SAC	4 569,00	148,96	680 601,90	SAC	4 461,00	148,96	664 514,13	- 108,00	148,96	- 16 087,77
88	MT20D	MONOMAX T20 DECLASSE	SAC	403,00	148,96	60 031,20	SAC	320,00	148,96	47 667,46	-83,00	148,96	- 12 363,75
89	MT30	MONOMAX T30	SAC	11,00	156,68	1 723,43	SAC	11,00	156,68	1 723,43	-	156,68	-
91	MT50	MONOMAX TERRE DE SABLE T50	SAC	3 097,00	153,96	476 812,03	SAC	3 098,00	153,96	476 965,99	1,00	153,96	153,96
92	MT50D	MONOMAX TERRE DE SABLE T50 DECLASSE	SAC	1 194,00	153,73	183 553,23	SAC	1 194,00	153,73	183 553,23	-	153,73	-
93	MT60	MONOMAX T60	SAC	121,00	152,26	18 422,89	SAC	82,00	152,26	12 484,94	-39,00	152,26	- 5 937,96
94	MT60D	MONOMAX T60 DECLASSE	SAC	635,00	152,26	96 682,13	SAC	721,00	152,26	109 776,09	86,00	158,26	13 609,96
95	MT70	MONOMAX TERRE BEIGE T70	SAC	111,00	156,55	17 377,16	SAC	105,00	156,55	16 437,86	- 6,00	156,55	- 939,31
96	MT70D	MONOMAX TERRE BEIGE T70 DECLASSE	SAC	505,00	156,42	78 991,65	SAC	477,00	156,42	74 611,91	- 28,00	156,42	- 4 379,73
97	MT80	MONOMAX BEIGE T80	SAC	1 714,00	166,26	284 976,97	SAC	1 669,00	166,26	277 495,07	-45,00	166,26	- 7 481,89
98	MT80D	MONOMAX BEIGE T80 DECLASSE	SAC	1 156,00	177,21	204 854,76	SAC	1 134,00	177,21	200 956,14	- 22,00	177,21	- 3 898,62
101	MT148	MONOMAX T148	SAC	233,00	190,36	44 353,30	SAC	233,00	190,36	44 353,30	-	190,36	-
102	MT148D	MONOMAX T148 DECLASSE	SAC	116,00	190,36	22 081,47	SAC	116,00	190,36	22 081,47	-	190,36	-
103	MT153	MONOMAX T153	SAC	450,00	152,32	68 545,14	SAC	450,00	152,32	68 545,14	-	152,32	-

## Suite de l'annexe N°03 :

104	MT153D	MONOMAX T153 DECLASSE	SAC	64,00	152,32	9 748,64	SAC	64,00	152,32	9 748,64	-	152,32	-
105	MT164	MONOMAX T164	SAC	47,00	160,77	7 556,33	SAC	47,00	160,77	7 556,33	-	160,77	-
106	MT164D	MONOMAX T164 DECLASSE	SAC	1 579,00	160,77	253 860,69	SAC	1 588,00	160,77	255 307,64	9,00	160,77	1 446,96
107	MT181	MONOMAX T181	SAC	1 151,00	181,57	208 981,95	SAC	1 111,00	181,57	201 719,33	- 40,00	181,57	7 262,62
108	MT181D	MONOMAX T181 DECLASSE	SAC	840,00	181,57	152 515,06	SAC	959,00	181,57	174 121,36	119,00	181,57	21 606,30
109	MT193	MONOMAX T193	SAC	126,00	153,82	19 381,01	SAC	128,00	153,82	19 688,64	2,00	153,82	307,64
110	MT193D	MONOMAX T193 DECLASSE	SAC	64,00	153,82	9 844,32	SAC	64,00	153,82	9 844,32	-	153,82	-
112	MV25D	MONOMAX V25 DECLASSE	SAC	64,00	153,08	9 797,08	SAC	64,00	153,08	9 797,08	-	153,08	-
121	MB	MONOMAX BLANC BASE	SAC	192,00	150,56	28 906,56	SAC	-	150,56	-	192,00	150,56	28 906,56
122	TRB	TRADIDUR BLANC 25 KG	SAC	85 814,00	114,27	9 805 927,16	SAC	86 054,00	114,27	9 833 351,86	240,00	114,27	27 424,69
123	TRBD	TRADIDUR BLANC 25 KG DECLASSE	SAC	194,00	114,27	22 168,29	SAC	223,00	114,27	25 482,11	29,00	114,27	3 313,82
124	TRBIMP	TRADIDUR BLANC IMPER 25 KG	SAC	38,00	120,19	4 567,17	SAC	35,00	120,19	4 206,61	- 3,00	120,19	360,57
126	TRG	TRADIDUR GRIS 25 KG	SAC	144,00	99,56	14 337,16	SAC	144,00	99,56	14 337,16	-	99,56	-
		<b>Produits Fini</b>		<b>288 953,00</b>		<b>45 411 109,01</b>		<b>289414,00</b>		<b>45 479 206,39</b>	<b>461,00</b>		<b>68 097,38</b>

## Annexe N°04 : Etat de rapprochement bancaire

**En devise étrangère :**

DATE	LIBELLE	MORTERO SPA		DATE	LIBELLE	NATIXIS	
		DEBIT	CREDIT			DEBIT	CREDIT
31/01/2021	SOLDE AU 31/01/2021	2 086 133,24		31/01/2021	SOLDE AU 31/01/2021		2 086 133,24
	<b>TOTAL</b>	2 086 133,24	-		<b>TOTAL</b>	-	2 086 133,24
	<b>SOLDE RAPPROCHE</b>	2 086 133,24	-		<b>SOLDE RAPPROCHE</b>	-	2 086 133,24

**En dinar algérien :**

DATE	LIBELLE	MORTERO SPA		DATE	LIBELLE	BNP PARIBAS	
		DEBIT	CREDIT			DEBIT	CREDIT
31/01/2021	SOLDE AU 31/01/2021	12 987 154,25		31/01/2021	SOLDE AU 31/01/2021		12 987 154,25
	<b>TOTAL</b>	12 987 154,25	-		<b>TOTAL</b>	-	12 987 154,25
	<b>SOLDE RAPPROCHE</b>	12 987 154,25	-		<b>SOLDE RAPPROCHE</b>	-	12 987 154,25



## Annexe N°05 : Balance avant inventaire

N/compte	Libellé	Mvm Ant.Débit	MvmAnt.Crédit	MvmPériodeDébit	MvmPériodeCrédit	Mvm Total Débit	Mvm Total Crédit	Solde Débit	Solde Crédit
101000	CAPITAL SOCIAL	-	60 000 000,00	-	-	-	60 000 000,00	-	60 000 000,00
106000	RESERVES LEGALES	-	11 128 342,18	6 628 342,18	-	6 628 342,18	11 128 342,18	-	4 500 000,00
106100	RESERVES FACULTATIVES	-	3 064 700,17	-	6 628 342,18	-	9 693 042,35	-	9 693 042,35
110000	REPPORT A NOUVEAU	-	-	-	94 396 335,91	-	94 396 335,91	-	94 396 335,91
120000	RESULTAT DE L'EXERCICE	-	134 851 908,44	134 851 908,44	-	134 851 908,44	134 851 908,44	-	-
133000	IMPOTS DIFFERES ACTIF	11 233 585,43	-	49 882 584,52	53 842 801,97	61 116 169,95	53 842 801,97	7 273 367,98	-
204000	Logiciels informatiques et ass	1 516 821,75	-	-	-	1 516 821,75	-	1 516 821,75	-
205000	Concessions et droits similaire	198 750,00	-	-	-	198 750,00	-	198 750,00	-
213000	Constructions-Batiment	51 226 093,82	-	11 243 044,16	-	62 469 137,98	-	62 469 137,98	-
215000	Installations techniques, maté	29 766 057,12	-	43 674 572,91	-	73 440 630,03	-	73 440 630,03	-
215100	Matériel et Outillages	126 931 417,43	-	108 247,50	4 737 877,94	127 039 664,93	4 737 877,94	122 301 787,00	-
218100	MATERIEL DE TRANSPORT	20 512 775,63	-	-	2 988 650,62	20 512 775,63	2 988 650,62	17 524 125,01	-
218200	MOBILIER DE BUREAU-fourniture	4 683 166,21	-	529 901,41	114 498,00	5 213 067,62	114 498,00	5 098 569,62	-
218300	EQUIPEM-INFORMAT.& COMMUNICAT	7 227 003,48	-	362 700,00	3 975,00	7 589 703,48	3 975,00	7 585 728,48	-
218500	EQUIPEMENTS SOCIAUX	1 050 977,78	-	-	-	1 050 977,78	-	1 050 977,78	-
218600	Laboratoire et Pt équipement	1 861 074,70	-	-	-	1 861 074,70	-	1 861 074,70	-
232000	INVESTISSEMENT EN COURS	26 452 304,78	-	21 073 067,64	45 286 356,85	47 525 372,42	45 286 356,85	2 239 015,58	-
275310	Dépôt et cautionnement versés	150 000,00	-	-	-	150 000,00	-	150 000,00	-
280040	AMORT,LOGICIELS INFORMATIQUES	-	623 258,33	-	275 239,35	-	898 497,68	-	898 497,68
280050	AMORT,BREVETS ET LICENCES	-	182 187,53	0,05	16 562,51	0,05	198 750,05	-	198 750,00
280300	Amort Constructions-batiment	-	13 441 527,45	-	4 192 842,82	-	17 634 370,27	-	17 634 370,27
280310	MATERIEL DE TRANSPORT	-	15 214 012,37	5 611 831,34	5 801 161,94	5 611 831,34	21 015 174,30	-	15 403 342,96
280320	Amort Mob bureau-fourniture	-	2 400 238,12	-	918 848,23	-	3 319 086,35	-	3 319 086,35
280330	EQUIPEM-INFORMAT.& COMMUNICAT	-	2 779 762,67	-	1 587 880,61	-	4 367 643,28	-	4 367 643,28
280350	EQUIPEMENTS SOCIAUX	-	246 088,16	-	256 845,36	-	502 933,52	-	502 933,52
280500	AMORT,OUTILLAGE - INSTAL TECHN	-	100 384 949,13	4 737 877,94	22 837 817,89	4 737 877,94	123 222 767,02	-	118 484 889,08
280600	Amor LABO & Pt équipement	-	1 366 243,41	-	288 429,81	-	1 654 673,22	-	1 654 673,22
310000	Matières premières	90 660 700,62	-	549 834 459,16	563 836 485,36	640 495 159,78	563 836 485,36	76 658 674,42	-
326000	Emballages	55 081 222,52	-	524 249 342,35	556 703 709,32	579 330 564,88	556 703 709,32	22 626 855,56	-
355000	Produits finis	12 285 487,53	-	592 963 895,95	559 838 274,47	605 249 383,48	559 838 274,47	45 411 109,01	-

## Suite de l'annexe N°05 :

371000	MP à l'extérieur	-	-	13 801 941,39	4 159 393,07	13 801 941,39	4 159 393,07	9 642 548,33	-
371100	autres stock à l'extérieur	-	-	13 417 212,75	-	13 417 212,75	-	13 417 212,75	-
391008	Provision Stock	-	4 912 474,21	27 423 055,39	31 226 134,52	27 423 055,39	36 138 608,72	-	8 715 553,34
401100	FOURNISSEURS DE STOCK	-	61 490 995,88	615 996 159,82	622 272 276,68	615 996 159,82	683 763 272,56	-	67 767 112,74
401200	FOURNISSEURS DE SERVICE	-	69 847 822,76	334 114 879,85	343 743 013,19	334 114 879,85	413 590 835,94	-	79 475 956,09
404000	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	-	909 614,96	18 650 259,38	19 468 463,21	18 650 259,38	20 378 078,17	-	1 727 818,79
408008	Prov Factures non parvenues	-	2 913 167,90	24 095 393,99	24 051 919,14	24 095 393,99	26 965 087,04	-	2 869 693,05
408100	Factures non parvenues	-	22 526 794,45	956 139 227,57	933 734 197,28	956 139 227,57	956 260 991,73	-	121 764,17
409100	Fournisseurs débiteurs-avance	2 579 870,90	-	12 102 144,24	11 210 682,05	14 682 015,14	11 210 682,05	3 471 333,08	-
409300	Fournisseurs débiteurs-avance	245 798,71	-	-	-	245 798,71	-	245 798,71	-
411000	CLIENTS	36 933 112,64	-	1 381 323 460,36	1 328 703 233,90	1 418 256 572,99	1 328 703 233,90	89 553 339,10	-
411100	CLIENTS A L'EXPORT	3 721 579,16	-	2 641 962,60	6 363 541,76	6 363 541,76	6 363 541,76	-	-
411180	Paiements non identifiés	-	-	98 500,85	98 500,85	98 500,85	98 500,85	-	-
416000	CLIENTS DOUTEUX	2 934 490,52	-	-	-	2 934 490,52	-	2 934 490,52	-
419000	AVANCES RECUS DE LA CLIENTELES	-	-	2 692 736,41	2 911 309,69	2 692 736,41	2 911 309,69	-	218 573,28
421000	Personnel-rémunération due.	-	-	59 373 903,54	71 923 573,89	59 373 903,54	71 923 573,89	-	12 549 670,35
421100	Personnel-frais de mission.	-	46 560,00	2 361 552,89	2 314 992,89	2 361 552,89	2 361 552,89	-	-
421200	Primes	-	4 499 093,44	27 808 278,45	23 309 185,01	27 808 278,45	27 808 278,45	-	-
421208	Provision Primes	-	16 912 958,77	66 441 280,19	61 909 487,50	66 441 280,19	78 822 446,27	-	12 381 166,08
422000	Fonds des œuvres sociales	-	1 878 680,03	3 109 465,04	4 117 341,22	3 109 465,04	5 996 021,25	-	2 886 556,21
425000	Personnel, avances et acomptes	322 500,00	-	-	322 500,00	322 500,00	322 500,00	-	-
428000	Congé à payer	-	6 594 772,94	3 676 020,67	5 564 692,04	3 676 020,67	12 159 464,98	-	8 483 444,31
428008	Provision Congé à payer	-	1 437 944,48	3 951 920,39	4 634 836,98	3 951 920,39	6 072 781,46	-	2 120 861,08
431100	Cotisations salariales	-	560 085,83	7 941 719,15	9 350 266,08	7 941 719,15	9 910 351,91	-	1 968 632,77
431200	Cotisations patronales	-	1 490 031,89	21 281 144,20	24 899 870,18	21 281 144,20	26 389 902,06	-	5 108 757,86
438008	Prov Organismes sociaux	-	14 486 138,82	3 009 212,18	-	3 009 212,18	14 486 138,82	-	11 476 926,65
442100	Avances sur Impôt sur le bénéf	-	1 590 180,54	19 954 602,75	21 423 365,20	19 954 602,75	23 013 545,74	-	3 058 942,99
442200	Autre retenue IRG	-	534 884,13	3 124 793,63	2 589 909,50	3 124 793,63	3 124 793,63	-	-
442300	IRG sur Dividendes	-	-	3 237 054,75	3 237 054,75	3 237 054,75	3 237 054,75	-	-
442400	IRG sur Dividendes Parex-Remb	-	-	14 015 262,00	-	14 015 262,00	-	14 015 262,00	-
444000	ETAT, Impôt sur le bénéfice (	-	36 575 132,58	280 064 049,38	257 265 771,44	280 064 049,38	293 840 904,02	-	13 776 854,64
444100	Avances sur Impôt sur le bénéf	29 177 752,50	-	37 641 023,29	66 818 775,79	66 818 775,79	66 818 775,79	-	-
444200	IMPOTS REDRESST FISCAL	155 617,59	-	-	-	155 617,59	-	155 617,59	-
444400	IBS RETENUE A LA SOURCE	-	-	476 904,59	476 904,59	476 904,59	476 904,59	-	-
445100	TVA Déductible sur Immobilisat	-	-	3 321 960,62	2 305 580,25	3 321 960,62	2 305 580,25	1 016 380,37	-

## Suite de l'annexe N°05 :

445200	TVA Déductible sur biens	-	-	87 193 260,55	81 727 666,32	87 193 260,55	81 727 666,32	5 465 594,23	-
445300	TVA Déductible sur services	11 152 181,55	-	66 637 545,56	69 828 696,33	77 789 727,11	69 828 696,33	7 961 030,78	-
445400	Précompte TVA	-	-	3 379 446,75	3 379 446,75	3 379 446,75	3 379 446,75	-	-
445700	TVA collectée sur ventes	-	-	200 914 700,25	218 807 356,55	200 914 700,25	218 807 356,55	-	17 892 656,30
445800	TVA à payer	-	890 950,71	70 321 755,93	69 459 041,66	70 321 755,93	70 349 992,37	-	28 236,44
447000	TAP DUE	-	524 202,75	11 098 659,75	11 516 176,86	11 098 659,75	12 040 379,61	-	941 719,86
447100	Taxe sur la formation professi	-	-	371 224,52	371 224,52	371 224,52	371 224,52	-	-
447108	Prov Taxe sur formation prof	-	696 915,53	696 915,53	913 700,90	696 915,53	1 610 616,43	-	913 700,90
447200	Taxe sur l'pprentissage	-	1 023 696,17	1 394 920,70	371 224,52	1 394 920,70	1 394 920,70	-	-
447208	Prov Taxe sur l'pprentissage	-	696 915,62	696 915,62	913 700,90	696 915,62	1 610 616,52	-	913 700,90
447600	taxe de domiciliation	-	-	22 255,50	22 255,50	22 255,50	22 255,50	-	-
455100	Cpte C MADAOUI A/AZIZ	-	-	486 000,00	486 000,00	486 000,00	486 000,00	-	-
455200	Cpte C MADAOUI Lounès	-	-	486 000,00	486 000,00	486 000,00	486 000,00	-	-
455300	Cpte C PAREXGROUP SA	108 000,00	-	72 900,00	14 015 262,00	180 900,00	14 015 262,00	-	13 834 362,00
455400	Cpte C Guillaume LATIL	108 000,00	-	-	-	108 000,00	-	108 000,00	-
455500	Cpte C DRY MIX SOLUTIONS	108 000,00	-	-	-	108 000,00	-	108 000,00	-
455600	Cpte C ERIC LEMPREUR	108 000,00	-	-	-	108 000,00	-	108 000,00	-
455801	Cpte C JEAN DE MARTRES	-	-	72 900,00	-	72 900,00	-	72 900,00	-
455802	Cpte C SIKA AG	-	-	72 900,00	-	72 900,00	-	72 900,00	-
457100	Dividende Mdaoui A/aziz	-	-	7 790 428,46	7 790 428,46	7 790 428,46	7 790 428,46	-	-
457200	Dividende Madaoui lounes	-	-	2 009 933,72	2 009 933,72	2 009 933,72	2 009 933,72	-	-
457300	Dividendes parexgroup sa	-	-	26 897 190,18	26 897 190,18	26 897 190,18	26 897 190,18	-	-
457800	Dividendes SIKA EL DJAZAIR	-	-	606 833,59	606 833,59	606 833,59	606 833,59	-	-
457801	Dividendes JEAN DE MARTRES	-	-	1 719,03	1 719,03	1 719,03	1 719,03	-	-
457802	Dividendes SIKA AG	-	-	1 719,03	1 719,03	1 719,03	1 719,03	-	-
457803	Dividendes SIKA FINANZ AG	-	-	1 719,03	1 719,03	1 719,03	1 719,03	-	-
462000	CREANCE CESSION D'ACTIF	-	-	2 684 250,00	2 684 250,00	2 684 250,00	2 684 250,00	-	-
467100	PAYEMENT P/COMPTE PROMO CERAM	2 250 000,00	-	-	-	2 250 000,00	-	2 250 000,00	-
467200	PYEMENT P/C SARL SIDIA	12 983 058,29	-	-	-	12 983 058,29	-	12 983 058,29	-
470001	Compte d'attente fournisseurs	-	-	3 895 673,25	3 895 673,25	3 895 673,25	3 895 673,25	-	-
470002	Compte d'attente clients	-	-	26 764 294,34	26 764 294,34	26 764 294,34	26 764 294,34	-	-
486000	Charges constatées d'avance	1 980 000,30	-	2 886 061,35	4 866 061,65	4 866 061,65	4 866 061,65	-	-
490008	Prov Fournisseur debiteur	-	2 031 979,87	-	-	-	2 031 979,87	-	2 031 979,87
491008	Provision Client	-	12 486 771,80	76 180 178,15	67 587 653,85	76 180 178,15	80 074 425,65	-	3 894 247,50
512100	BDL134 Compte Courant	3 830 346,08	-	37 592 830,19	41 423 176,27	41 423 176,27	41 423 176,27	-	-
512200	AGB107 Compte courant	511 163,09	-	225 565 982,35	213 089 991,18	226 077 145,43	213 089 991,18	12 987 154,25	-

## Suite de l'annexe N°05 :

512300	NAT106 Compte courant	25 892 505,92	-	480 570 778,92	496 233 808,79	506 463 284,84	496 233 808,79	10 229 476,06	-
512301	NAT106 C/V CPTÉ DEVISE PM	1 228 259,99	-	2 191 538,87	3 416 630,06	3 419 798,86	3 416 630,06	3 168,80	-
512302	NAT106 C/V CPTÉ DEVISE PM-EXP	818 839,19	-	1 334 484,53	67 190,48	2 153 323,71	67 190,48	2 086 133,24	-
512400	BNP713 Compte courant	6 502 181,06	-	806 934 774,25	649 566 656,12	813 436 955,31	649 566 656,12	163 870 299,20	-
519310	Avances sur approvisionnements	-	-	23 434 094,59	23 434 094,59	23 434 094,59	23 434 094,59	-	-
530000	CAISSE	15 317,25	-	649 373,62	659 986,12	664 690,87	659 986,12	4 704,75	-
542000	Accréditifs	28 737 970,47	-	32 769 440,48	61 507 410,95	61 507 410,95	61 507 410,95	-	-
581000	Virement de fonds	-	-	69 242 837,21	69 242 837,21	69 242 837,21	69 242 837,21	-	-
601000	Achats consommés matière premi	-	-	526 927 325,92	81 583 789,45	526 927 325,92	81 583 789,45	445 343 536,48	-
602000	Achats carburant consommé	-	-	3 725 916,08	66 877,93	3 725 916,08	66 877,93	3 659 038,15	-
602020	Achats Lubrifiant consommé	-	-	656 890,09	-	656 890,09	-	656 890,09	-
602100	Achats Pièce de rechange cons	-	-	15 288 867,02	1 055 703,99	15 288 867,02	1 055 703,99	14 233 163,03	-
602200	Achats consommés fourniture de	-	-	407 131,91	-	407 131,91	-	407 131,91	-
602300	Achats d'emballages consommés	-	-	227 170 329,51	82 105 166,78	227 170 329,51	82 105 166,78	145 065 162,72	-
602900	Autres achats consommés	-	-	23 751 892,90	13 692 336,59	23 751 892,90	13 692 336,59	10 059 556,31	-
607000	Achats non stockés de matières	-	-	4 036 440,33	1 614 956,01	4 036 440,33	1 614 956,01	2 421 484,32	-
607008	PROV Achats non stockés mat	-	-	2 503 380,00	2 324 523,75	2 503 380,00	2 324 523,75	178 856,25	-
611100	SECURITE ET GARDIENNAGE	-	-	6 375 082,50	1 206 832,50	6 375 082,50	1 206 832,50	5 168 250,00	-
611108	PROV Sécurité et gardiennage	-	-	5 168 250,00	5 168 250,00	5 168 250,00	5 168 250,00	-	-
611200	NETTOYAGE ET ENTRETIENT	-	-	4 967 417,72	2 355 478,50	4 967 417,72	2 355 478,50	2 611 939,22	-
613100	Location immobilière	-	-	7 828 081,80	1 200 000,00	7 828 081,80	1 200 000,00	6 628 081,80	-
613108	PROV Location immobilière	-	-	444 375,27	300 930,30	444 375,27	300 930,30	143 444,97	-
613200	Location Matériel	-	-	9 907 332,92	7 821 995,60	9 907 332,92	7 821 995,60	2 085 337,33	-
613300	Location transport	-	-	17 428 785,00	3 729 750,00	17 428 785,00	3 729 750,00	13 699 035,00	-
613308	PROV Location transport	-	-	8 860 800,00	8 860 800,00	8 860 800,00	8 860 800,00	-	-
615000	Entretien, réparations et main	-	-	6 595 167,50	1 729 827,50	6 595 167,50	1 729 827,50	4 865 339,99	-
616000	Primes d'assurances	-	-	1 747 340,78	358 219,41	1 747 340,78	358 219,41	1 389 121,37	-
618000	Documentation et divers	-	-	1 521 540,00	247 875,00	1 521 540,00	247 875,00	1 273 665,00	-
618100	Autres Documentation et divers	-	-	304 135,07	2 235 777,53	304 135,07	2 235 777,53	-	1 931 642,47
622000	intermédiaires AUDIT	-	-	2 228 187,00	269 250,00	2 228 187,00	269 250,00	1 958 937,00	-
622200	intermédiaires FISC	-	-	97 500,00	-	97 500,00	-	97 500,00	-
622400	intermédiaires DIVERS	-	-	515 962,50	168 750,00	515 962,50	168 750,00	347 212,50	-
622490	Autre intermédiaires DIVERS	-	-	713 558,07	143 558,07	713 558,07	143 558,07	570 000,00	-

## Suite de l'annexe N°05 :

623000	Publicité, publication, relati	-	-	5 632 358,21	1 218 977,21	5 632 358,21	1 218 977,21	4 413 381,00	-
624000	Transport sur vente	-	-	78 821 543,75	16 551 068,75	78 821 543,75	16 551 068,75	62 270 475,00	-
624100	Trans Personnel	-	-	893 250,00	-	893 250,00	-	893 250,00	-
624108	PROV Trans Personnel	-	-	811 500,00	811 500,00	811 500,00	811 500,00	-	-
624200	Débardage PF	-	-	18 848 625,00	10 555 500,00	18 848 625,00	10 555 500,00	8 293 125,00	-
624300	Débardage MP	-	-	28 981 623,62	21 429 181,00	28 981 623,62	21 429 181,00	7 552 442,63	-
624900	Autre Transport sur vente	-	-	1 044 473,27	476 561,39	1 044 473,27	476 561,39	567 911,89	-
625000	Déplacements, missions , héber	-	-	2 932 923,40	606 666,09	2 932 923,40	606 666,09	2 326 257,31	-
626000	Frais postaux et de télécommun	-	-	2 775 406,03	288 674,66	2 775 406,03	288 674,66	2 486 731,37	-
626008	PROV Frais postaux et de télé	-	-	1 708 766,27	1 547 940,02	1 708 766,27	1 547 940,02	160 826,25	-
627000	COMMISSIONS ET FRAIS DE BANQUE	-	-	1 537 687,61	31 670,24	1 537 687,61	31 670,24	1 506 017,38	-
631000	Rémunérations du personnel	-	-	88 544 981,49	1 960 911,22	88 544 981,49	1 960 911,22	86 584 070,27	-
631020	présalaire	-	-	332 100,00	-	332 100,00	-	332 100,00	-
631800	Congé à payer	-	-	6 071 401,10	4 182 729,67	6 071 401,10	4 182 729,67	1 888 671,43	-
631808	PROV Congé à payer	-	-	5 264 422,88	4 581 506,30	5 264 422,88	4 581 506,30	682 916,59	-
631830	Primes	-	-	42 231 886,82	17 042 090,51	42 231 886,82	17 042 090,51	25 189 796,30	-
631838	PROV Primes	-	-	78 822 445,91	66 441 279,83	78 822 445,91	66 441 279,83	12 381 166,08	-
635000	Cotisations Charges patronale	-	-	25 333 045,66	449 879,16	25 333 045,66	449 879,16	24 883 166,50	-
638100	Œuvres sociales	-	-	3 830 416,33	1 001 947,05	3 830 416,33	1 001 947,05	2 828 469,28	-
641000	Impôts , taxes et versements a	-	-	1 148 848,50	1 148 848,50	1 148 848,50	1 148 848,50	-	-
641100	Taxe d'apprentissage	-	-	3 092 326,46	2 417 527,33	3 092 326,46	2 417 527,33	674 799,14	-
642000	Taxe sur l'activité profession	-	-	11 516 176,86	-	11 516 176,86	-	11 516 176,86	-
645900	Autres impôts et taxes (hors i	-	-	109 542,84	-	109 542,84	-	109 542,84	-
652000	Moins values sur sortie d'acti	-	-	109 754,21	-	109 754,21	-	109 754,21	-
656000	Amendes et pénalités	-	-	865 001,15	25 176,86	865 001,15	25 176,86	839 824,30	-
656100	Subventions accordées, dons et	-	-	742 500,00	-	742 500,00	-	742 500,00	-
656200	Sponsoring	-	-	337 500,00	-	337 500,00	-	337 500,00	-
656300	Dons de produits finis	-	-	746 093,78	-	746 093,78	-	746 093,78	-
657000	Charges exceptionnelles de ges	-	-	2 363 271,66	1 460 183,01	2 363 271,66	1 460 183,01	903 088,65	-
657100	Ecart négatif de stocks MP	-	-	2 197 336,00	285 867,56	2 197 336,00	285 867,56	1 911 468,44	-
657200	Ecart négatif de stocks MP	-	-	645 755,76	-	645 755,76	-	645 755,76	-
661000	Charges d'intérêts bancaires	-	-	955 165,71	-	955 165,71	-	955 165,71	-
666000	Pertes de change hors MP	-	-	49 581,14	0,21	49 581,14	0,21	49 580,93	-
666100	Pertes de change MP	-	-	783 981,39	-	783 981,39	-	783 981,39	-
666200	Pertes de change MP	-	-	1 104 988,40	1 184 870,11	1 104 988,40	1 184 870,11	-	79 881,71

## Suite de l'annexe N°05 :

666300	Autres Pertes de change MP	-	-	322 715,54	-	322 715,54	-	322 715,54	-
666400	Autres Pertes de change Expor	-	-	11 494,55	-	11 494,55	-	11 494,55	-
666600	Pertes de changes hors MP	-	-	267 723,41	-	267 723,41	-	267 723,41	-
681040	Amort Logiciel informatique.	-	-	275 239,35	-	275 239,35	-	275 239,35	-
681050	Amort brevets et licences	-	-	16 562,51	0,05	16 562,51	0,05	16 562,47	-
681300	Amort batiments-constructions	-	-	4 202 716,47	9 873,68	4 202 716,47	9 873,68	4 192 842,80	-
681310	Amort véhicule de transport	-	-	5 801 161,87	2 774 934,93	5 801 161,87	2 774 934,93	3 026 226,94	-
681320	Amort mob bureau et fourniture	-	-	918 848,17	-	918 848,17	-	918 848,17	-
681330	Amort équipement IT	-	-	1 587 880,67	-	1 587 880,67	-	1 587 880,67	-
681350	Amort équipement sociaux	-	-	256 845,36	-	256 845,36	-	256 845,36	-
681500	Amort Outillage-inst technique	-	-	23 159 697,68	321 879,75	23 159 697,68	321 879,75	22 837 817,93	-
681600	Amort équip labo et autres pt	-	-	288 429,86	-	288 429,86	-	288 429,86	-
685100	Dot Prov Stocks	-	-	31 226 134,52	22 510 581,18	31 226 134,52	22 510 581,18	8 715 553,34	-
685200	Dot Prov créances	-	-	67 587 653,85	63 693 406,35	67 587 653,85	63 693 406,35	3 894 247,50	-
687000	PROVISIONS	-	-	3 713 662,50	1 770 532,50	3 713 662,50	1 770 532,50	1 943 130,00	-
692000	imposition différé active	-	-	53 842 801,97	49 882 584,52	53 842 801,97	49 882 584,52	3 960 217,46	-
695000	Impôts sur les bénéfices basés	-	-	249 868 391,36	203 173 917,80	249 868 391,36	203 173 917,80	46 694 473,56	-
701000	Ventes de produits finis	-	-	2 641 962,60	1 154 259 630,60	2 641 962,60	1 154 259 630,60	-	1 151 617 668,00
701100	Ventes de PF export	-	-	-	2 641 962,60	-	2 641 962,60	-	2 641 962,60
724000	Variations de stocks	-	-	559 838 274,47	595 621 458,18	559 838 274,47	595 621 458,18	-	35 783 183,71
752000	Plus values sur sorties déacti	-	-	-	2 583 750,00	-	2 583 750,00	-	2 583 750,00
757000	Produits exceptionnels sur opé	-	-	15,43	6 796 735,90	15,43	6 796 735,90	-	6 796 720,47
766000	Gains de change	-	-	-	62 993,15	-	62 993,15	-	62 993,15
766200	GAIN de change MP	-	-	4 450,61	624 529,77	4 450,61	624 529,77	-	620 079,16
766300	Autres GAINS de change MP	-	-	82 032,44	82 032,44	82 032,44	82 032,44	-	-
766400	Autres GAINS de change Expor	-	-	-	222 442,92	-	222 442,92	-	222 442,92
766600	GAINS de changes hors MP	-	-	-	85 410,08	-	85 410,08	-	85 410,08
785000	reprise sur créances douteuses	-	-	-	12 486 771,80	-	12 486 771,80	-	12 486 771,80
785100	Rep Prov Stocks	-	-	-	4 912 474,21	-	4 912 474,21	-	4 912 474,21
787000	REPRISE PROVISIONS	-	-	-	1 770 532,50	-	1 770 532,50	-	1 770 532,50
		<b>613 241 983,98</b>	<b>613 241 983,98</b>	<b>10 489 236 359,81</b>	<b>10 489 236 359,81</b>	<b>11 102 478 343,79</b>	<b>11 102 478 343,79</b>	<b>1 827 807 965,48</b>	<b>1 827 807 965,48</b>

## Annexe N°06 : Balance après inventaire

N/compte	Libellé	Mvm Ant.Débit	MvmAnt.Crédit	MvmPériodeDébit	MvmPériodeCrédit	Mvm Total Débit	Mvm Total Crédit	Solde Débit	Solde Crédit
101000	CAPITAL SOCIAL	-	60 000 000,00	-	-	-	60 000 000,00	-	60 000 000,00
106000	RESERVES LEGALES	-	11 128 342,18	6 628 342,18	-	6 628 342,18	11 128 342,18	-	4 500 000,00
106100	RESERVES FACULTATIVES	-	3 064 700,17	-	6 628 342,18	-	9 693 042,35	-	9 693 042,35
110000	REPPORT A NOUVEAU	-	-	-	94 396 335,91	-	94 396 335,91	-	94 396 335,91
120000	RESULTAT DE L'EXERCICE	-	134 851 908,44	134 851 908,44	-	134 851 908,44	134 851 908,44	-	-
133000	IMPOTS DIFFERES ACTIF	11 233 585,43	-	49 882 584,52	53 842 801,97	61 116 169,95	53 842 801,97	7 273 367,98	-
204000	Logiciels informatiques et ass	1 516 821,75	-	-	-	1 516 821,75	-	1 516 821,75	-
205000	Concessions et droits similaire	198 750,00	-	-	-	198 750,00	-	198 750,00	-
213000	Constructions-Batiment	51 226 093,82	-	11 243 044,16	-	62 469 137,98	-	62 469 137,98	-
215000	Installations techniques, maté	29 766 057,12	-	43 674 572,91	-	73 440 630,03	-	73 440 630,03	-
215100	Matériel et Outillages	126 931 417,43	-	108 247,50	4 737 877,94	127 039 664,93	4 737 877,94	122 301 787,00	-
218100	MATERIEL DE TRANSPORT	20 512 775,63	-	-	2 988 650,62	20 512 775,63	2 988 650,62	17 524 125,01	-
218200	MOBILIER DE BUREAU-fourniture	4 683 166,21	-	529 901,41	114 498,00	5 213 067,62	114 498,00	5 098 569,62	-
218300	EQUIPEM-INFORMAT.& COMMUNICAT	7 227 003,48	-	362 700,00	3 975,00	7 589 703,48	3 975,00	7 585 728,48	-
218500	EQUIPEMENTS SOCIAUX	1 050 977,78	-	-	-	1 050 977,78	-	1 050 977,78	-
218600	Laboratoire et Pt équipement	1 861 074,70	-	-	-	1 861 074,70	-	1 861 074,70	-
232000	INVESTISSEMENT EN COURS	26 452 304,78	-	21 073 067,64	45 286 356,85	47 525 372,42	45 286 356,85	2 239 015,58	-
275310	Dépôt et cautionnement versés	150 000,00	-	-	-	150 000,00	-	150 000,00	-
280040	AMORT,LOGICIELS INFORMATIQUES	-	623 258,33	-	275 239,35	-	898 497,68	-	898 497,68
280050	AMORT,BREVETS ET LICENCES	-	182 187,53	0,05	16 562,51	0,05	198 750,05	-	198 750,00
280300	Amort Constructions-batiment	-	13 441 527,45	-	4 192 842,82	-	17 634 370,27	-	17 634 370,27
280310	MATERIEL DE TRANSPORT	-	15 214 012,37	5 611 831,34	5 801 161,94	5 611 831,34	21 015 174,30	-	15 403 342,96
280320	Amort Mob bureau-fourniture	-	2 400 238,12	-	918 848,23	-	3 319 086,35	-	3 319 086,35
280330	EQUIPEM-INFORMAT.& COMMUNICAT	-	2 779 762,67	-	1 587 880,61	-	4 367 643,28	-	4 367 643,28
280350	EQUIPEMENTS SOCIAUX	-	246 088,16	-	256 845,36	-	502 933,52	-	502 933,52
280500	AMORT,OUTILLAGE - INSTAL TECHN	-	100 384 949,13	4 737 877,94	22 837 817,89	4 737 877,94	123 222 767,02	-	118 484 889,08
280600	Amor LABO & Pt équipement	-	1 366 243,41	-	288 429,81	-	1 654 673,22	-	1 654 673,22
310000	Matières premières	90 660 700,62	-	549 144 404,41	563 836 485,36	639 805 105,03	563 836 485,36	75 968 619,67	-
326000	Emballages	55 081 222,52	-	522 916 965,11	556 703 709,32	577 998 187,63	556 703 709,32	21 294 478,31	-
355000	Produits finis	12 285 487,53	-	593 031 993,34	559 838 274,47	605 317 480,87	559 838 274,47	45 479 206,40	-

## Suite de l'annexe N°06 :

371000	MP à l'extérieur	-	-	13 801 941,39	4 159 393,07	13 801 941,39	4 159 393,07	9 642 548,33	-
371100	autres stock à l'extérieur	-	-	13 417 212,75	-	13 417 212,75	-	13 417 212,75	-
391008	Provision Stock	-	4 912 474,21	27 423 055,39	31 226 134,52	27 423 055,39	36 138 608,72	-	8 715 553,34
401100	FOURNISSEURS DE STOCK	-	61 490 995,88	615 996 159,82	622 272 276,68	615 996 159,82	683 763 272,56	-	67 767 112,74
401200	FOURNISSEURS DE SERVICE	-	69 847 822,76	334 114 879,85	343 743 013,19	334 114 879,85	413 590 835,94	-	79 475 956,09
404000	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	-	909 614,96	18 650 259,38	19 468 463,21	18 650 259,38	20 378 078,17	-	1 727 818,79
408008	Prov Factures non parvenues	-	2 913 167,90	24 095 393,99	24 051 919,14	24 095 393,99	26 965 087,04	-	2 869 693,05
408100	Factures non parvenues	-	22 526 794,45	956 139 227,57	933 734 197,28	956 139 227,57	956 260 991,73	-	121 764,17
409100	Fournisseurs débiteurs-avance	2 579 870,90	-	12 102 144,24	11 210 682,05	14 682 015,14	11 210 682,05	3 471 333,08	-
409300	Fournisseurs débiteurs-avance	245 798,71	-	-	-	245 798,71	-	245 798,71	-
411000	CLIENTS	36 933 112,64	-	1 381 323 460,36	1 328 703 233,90	1 418 256 572,99	1 328 703 233,90	89 553 339,10	-
411100	CLIENTS A L'EXPORT	3 721 579,16	-	2 641 962,60	6 363 541,76	6 363 541,76	6 363 541,76	-	-
411180	Paiements non identifiés	-	-	98 500,85	98 500,85	98 500,85	98 500,85	-	-
416000	CLIENTS DOUTEUX	2 934 490,52	-	-	-	2 934 490,52	-	2 934 490,52	-
419000	AVANCES RECUS DE LA CLIENTELES	-	-	2 692 736,41	2 911 309,69	2 692 736,41	2 911 309,69	-	218 573,28
421000	Personnel-rémunération due.	-	-	59 373 903,54	71 923 573,89	59 373 903,54	71 923 573,89	-	12 549 670,35
421100	Personnel-frais de mission.	-	46 560,00	2 361 552,89	2 314 992,89	2 361 552,89	2 361 552,89	-	-
421200	Primes	-	4 499 093,44	27 808 278,45	23 309 185,01	27 808 278,45	27 808 278,45	-	-
421208	Provision Primes	-	16 912 958,77	66 441 280,19	61 909 487,50	66 441 280,19	78 822 446,27	-	12 381 166,08
422000	Fonds des œuvres sociales	-	1 878 680,03	3 109 465,04	4 117 341,22	3 109 465,04	5 996 021,25	-	2 886 556,21
425000	Personnel, avances et acomptes	322 500,00	-	-	322 500,00	322 500,00	322 500,00	-	-
428000	Congé à payer	-	6 594 772,94	3 676 020,67	5 564 692,04	3 676 020,67	12 159 464,98	-	8 483 444,31
428008	Provision Congé à payer	-	1 437 944,48	3 951 920,39	4 634 836,98	3 951 920,39	6 072 781,46	-	2 120 861,08
431100	Cotisations salariales	-	560 085,83	7 941 719,15	9 350 266,08	7 941 719,15	9 910 351,91	-	1 968 632,77
431200	Cotisations patronales	-	1 490 031,89	21 281 144,20	24 899 870,18	21 281 144,20	26 389 902,06	-	5 108 757,86
438008	Prov Organismes sociaux	-	14 486 138,82	3 009 212,18	-	3 009 212,18	14 486 138,82	-	11 476 926,65
442100	Avances sur Impôt sur le béné	-	1 590 180,54	19 954 602,75	21 423 365,20	19 954 602,75	23 013 545,74	-	3 058 942,99
442200	Autre retenue IRG	-	534 884,13	3 124 793,63	2 589 909,50	3 124 793,63	3 124 793,63	-	-
442300	IRG sur Dividendes	-	-	3 237 054,75	3 237 054,75	3 237 054,75	3 237 054,75	-	-
442400	IRG sur Dividendes Parex-Remb	-	-	14 015 262,00	-	14 015 262,00	-	14 015 262,00	-
444000	ETAT, Impôt sur le bénéfice (	-	36 575 132,58	280 064 049,38	257 265 771,44	280 064 049,38	293 840 904,02	-	13 776 854,64
444100	Avances sur Impôt sur le béné	29 177 752,50	-	37 641 023,29	66 818 775,79	66 818 775,79	66 818 775,79	-	-
444200	IMPOTS REDRESST FISCAL	155 617,59	-	-	-	155 617,59	-	155 617,59	-
444400	IBS RETENUE A LA SOURCE	-	-	476 904,59	476 904,59	476 904,59	476 904,59	-	-
445100	TVA Déductible sur Immobilisat	-	-	3 321 960,62	2 305 580,25	3 321 960,62	2 305 580,25	1 016 380,37	-



## Suite de l'annexe N°06 :

445200	TVA Déductible sur biens	-	-	87 193 260,55	81 727 666,32	87 193 260,55	81 727 666,32	5 465 594,23	-
445300	TVA Déductible sur services	11 152 181,55	-	66 637 545,56	69 828 696,33	77 789 727,11	69 828 696,33	7 961 030,78	-
445400	Précompte TVA	-	-	3 379 446,75	3 379 446,75	3 379 446,75	3 379 446,75	-	-
445700	TVA collectée sur ventes	-	-	200 914 700,25	218 807 356,55	200 914 700,25	218 807 356,55	-	17 892 656,30
445800	TVA à payer	-	890 950,71	70 321 755,93	69 459 041,66	70 321 755,93	70 349 992,37	-	28 236,44
447000	TAP DUE	-	524 202,75	11 098 659,75	11 516 176,86	11 098 659,75	12 040 379,61	-	941 719,86
447100	Taxe sur la formation professi	-	-	371 224,52	371 224,52	371 224,52	371 224,52	-	-
447108	Prov Taxe sur formation prof	-	696 915,53	696 915,53	913 700,90	696 915,53	1 610 616,43	-	913 700,90
447200	Taxe sur l'pprentissage	-	1 023 696,17	1 394 920,70	371 224,52	1 394 920,70	1 394 920,70	-	-
447208	Prov Taxe sur l'pprentissage	-	696 915,62	696 915,62	913 700,90	696 915,62	1 610 616,52	-	913 700,90
447600	taxe de domiciliation	-	-	22 255,50	22 255,50	22 255,50	22 255,50	-	-
455100	Cpte C MADAOUI A/AZIZ	-	-	486 000,00	486 000,00	486 000,00	486 000,00	-	-
455200	Cpte C MADAOUI Lounès	-	-	486 000,00	486 000,00	486 000,00	486 000,00	-	-
455300	Cpte C PAREXGROUP SA	108 000,00	-	72 900,00	14 015 262,00	180 900,00	14 015 262,00	-	13 834 362,00
455400	Cpte C Guillaume LATIL	108 000,00	-	-	-	108 000,00	-	108 000,00	-
455500	Cpte C DRY MIX SOLUTIONS	108 000,00	-	-	-	108 000,00	-	108 000,00	-
455600	Cpte C ERIC LEMPREUR	108 000,00	-	-	-	108 000,00	-	108 000,00	-
455801	Cpte C JEAN DE MARTRES	-	-	72 900,00	-	72 900,00	-	72 900,00	-
455802	Cpte C SIKA AG	-	-	72 900,00	-	72 900,00	-	72 900,00	-
457100	Dividende Mdaoui A/aziz	-	-	7 790 428,46	7 790 428,46	7 790 428,46	7 790 428,46	-	-
457200	Dividende Madaoui lounes	-	-	2 009 933,72	2 009 933,72	2 009 933,72	2 009 933,72	-	-
457300	Dividendes parexgroup sa	-	-	26 897 190,18	26 897 190,18	26 897 190,18	26 897 190,18	-	-
457800	Dividendes SIKA EL DIAZAIR	-	-	606 833,59	606 833,59	606 833,59	606 833,59	-	-
457801	Dividendes JEAN DE MARTRES	-	-	1 719,03	1 719,03	1 719,03	1 719,03	-	-
457802	Dividendes SIKA AG	-	-	1 719,03	1 719,03	1 719,03	1 719,03	-	-
457803	Dividendes SIKA FINANZ AG	-	-	1 719,03	1 719,03	1 719,03	1 719,03	-	-
462000	CREANCE CESSION D'ACTIF	-	-	2 684 250,00	2 684 250,00	2 684 250,00	2 684 250,00	-	-
467100	PAYEMENT P/COMPTE PROMO CERAM	2 250 000,00	-	-	-	2 250 000,00	-	2 250 000,00	-
467200	PYEMENT P/C SARL SIDIA	12 983 058,29	-	-	-	12 983 058,29	-	12 983 058,29	-
470001	Compte d'attente fournisseurs	-	-	3 895 673,25	3 895 673,25	3 895 673,25	3 895 673,25	-	-
470002	Compte d'attente clients	-	-	26 764 294,34	26 764 294,34	26 764 294,34	26 764 294,34	-	-
486000	Charges constatées d'avance	1 980 000,30	-	2 886 061,35	4 866 061,65	4 866 061,65	4 866 061,65	-	-
490008	Prov Fournisseur debiteur	-	2 031 979,87	-	-	-	2 031 979,87	-	2 031 979,87
491008	Provision Client	-	12 486 771,80	76 180 178,15	67 587 653,85	76 180 178,15	80 074 425,65	-	3 894 247,50
512100	BDL134 Compte Courant	3 830 346,08	-	37 592 830,19	41 423 176,27	41 423 176,27	41 423 176,27	-	-
512200	AGB107 Compte courant	511 163,09	-	225 565 982,35	213 089 991,18	226 077 145,43	213 089 991,18	12 987 154,25	-

## Suite de l'annexe N°06 :

512300	NAT106 Compte courant	25 892 505,92	-	480 570 778,92	496 233 808,79	506 463 284,84	496 233 808,79	10 229 476,06	-
512301	NAT106 C/V CPTE DEVISE PM	1 228 259,99	-	2 191 538,87	3 416 630,06	3 419 798,86	3 416 630,06	3 168,80	-
512302	NAT106 C/V CPTE DEVISE PM-EXP	818 839,19	-	1 334 484,53	67 190,48	2 153 323,71	67 190,48	2 086 133,24	-
512400	BNP713 Compte courant	6 502 181,06	-	806 934 774,25	649 566 656,12	813 436 955,31	649 566 656,12	163 870 299,20	-
519310	Avances sur approvisionnements	-	-	23 434 094,59	23 434 094,59	23 434 094,59	23 434 094,59	-	-
530000	CAISSE	15 317,25	-	649 373,62	659 986,12	664 690,87	659 986,12	4 704,75	-
542000	Accréditifs	28 737 970,47	-	32 769 440,48	61 507 410,95	61 507 410,95	61 507 410,95	-	-
581000	Virement de fonds	-	-	69 242 837,21	69 242 837,21	69 242 837,21	69 242 837,21	-	-
601000	Achats consommés matière premi	-	-	527 617 380,68	81 583 789,45	527 617 380,68	81 583 789,45	446 033 591,23	-
602000	Achats carburant consommé	-	-	3 725 916,08	66 877,93	3 725 916,08	66 877,93	3 659 038,15	-
602020	Achats Lubrifiant consommé	-	-	656 890,09	-	656 890,09	-	656 890,09	-
602100	Achats Pièce de rechange cons	-	-	15 288 867,02	1 055 703,99	15 288 867,02	1 055 703,99	14 233 163,03	-
602200	Achats consommés fourniture de	-	-	407 131,91	-	407 131,91	-	407 131,91	-
602300	Achats d'emballages consommés	-	-	228 502 706,75	82 105 166,78	228 502 706,75	82 105 166,78	146 397 539,97	-
602900	Autres achats consommés	-	-	23 751 892,90	13 692 336,59	23 751 892,90	13 692 336,59	10 059 556,31	-
607000	Achats non stockés de matières	-	-	4 036 440,33	1 614 956,01	4 036 440,33	1 614 956,01	2 421 484,32	-
607008	PROV Achats non stockés mat	-	-	2 503 380,00	2 324 523,75	2 503 380,00	2 324 523,75	178 856,25	-
611100	SECURITE ET GARDIENNAGE	-	-	6 375 082,50	1 206 832,50	6 375 082,50	1 206 832,50	5 168 250,00	-
611108	PROV Sécurité et gardiennage	-	-	5 168 250,00	5 168 250,00	5 168 250,00	5 168 250,00	-	-
611200	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	-	-	4 967 417,72	2 355 478,50	4 967 417,72	2 355 478,50	2 611 939,22	-
613100	Location immobilière	-	-	7 828 081,80	1 200 000,00	7 828 081,80	1 200 000,00	6 628 081,80	-
613108	PROV Location immobilière	-	-	444 375,27	300 930,30	444 375,27	300 930,30	143 444,97	-
613200	Location Matériel	-	-	9 907 332,92	7 821 995,60	9 907 332,92	7 821 995,60	2 085 337,33	-
613300	Location transport	-	-	17 428 785,00	3 729 750,00	17 428 785,00	3 729 750,00	13 699 035,00	-
613308	PROV Location transport	-	-	8 860 800,00	8 860 800,00	8 860 800,00	8 860 800,00	-	-
615000	Entretien, réparations et main	-	-	6 595 167,50	1 729 827,50	6 595 167,50	1 729 827,50	4 865 339,99	-
616000	Primes d'assurances	-	-	1 747 340,78	358 219,41	1 747 340,78	358 219,41	1 389 121,37	-
618000	Documentation et divers	-	-	1 521 540,00	247 875,00	1 521 540,00	247 875,00	1 273 665,00	-
618100	Autres Documentation et divers	-	-	304 135,07	2 235 777,53	304 135,07	2 235 777,53	-	1 931 642,47
622000	intermédiaires AUDIT	-	-	2 228 187,00	269 250,00	2 228 187,00	269 250,00	1 958 937,00	-
622200	intermédiaires FISC	-	-	97 500,00	-	97 500,00	-	97 500,00	-
622400	intermédiaires DIVERS	-	-	515 962,50	168 750,00	515 962,50	168 750,00	347 212,50	-
622490	Autre intermédiaires DIVERS	-	-	713 558,07	143 558,07	713 558,07	143 558,07	570 000,00	-

## Suite de l'annexe N°06 :

623000	Publicité, publication, relati	-	-	5 632 358,21	1 218 977,21	5 632 358,21	1 218 977,21	4 413 381,00	-
624000	Transport sur vente	-	-	78 821 543,75	16 551 068,75	78 821 543,75	16 551 068,75	62 270 475,00	-
624100	Trans Personnel	-	-	893 250,00	-	893 250,00	-	893 250,00	-
624108	PROV Trans Personnel	-	-	811 500,00	811 500,00	811 500,00	811 500,00	-	-
624200	Débardage PF	-	-	18 848 625,00	10 555 500,00	18 848 625,00	10 555 500,00	8 293 125,00	-
624300	Débardage MP	-	-	28 981 623,62	21 429 181,00	28 981 623,62	21 429 181,00	7 552 442,63	-
624900	Autre Transport sur vente	-	-	1 044 473,27	476 561,39	1 044 473,27	476 561,39	567 911,89	-
625000	Déplacements, missions , héber	-	-	2 932 923,40	606 666,09	2 932 923,40	606 666,09	2 326 257,31	-
626000	Frais postaux et de télécommun	-	-	2 775 406,03	288 674,66	2 775 406,03	288 674,66	2 486 731,37	-
626008	PROV Frais postaux et de télé	-	-	1 708 766,27	1 547 940,02	1 708 766,27	1 547 940,02	160 826,25	-
627000	COMMISSIONS ET FRAIS DE BANQUE	-	-	1 537 687,61	31 670,24	1 537 687,61	31 670,24	1 506 017,38	-
631000	Rémunérations du personnel	-	-	88 544 981,49	1 960 911,22	88 544 981,49	1 960 911,22	86 584 070,27	-
631020	présalaire	-	-	332 100,00	-	332 100,00	-	332 100,00	-
631800	Congé à payer	-	-	6 071 401,10	4 182 729,67	6 071 401,10	4 182 729,67	1 888 671,43	-
631808	PROV Congé à payer	-	-	5 264 422,88	4 581 506,30	5 264 422,88	4 581 506,30	682 916,59	-
631830	Primes	-	-	42 231 886,82	17 042 090,51	42 231 886,82	17 042 090,51	25 189 796,30	-
631838	PROV Primes	-	-	78 822 445,91	66 441 279,83	78 822 445,91	66 441 279,83	12 381 166,08	-
635000	Cotisations Charges patronale	-	-	25 333 045,66	449 879,16	25 333 045,66	449 879,16	24 883 166,50	-
638100	Œuvres sociales	-	-	3 830 416,33	1 001 947,05	3 830 416,33	1 001 947,05	2 828 469,28	-
641000	Impôts , taxes et versements a	-	-	1 148 848,50	1 148 848,50	1 148 848,50	1 148 848,50	-	-
641100	Taxe d'apprentissage	-	-	3 092 326,46	2 417 527,33	3 092 326,46	2 417 527,33	674 799,14	-
642000	Taxe sur l'activité profession	-	-	11 516 176,86	-	11 516 176,86	-	11 516 176,86	-
645900	Autres impôts et taxes (hors i	-	-	109 542,84	-	109 542,84	-	109 542,84	-
652000	Moins values sur sortie d'acti	-	-	109 754,21	-	109 754,21	-	109 754,21	-
656000	Amendes et pénalités	-	-	865 001,15	25 176,86	865 001,15	25 176,86	839 824,30	-
656100	Subventions accordées, dons et	-	-	742 500,00	-	742 500,00	-	742 500,00	-
656200	Sponsoring	-	-	337 500,00	-	337 500,00	-	337 500,00	-
656300	Dons de produits finis	-	-	746 093,78	-	746 093,78	-	746 093,78	-
657000	Charges exceptionnelles de ges	-	-	2 363 271,66	1 460 183,01	2 363 271,66	1 460 183,01	903 088,65	-
657100	Ecart négatif de stocks MP	-	-	2 197 336,00	285 867,56	2 197 336,00	285 867,56	1 911 468,44	-
657200	Ecart négatif de stocks MP	-	-	645 755,76	-	645 755,76	-	645 755,76	-
661000	Charges d'intérêts bancaires	-	-	955 165,71	-	955 165,71	-	955 165,71	-
666000	Pertes de change hors MP	-	-	49 581,14	0,21	49 581,14	0,21	49 580,93	-
666100	Pertes de change MP	-	-	783 981,39	-	783 981,39	-	783 981,39	-
666200	Pertes de change MP	-	-	1 104 988,40	1 184 870,11	1 104 988,40	1 184 870,11	-	79 881,71

## Suite de l'annexe N°06 :

666300	Autres Pertes de change MP	-	-	322 715,54	-	322 715,54	-	322 715,54	-
666400	Autres Pertes de change Expor	-	-	11 494,55	-	11 494,55	-	11 494,55	-
666600	Pertes de changes hors MP	-	-	267 723,41	-	267 723,41	-	267 723,41	-
681040	Amort Logiciel informatique.	-	-	275 239,35	-	275 239,35	-	275 239,35	-
681050	Amort brevets et licences	-	-	16 562,51	0,05	16 562,51	0,05	16 562,47	-
681300	Amort batiments- constructions	-	-	4 202 716,47	9 873,68	4 202 716,47	9 873,68	4 192 842,80	-
681310	Amort véhicule de transport	-	-	5 801 161,87	2 774 934,93	5 801 161,87	2 774 934,93	3 026 226,94	-
681320	Amort mob bureau et fourniture	-	-	918 848,17	-	918 848,17	-	918 848,17	-
681330	Amort équipement IT	-	-	1 587 880,67	-	1 587 880,67	-	1 587 880,67	-
681350	Amort équipement sociaux	-	-	256 845,36	-	256 845,36	-	256 845,36	-
681500	Amort Outillage-inst technique	-	-	23 159 697,68	321 879,75	23 159 697,68	321 879,75	22 837 817,93	-
681600	Amort équip labo et autres pt	-	-	288 429,86	-	288 429,86	-	288 429,86	-
685100	Dot Prov Stocks	-	-	31 226 134,52	22 510 581,18	31 226 134,52	22 510 581,18	8 715 553,34	-
685200	Dot Prov créances	-	-	67 587 653,85	63 693 406,35	67 587 653,85	63 693 406,35	3 894 247,50	-
687000	PROVISIONS	-	-	3 713 662,50	1 770 532,50	3 713 662,50	1 770 532,50	1 943 130,00	-
692000	imposition différé active	-	-	53 842 801,97	49 882 584,52	53 842 801,97	49 882 584,52	3 960 217,46	-
695000	Impôts sur les bénéfices basés	-	-	249 868 391,36	203 173 917,80	249 868 391,36	203 173 917,80	46 694 473,56	-
701000	Ventes de produits finis	-	-	2 641 962,60	1 154 259 630,60	2 641 962,60	1 154 259 630,60	-	1 151 617 668,00
701100	Ventes de PF export	-	-	-	2 641 962,60	-	2 641 962,60	-	2 641 962,60
724000	Variations de stocks	-	-	559 838 274,47	595 689 555,56	559 838 274,47	595 689 555,56	-	35 851 281,09
752000	Plus values sur sorties déacti	-	-	-	2 583 750,00	-	2 583 750,00	-	2 583 750,00
757000	Produits exceptionnels sur opé	-	-	15,43	6 796 735,90	15,43	6 796 735,90	-	6 796 720,47
766000	Gains de change	-	-	-	62 993,15	-	62 993,15	-	62 993,15
766200	GAIN de change MP	-	-	4 450,61	624 529,77	4 450,61	624 529,77	-	620 079,16
766300	Autres GAINS de change MP	-	-	82 032,44	82 032,44	82 032,44	82 032,44	-	-
766400	Autres GAINS de change Expor	-	-	-	222 442,92	-	222 442,92	-	222 442,92
766600	GAINS de changes hors MP	-	-	-	85 410,08	-	85 410,08	-	85 410,08
785000	reprise sur créances douteuses	-	-	-	12 486 771,80	-	12 486 771,80	-	12 486 771,80
785100	Rep Prov Stocks	-	-	-	4 912 474,21	-	4 912 474,21	-	4 912 474,21
787000	REPRISE PROVISIONS	-	-	-	1 770 532,50	-	1 770 532,50	-	1 770 532,50
		<b>613 241 983,98</b>	<b>613 241 983,98</b>	<b>10 489 304 457,20</b>	<b>10 489 304 457,20</b>	<b>11 102 546 441,18</b>	<b>11 102 546 441,18</b>	<b>1 827 876 062,87</b>	<b>1 827 876 062,87</b>

## Annexe N°07 : Bilan Actif 2021 de MORTERO SPA

<b>LIBELLE</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMO/PROV</b>	<b>NET 2021</b>	<b>NET 2020</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	-	-	-	-
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 715 571,75</b>	<b>1 097 247,68</b>	<b>618 324,08</b>	<b>910 125,89</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments	258 211 555,01	136 119 259,35	122 092 295,66	94 097 091,79
Autres immobilisations corporelles	33 120 475,58	25 247 679,32	7 872 796,25	13 328 653,07
Immobilisations en concession	-	-	-	-
<b>Immobilisations encours</b>	<b>2 239 015,58</b>	-	<b>2 239 015,58</b>	<b>26 452 304,78</b>
<b>Immobilisations financières</b>	-	-	-	-
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres actifs financiers non courants	150 000,00	150 000,00	-	150 000,00
Impôts différés actif	7 273 367,98	-	7 273 367,98	11 233 585,43
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>302 709 985,88</b>	<b>162 464 186,35</b>	<b>140 245 799,54</b>	<b>146 171 760,96</b>
<b>ACTIF COURANT</b>	-	-	-	-
<b>Stocks et encours</b>	<b>165 802 065,45</b>	<b>8 715 553,34</b>	<b>157 086 512,12</b>	<b>153 114 936,47</b>
<b>Créances et emplois assimilés</b>	-	-	-	-
Clients	92 487 829,61	3 894 247,50	88 593 582,11	31 102 410,52
Autres débiteurs	33 435 252,08	2 031 979,87	31 403 272,22	18 761 248,33
Impôts et assimilés	14 598 622,97	-	14 598 622,97	40 485 551,64
Autres créances et emplois assimilés	-	-	-	-
<b>Disponibilités et assimilés</b>	-	-	-	-
Placements et autres actifs financiers courants	-	-	-	-
Trésorerie	189 180 936,29	-	189 180 936,29	67 536 583,04
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>495 504 706,40</b>	<b>14 641 780,70</b>	<b>480 862 925,70</b>	<b>311 000 729,99</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>798 214 692,29</b>	<b>177 105 967,05</b>	<b>621 108 725,24</b>	<b>457 172 490,95</b>

## Annexe N°08 : Bilan Passif 2021 de MORTERO SPA

LIBELLE	2021	2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital émis	60 000 000,00	60 000 000,00
Capital non appelé	-	-
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	14 193 042,35	14 193 042,35
Ecart de réévaluation	-	-
Ecart d'équivalence (1)	-	-
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	192 002 239,56	134 851 908,44
Autres capitaux propres - Report à nouveau	94 396 335,91	-
<b>Part de la société consolidante (1)</b>	-	-
<b>Part des minoritaires (1)</b>	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>360 591 617,81</b>	<b>209 044 950,78</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>	-	-
Emprunts et dettes financières	-	-
Impôts (différés et provisionnés)	-	-
Autres dettes non courantes	-	-
Provisions et produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL II</b>	-	-
<b>PASSIFS COURANTS</b>	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	151 962 344,84	157 688 395,94
Impôts	34 466 869,02	40 407 813,37
Autres dettes	74 087 893,57	50 031 330,87
Trésorerie passif	-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>260 517 107,42</b>	<b>248 127 540,17</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>	<b>621 108 725,24</b>	<b>457 172 490,95</b>

## Annexe N°09 : Compte de résultats 2021 de MORTERO SPA

LIBELLE	2021	2020
Ventes et produits annexes	1 154 259 630,60	984 284 047,29
Variation stocks produits finis et en cours	35 851 281,09	-23 181 611,63
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>1 190 110 911,69</b>	<b>961 102 435,67</b>
Achats consommés	-624 047 251,25	-482 832 861,92
Services extérieurs et autres consommations	-129 376 639,53	-118 728 282,66
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	<b>-753 423 890,78</b>	<b>-601 561 144,58</b>
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>436 687 020,91</b>	<b>359 541 291,09</b>
Charges de personnel	-154 770 356,45	-131 944 916,84
Impôts, taxes et versements assimilés	-12 300 518,84	-11 826 963,46
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>269 616 145,63</b>	<b>215 769 410,79</b>
Autres produits opérationnels	9 380 470,47	1 711 528,50
Autres charges opérationnelles	-6 235 985,14	-5 776 303,04
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-47 953 624,37	-52 426 780,37
Reprise sur pertes de valeur et provisions	19 169 778,50	14 136 410,99
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>243 976 785,09</b>	<b>173 414 266,88</b>
Produits financiers	990 925,31	523 150,11
Charges financières	-2 310 779,82	-7 457 740,75
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 319 854,52</b>	<b>-6 934 590,64</b>
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>	<b>242 656 930,58</b>	<b>166 479 676,24</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-46 694 473,56	-36 575 132,27
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-3 960 217,46	4 947 364,46
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>1 219 652 085,97</b>	<b>977 473 525,26</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>-1 027 649 846,41</b>	<b>-842 621 616,83</b>
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>192 002 239,56</b>	<b>134 851 908,44</b>
Eléments extraordinaires (produits)		
Eléments extraordinaires (charges)		
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>		
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>192 002 239,56</b>	<b>134 851 908,44</b>

## Annexe N°10 : Tableau de détermination du résultat fiscal 2021 de MORTERO SPA

<b>I. Résultat net de l'exercice</b>	<b>Bénéfice</b>	<b>192 002 239,56</b>
	<b>Perte</b>	-
<b>II. Réintégrations</b>		
Charges des immeubles non affectées directement à l'exploitation		-
Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles		-
Quote-part de sponsoring et parrainage non déductibles		-
Frais de réception non déductibles		-
Cotisations et dons non déductibles		-
Impôts et taxes non déductibles		1 970 707,04
Provisions non déductibles		272 601,56
Amortissement non déductibles		-
Quote-part des frais de recherche et développement non déductibles		-
Amortissement non déductible liés aux opérations de crédit-bail (preneur) (cf art 27 de la LFC 2010)		-
Loyers hors produits financier (bailleurs) (cf art 27 de LFC 2010)		-
Impôt sur le bénéfice des sociétés	Impôt exigible sur le résultat	46 694 473,56
	Impôt différé (variation)	3 960 217,46
Pertes de valeur non déductibles		-11 938 389,00
Amande et pénalités		839 824,30
Autres réintégrations		15 675 427,49
<b>Total des réintégrations</b>		<b>57 474 862,40</b>
<b>III. Déductions</b>		
Plus-values sur cession d'éléments d'actif immobilisés (cf art 173 CIDTA)		1 679 437,50
Les produits et les plus-values de cession des actions et titres assimilées ainsi que des actions ou part d'OPCVM cotées en bourse		-
Les revenus provenant de la distribution des bénéfices ayant été soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou expressément exonérés (cf art 147 bis du CIDTA)		-
Amortissement liés aux opérations de crédit-bail (bailleur) (cf art 27 de LFC 2010)		-
Loyers hors charges financières (preneur) (cf art 27 de LFC 2010)		-
Complément d'amortissement		-
Autres déductions		1 472 174,18
<b>Total des déductions</b>		<b>3 151 611,68</b>
<b>IV. Déficit antérieur à déduire (cf.art 147 de CIDTA)</b>		
Déficit de l'année 20		-
Déficit de l'année 20		-
Déficit de l'année 20		-
<b>Total déficit à déduire</b>		-
<b>Résultat fiscal (I+II+III+VI)</b>	<b>Bénéfice</b>	<b>246 325 490,29</b>
	<b>Déficit</b>	-



# Table des matières

## Liste d'abréviation

<b>Introduction générale.....</b>	<b>p1</b>
<b>Chapitre 1 : Généralités sur la comptabilité.....</b>	<b>p4</b>
<b>Introduction du chapitre.....</b>	<b>p5</b>
<b>Section 01 : Notions générales sur la comptabilité.....</b>	<b>p5</b>
1-1 Définition de la comptabilité.....	p5
1-2 Les utilisateurs de l'information comptable.....	p5
1-3 Les principes comptables fondamentaux.....	p6
1-4 Les documents et les livres comptables.....	p7
1-4-1 Le journal.....	p7
1-4-2 Le grand livre.....	p8
1-4-3 La balance.....	p9
1-5 Les approches de la comptabilité.....	p11
<b>Section 02 : Le système comptable financier.....</b>	<b>p11</b>
2-1 Définition du système comptable financier.....	p12
2-2 Le cadre conceptuel.....	p12
2-2-1 Les conventions, hypothèses, principes comptables fondamentaux et les caractéristiques qualitatives de l'information .....	p13
2-2-1-1 Les hypothèses sous-jacentes a la préparation des états financiers.....	p14
2-2-1-2 Les principes comptables fondamentaux.....	p14
2-2-1-3 Les caractéristiques qualitatives.....	p15
2-3 La nomenclature et le fonctionnement des comptes du SCF.....	p15
2-3-1 Les principes du plan des comptes.....	p15
2-3-2 Le cadre obligatoire des comptes.....	p16
2-4 Le rôle du système comptable financier.....	p16
<b>Section 03 : Généralités sur les travaux d'inventaires.....</b>	<b>p17</b>
3-1 Les travaux d'inventaires.....	p17
3-1-1 L'inventaire extracomptable.....	p17

3-1-1-1 Le déroulement de l'inventaire extracomptable.....	p18
3-1-1-1-1 Les immobilisations.....	p18
3-1-1-1-2 Les stocks.....	p20
3-1-1-1-3 Les créances et les dettes.....	p20
3-1-1-1-4 Les valeurs mobilières de placement.....	p21
3-1-1-1-5 La caisse.....	p21
3-1-1-1-6 La banque.....	p21
3-1-2 L'inventaire comptable.....	p22
3-1-2-1 Le déroulement de l'inventaire comptable.....	p22
3-1-2-1-1 Les écritures de redressement et de régularisation.....	p22
3-1-2-1-2 La correction des erreurs.....	p23
3-1-2-1-3 L'établissement de la balance après l'inventaire.....	p23
3-1-2-1-4 La détermination du résultat de l'exercice.....	p23
3-1-2-1-5 L'établissement du bilan et des documents annexes.....	p23
3-1-2-1-6 La clôture des comptes et journaux.....	p23
3-1-2-1-7 La réouverture des livres et la contre passation des comptes de régularisation....	p23
<b>Section 04 : Les états financiers.....</b>	<b>p23</b>
4-1 Définition des états financiers.....	p24
4-2 Les objectifs des états financiers.....	p24
4-3 Le champ d'application des états financiers.....	p24
4-3-1 Le bilan.....	p25
4-3-2 Le compte de résultat.....	p27
4-3-3 L'état de variation des capitaux propres.....	p28
4-3-4 Le tableau des flux de trésorerie.....	p29
4-3-5 L'annexe des états financiers .....	p29
Conclusion du chapitre.....	p32
<b>Chapitre 2 : Les travaux comptables.....</b>	<b>p33</b>
<b>Introduction du chapitre.....</b>	<b>p34</b>
<b>Section 01 : Les amortissements, dépréciations et réévaluations sur les immobilisations.....</b>	<b>p34</b>
1-1 Les amortissements.....	p34

1-1-1 Définition des amortissements.....	p34
1-1-2 Les notions liées à l'amortissement.....	p35
1-1-3 La durée d'amortissement des immobilisations.....	p36
1-1-4 La présentation du plan d'amortissement.....	p36
1-1-5 Les différents types d'amortissement.....	p37
1-1-6 L'enregistrement comptable des amortissements.....	p39
1-2 Les dépréciations.....	p39
1-2-1 Définition de la dépréciation.....	p39
1-2-2 Les notions liées à la dépréciation.....	p39
1-2-3 L'enregistrement comptable de la dépréciation.....	p41
1-3 Les réévaluations.....	p41
1-3-1 La réévaluation des immobilisations.....	p42
1-3-2 L'enregistrement comptable de la réévaluation.....	p42
<b>Section 02 : Les provisions et pertes de valeurs.....</b>	<b>p43</b>
2-1 Définition des provisions.....	p43
2-2 La classification des provisions.....	p44
2-2-1 Les provisions pour dépréciations.....	p44
2-2-2 Les provisions pour charges.....	p48
2-2-3 Les provisions pour risques.....	p51
<b>Section 03 : Les écritures de régularisation.....</b>	<b>p52</b>
3-1 La régularisation des charges et produits.....	p52
3-1-1 Les charges à payer.....	p53
3-1-2 Les produits à recevoir.....	p53
3-1-3 Les charges constatées d'avance.....	p54
3-1-4 Les produits constatés d'avance.....	p54
3-2 La régularisation des achats et des ventes.....	p55
3-2-1 La régularisation des achats.....	p55
3-2-2 La régularisation des ventes.....	p55
3-3 La régularisation des rabais, remises et ristournes.....	p56
3-3-1 RRR à obtenir.....	p56

3-3-2 RRR à accordé.....	p56
3-4 L'état de rapprochement bancaire.....	p57
3-4-1 Définition.....	p57
3-4-2 L'établissement de l'état de rapprochement bancaire.....	p57
3-4-3 La présentation du tableau de rapprochement bancaire.....	p58
3-5 La régularisation des intérêts.....	p59
3-5-1 Sur prêts.....	p59
3-5-2 Sur emprunts.....	p59
<b>Section 04 : La transition du résultat comptable au résultat fiscal.....</b>	<b>p59</b>
4-1 Le résultat comptable.....	p59
4-2 Le résultat fiscal.....	p60
4-2-1 Définition du résultat fiscal.....	p60
4-2-2 Les étapes de la détermination du résultat fiscal.....	p60
4-2-3 Les réintégrations et les déductions.....	p60
4-2-4 Le tableau du résultat fiscal.....	p62
<b>Conclusion du chapitre.....</b>	<b>p63</b>
<b>Chapitre 3 : Les travaux de fin d'exercice au sein de MORTERO SPA.....</b>	<b>p65</b>
<b>Introduction du chapitre.....</b>	<b>p66</b>
<b>Section 01 : Présentation de MORTERO SPA.....</b>	<b>p66</b>
1-1 Historique.....	p66
1-2 Secteur d'activité.....	p67
1-3 Localisation et contacts.....	p69
1-4 Dimension actuelle de l'entreprise.....	p70
1-5 Organigramme de l'entreprise.....	p71
<b>Section 02 : L'inventaire extra-comptable au sein de MORTERO SPA.....</b>	<b>p72</b>
2-1 La balance avant l'inventaire.....	p72
2-2 L'inventaire des stocks.....	p73
2-2-1 L'état théorique des stocks.....	p74
2-2-2 L'état physique des stocks.....	p74
2-2-3 Les écarts obtenus.....	p74

<b>Section 03 : Les écritures de régularisation au sein de MORTERO SPA.....</b>	<b>p75</b>
3-1 L'amortissement.....	p75
3-2 La cession des investissements.....	p76
3-3 Les provisions.....	p77
3-4 L'état de rapprochement bancaire.....	p79
<b>Section 04 : La clôture des travaux de fin d'exercice au sein de MORTERO SPA.....</b>	<b>p79</b>
4-1 La balance après l'inventaire.....	p80
4-2 Le bilan.....	p81
4-3 Les écritures de regroupements.....	p83
4-4 Le compte de résultat.....	p84
4-5 Le résultat fiscal.....	p85
4-6 Les écritures de clôture.....	p86
<b>Conclusion du chapitre.....</b>	<b>p87</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>p88</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>p92</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>p94</b>
<b>Liste des illustrations.....</b>	<b>p94</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>p94</b>
<b>Liste des annexes.....</b>	<b>p95</b>
<b>Annexes</b>	
<b>Résumé</b>	

## Résumé

Durant notre stage d'un mois au sein de l'entreprise **MORTERO SPA**, nous avons traité le sujet des «travaux de fin d'exercice», le choix de ce thème a été motivé par l'importance de ces travaux dans le processus comptable au sein d'une entreprise, car ils forment un argument primordial pour assurer la fiabilité des informations financières d'une entreprise et sa conformité aux normes comptables en vigueur.

Les travaux de fin d'exercice sont considérés comme une série d'opérations réalisées par l'entreprise dans l'optique de clôturer ses livres et préparer des états financiers notamment le bilan et le compte de résultat, parmi ces opérations nous pouvons citer la réalisation de l'inventaire physique et l'inventaire comptable qui doivent être en accord afin de vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables, ensuite il y'a les différentes écritures de régularisation qui permettent d'ajuster les informations qui seront présentées dans les documents de synthèses (le bilan, le compte résultat...etc). Lorsque le résultat net comptable est déterminé, l'entreprise effectue sur ce dernier des déductions et des réintégrations, puis applique un taux imposable sur le montant obtenu afin de déterminer le résultat fiscal, cette étape est obligatoire pour l'entreprise pour qu'elle puisse remplir ces obligations légales envers l'état.

Grace à ce stage, nous avons pu mieux nous plonger dans le processus d'élaboration des travaux de fin d'exercice et répondre à la problématique que nous avons posé à l'entame de notre mémoire qui consistée à connaître les démarches et les mécanismes afin de réaliser ces travaux.

**Mots clés :** Les travaux de fin d'exercice, l'inventaire physique, l'inventaire comptable, les états financiers, le bilan, le compte résultat, le résultat net comptable, le résultat fiscal, **MORTERO SPA**.

## Summary

During our one-month internship at **MORTERO SPA**, we dealt with the subject of "year-end work", the choice of this theme was motivated by the importance of this work in the accounting process within a company, because it forms an essential argument to ensure the reliability of a company's financial information and its compliance with the accounting standards in force.

The year-end work is considered as a series of operations carried out by the company in order to close its books and prepare financial statements including the balance sheet and the income statement, among these operations we can mention the preparation of the physical inventory and the accounting inventory which must be agreed in order to verify the accuracy and completeness of the accounting records, then there are the different regularization entries that make it possible to adjust the information that will be presented in the summary documents (the balance sheet, the income statement... etc). When the accounting net result is determined, the company makes deductions and reinstatements on it, then applies a taxable rate on the amount obtained in order to determine the tax result, this step is mandatory for the company to fulfill these legal obligations to the state.

Thanks to this internship, we were able to better immerse ourselves in the process of developing the end-of-year work and respond to the problem we had asked ourselves at the beginning of our dissertation, which consisted in knowing the steps and mechanisms to carry out this work.

**Keywords:** Year-end work, physical inventory, accounting inventory, financial statements, balance sheet, income statement, net accounting result, tax result, **MORTERO SPA**.